



Les déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor : du déplacement forcé à l'intégration socio-économique

Mémoire présenté
dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional et territorial
en vue de l'obtention du grade de maître ès arts

PAR
© MALAINY ZAGALO MANE

Juin 2025

Composition du jury :

Daniela Moisa, président du jury, Université du Québec à Rimouski

Yann Fournis, directeur de recherche, Université du Québec à Rimouski

Jourde Cédric, examinateur externe, Université d'Ottawa

Dépôt initial le 13 mars 2025

Dépôt final le 17 juin 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Service de la bibliothèque

Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.

À mon père, Lamine Karamba
Mane

REMERCIEMENTS

Je remercie du fond du cœur toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à ma formation académique et à la réalisation de ce mémoire. Mes remerciements vont d'abord à l'endroit de mes parents (Lamine Mane, Khady Sané et Khady Badji), de ma famille au Sénégal (Ablaye Mané, Sidy Mané, Seydina Sina Mané et son épouse Georgette, Yancouba Papis Mané, Moussa Mané, Ndèye Khady Mané et son époux Ablaye Djiba, président Badara Mané, Pape Seck Mané, Oumar Badjiba Mané, Abass Diemé, Yaya Diémé, ma chérie Dénéba Diatta....) Et dans la diaspora (Landing Mané et son époux Lisa Mané, Ousmane Mané, Fodé Mané, Maman Mané, Amadou Jérôme Diatta, Matida Niassy) qui ont financé mon séjour d'étude au Québec et mon soutenu durant toute ma formation, à ma famille au Québec constituée de sympathiques et honorables frères et sœurs connus à mon arrivée au Québec, il s'agit de Néné Awo Badji, Lenine Nankassa Boucal, Madjiguène et son époux, Samba Faye, Mamadou NAS Ba, Mamadou Lamine Cissé, Mama Ndiaye, Ousmane Manga, Etienne Amaye, Djibril Gning, Bamba Ngome et Amadou Bamba Gaye, Yacine, Hubert Mendy, Bassirou Mbaye . Et à mes amis et frères d'ici et d'ailleurs Malang Bodian Christian Diatta.

Je remercie ensuite, mon directeur de recherche, le professeur Yann Fournis qui n'a ménagé aucun effort pour l'accomplissement de ce long travail de recherche. Il m'a consacré son temps et parfois en des périodes de rush. Votre pédagogie à travers vos cours dispensés dans cette maîtrise et vos prodigieux conseils et suggestions lors de l'encadrement, m'ont été d'une aide incommensurable et ont permis la réalisation de ce travail. J'en profite pour remercier tous les professeurs du département pour les contributions à ma formation académique, spécifiquement aux professeurs Nathalie Lewis et Geneviève Brisson pour leurs conseils sur le traitement des données qualitatives prodigués lors du séminaire portant sur les traitements des données qualitatives.

Enfin, je remercie l'UQAR pour leur financement à travers la bourse de mobilité (hors Québec). Ce financement m'a permis de me rendre au Sénégal (Ziguinchor) pour effectuer mes enquêtes de terrain. Je remercie aussi le centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) pour la bourse de persévérence scientifique.

RÉSUMÉ

Le conflit séparatiste qui oppose l'État du Sénégal au Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) depuis 1980 a entraîné plusieurs vagues de déplacements des villages en proie aux affrontements vers la ville de Ziguinchor. Les déplacés qui ont trouvé refuge à Ziguinchor doivent se bâtir une nouvelle vie. Dépourvus de la plupart de leurs moyens financiers et matériels, les déplacés vont adopter plusieurs mécanismes pour s'intégrer dans leur nouvel environnement. Sous forme d'une étude de cas, cette recherche à la fois compréhensive et exploratoire se penche sur les processus d'intégration sociale et économique des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor. Le but de cette étude est de décrire les différents mécanismes d'intégration sociale et économique adoptés par les déplacés dans leur processus d'intégration et l'effet de la ségrégation spatiale sur ces processus d'intégration socio-économique. Notre première hypothèse est que les déplacés passent par la famille et les services publics pour s'intégrer socialement. La deuxième hypothèse annonce que les déplacés ont adopté des mécanismes d'intégration économique basés sur l'agriculture, le maraîchage, les emplois dans le domaine de la sécurité, les métiers dans la construction, de la mécanique et dans l'enseignement. Et la troisième hypothèse est que la ségrégation spatiale contribue à l'intégration économique, mais freine l'intégration sociale. Les données ont été recueillies à l'aide de douze entrevues semi-dirigées auprès des déplacés qui vivent à Ziguinchor. Les résultats de la recherche démontrent que les déplacés à Ziguinchor ont adopté la famille et les services publics comme mécanisme d'intégration sociale et l'agriculture, les emplois dans le domaine de la sécurité, de la construction, de la mécanique et l'enseignement comme mécanisme d'intégration économique. Les résultats font ressortir aussi une volonté des déplacés à retourner dans leur village d'origine, signe d'un échec de l'intégration de beaucoup de déplacés. Cependant, plusieurs facteurs liés aux aspects financiers et matériels bloquent le retour des déplacés. En

conclusion, nos résultats confirment nos hypothèses et l'accalmie qui règne depuis plusieurs années en Casamance entraîne un processus de retour des déplacés dans leurs villages.

Mots clés : Conflit, déplacement forcé, déplacé, intégration sociale, intégration économique, ségrégation spatiale, MDFC, Sénégal, Ziguinchor]

ABSTRACT

The separatist conflict that has pitted the Senegalese state against the Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) since 1980 has led to several waves of displacement from villages plagued by fighting to the city of Ziguinchor. The displaced people who have found refuge in Ziguinchor are having to build a new life for themselves. Deprived of most of their financial and material resources, the displaced adopted several mechanisms to integrate into their new environment. In the form of a case study, this comprehensive and exploratory research examines the social and economic integration processes of people displaced by the Casamance conflict in Ziguinchor. The aim of this study is to describe the various social and economic integration mechanisms adopted by the displaced in their integration process, and the effect of spatial segregation on these socio-economic integration processes. Our first hypothesis is that the displaced use the family and public services to integrate socially. The second hypothesis is that the displaced have adopted economic integration mechanisms based on agriculture, market gardening, security jobs, construction, mechanics and teaching. And the third hypothesis is that spatial segregation contributes to economic integration but hinders social integration. Data were collected through twelve semi-structured interviews with displaced people living in Ziguinchor. The results of the research show that displaced people in Ziguinchor have adopted the family and public services as a mechanism for social integration, and agriculture, jobs in security, construction, mechanics and education as a mechanism for economic integration. The results also reveal a willingness on the part of the displaced to return to their villages of origin, a sign that many have failed to integrate. However, several factors linked to financial and material aspects are blocking the return of displaced people. In conclusion, our results confirm our hypotheses, and the lull that has prevailed for several years in Casamance is leading to a process of return of the displaced to their villages.

Keywords: Conflict, forced displacement, displaced, social integration, economic integration, spatial segregation, MDFC, Senegal, Ziguinchor

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ix
RÉSUMÉ	xi
ABSTRACT	xiv
TABLE DES MATIÈRES	xvii
LISTE DES TABLEAUX	xx
LISTE DES FIGURES	xxii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	1
INTRODUCTION GÉNÉRALE	2
CHAPITRE 1 problematique	6
1. LE CONFLIT CASAMANÇAIS ET SES ENJEUX.....	6
2. 1.1 DU DEPLACEMENT FORCE A L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE.....	9
1.1.1 Première partie : comprendre le déplacement forcé.....	9
1.1.2 Reconstruire sa vie pour les déplacés.....	16
3. L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE ET LA SEGREGATION SPATIALE DES DEPLACES A ZIGUINCHOR	25
CHAPITRE 2 Cadre théorique et conceptuel	27
4. DES DEPLACEMENTS FORCES DES POPULATIONS AUX LOGIQUES D'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE.....	27
2.1.1 L'intégration socio-économique : définitions.....	29
2.1.2 Intégration.....	29
2.1.3 Famille.....	33
5. L'INTEGRATION A ZIGUINCHOR : ENTRE INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE ET SEGREGATION SPATIALE.....	36
2.1.4 Le processus socio-économique	37
2.1.5 La ségrégation urbaine de la ville de Ziguinchor	39
6. LE RETOUR DES PERSONNES DEPLACEES DANS LEUR LOCALITE	41
7. QUESTION GENERALE DE RECHERCHE.....	43
2.1.6 Questions spécifiques et sous questions.....	45
CHAPITRE 3 MÉthodologie	48
3.1.1 l'entretien semi-directif	48
3.1.2 étude de cas.....	51
3.1.3 objectif de la recherche	53
8. JUSTIFICATIF DE LA RECHERCHE.....	53
3.1.4 Pertinence sociale.....	53
3.1.5 Pertinence scientifique	55
9. INTENSIONS ET CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE	56

10.	STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE	57
	3.1.6 Population à l'étude.....	57
	3.1.7 Terrain de recherche.....	58
	3.1.8 Types d'échantillonnage.....	59
11.	STRATEGIE D'ENQUETE ET D'ANALYSE.....	60
	3.1.9 Stratégie de terrain	60
	3.1.10 Stratégie d'analyse	61
12.	LES ENJEUX ETHIQUES	61
13.	STRATEGIE DE COLLECTE D'INFORMATIONS.....	63
	3.1.11 La revue documentaire	63
14.	LES DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN.....	64
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DE LA CASAMANCE		67
15.	PRESENTATION GENERALE DE LA CASAMANCE.....	67
	4.1.1 Cadre physique.....	67
	4.1.2 La diversité ethnique	68
	4.1.3 Présentation humaine et aspect socio-économique de la Casamance	70
	4.1.4 Caractéristique socio-économique de la Casamance	75
16.	PRESENTATION DE LA VILLE DE ZIGUINCHOR.....	79
	4.1.5 La diversité des quartiers de la ville de Ziguinchor	81
17.	L'HISTOIRE POLITIQUE DE LA CRISE DE LA CASAMANCE.....	84
CHAPITRE 5 l'analyse des résultats		88
18.	L'ANALYSE DESCRIPTIVE	89
	5.1.1 Parcours migratoire	89
	5.1.2 L'intégration sociale des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor.....	97
	5.1.3 L'accès des déplacés aux services publics	101
	5.1.4 L'accès des déplacés aux structures de soins à Ziguinchor	110
	5.1.5 L'accès des déplacés à l'eau potable à Ziguinchor	114
	5.1.6 L'intégration économique des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor.....	117
	5.1.7 La question du retour des déplacés du conflit casamançais établis à Ziguinchor.....	125
CHAPITRE 6 discussion des résultats en fonction des théories abordées		134
	6.1.1 L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor et le modèle de risque, appauvrissement et reconstruction de Michael Cernea.....	134
	6.1.2 L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor, la réalité sur le terrain.....	138
	6.1.3 L'intégration socio-économique des déplacés et la ségrégation urbaine de Ziguinchor	142
CONCLUSION GÉNÉRALE		145
ANNEXES		154
ANNEXE I : Grille d'entretien		155
ANNEXE II : Certificat éthique.....		160

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	168
-----------------------------------	-----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse des effets du déplacement forcé	16
Tableau 2: Synthèse des critères de sélection	60

LISTE DES FIGURES

Figure 2: Répartition spatiale de la population Casamançaise	73
Figure 3: Carte de la localisation des réfugiés à Ziguinchor	81
Figure 4: Carte des établissements scolaires de la ville de Ziguinchor	104
Figure 5: Carte des infrastructures sanitaires de la ville de Ziguinchor	110
Figure 6: Photo d'une Moto Jakarta.....	112
Figure 7: Photo de la culture de menthe dans les maisons et bâtiments en construction ...	119
Figure 8: Photo de distribution du matériel de construction aux déplacés de retour	132
Figure 9: Photo de distribution du matériel de construction aux déplacés de retour	133
Figure 10: photo d'un bénéficiaire de soutien de construction de maisons devant sa maison.....	133

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ANRAC	Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales
ANSO	Agence nationale de la statistique et de la démographie
CICR	Comité international de la croix rouge
CNAMS	Centre national d'action antimine au Sénégal
ETAPE	Espaces temporaires d'apprentissage
GIE	Groupements d'intérêt économique
GRID	Rapport mondial sur les déplacements internes
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent inter-organisation
IDMC	L'observatoire des déplacements internes
ISRA	Institut sénégalais de Recherches agricoles
MFDC	Mouvement des forces démocratiques de la Casamance
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OXFAM	Comité d'oxford pour l'aide aux victimes de famine
PDCZ	Plan de développement communal de Ziguinchor
PDI	Personnes déplacées internes
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
TBS	Taux brut de scolarisation au primaire
UGB	Université Gaston Berger
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation
Unicef	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UQAR	Université du Québec à Rimouski

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Au début des années 1970, le Sénégal est touché par une crise agricole causée par la sécheresse. Durant cette même période, la population de la Casamance fortement touchée par la crise agricole conçoit mal l'arrivée des personnes venues du nord du Sénégal à la recherche d'emploi pour les uns et pour s'activer dans le commerce pour les autres. De surcroît, au même moment, l'adoption de la loi no 64-46 du 17 juin 1964 sur le domaine national promulguée dès le lendemain des indépendances en vue de réformer la gestion foncière, soustrait la terre à une grande partie des populations casamançaises, de plus en plus expropriées de leurs terres. Cette situation de frustration atteint son paroxysme au début des années 1980. En 1982, au sud du Sénégal, un conflit opposant le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) et l'État du Sénégal éclate.

Conflit à baisse intensité, la crise casamançaise a provoqué des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national. Du début du conflit en 1982 au début des années 2000, les affrontements ont entraîné un déplacement de 30 000 à 50 000 personnes et un abandon de 12% des villages de la région de Ziguinchor (Robin, 2006). Les déplacements se sont faits sur plusieurs phases selon l'évolution de conflit. Les premières vagues de déplacement s'observent au début des années 1990, durant les phases les plus violentes de la crise casamançaise. Ainsi, les populations qui fuient la guerre se dirigent vers les centres urbains et celles habitant près des frontières trouvent refuge en Gambie ou en Guinée-Bissau (Ebere, 2015). Ces déplacements se font des zones d'affrontement vers les localités paisibles les plus proches. Ces dernières étaient en réalité des zones de transit pour rejoindre les centres urbains de la région naturelle de la Casamance ou vers les pays limitrophes (Sène, 2019). En 1996, la crise s'aggrave encore lorsque plus de 22 000 personnes réfugiées en Guinée-Bissau sont venues s'ajouter aux vagues de déplacés dans la région de Ziguinchor. Cette vague de personnes déplacées était causée par la guerre civile en Guinée-Bissau qui était en réalité un déplacement du conflit casamançais en Guinée-Bissau (Butiam Cô, 2015). Cette crise est réactivée encore une fois entre 2001 et 2002, lorsque l'armée sénégalaise lance deux opérations de ratissage, cette fois sur le « front Nord » en réponse aux braquages et aux

pillages orchestrés par le MFDC dans la zone entre Ziguinchor et la Gambie. Ces opérations ont entraîné un nombre important de personnes déplacées vers la Gambie et vers la ville de Ziguinchor et provoqué un déplacement de 3 600 personnes dans le département de Bignona (Robin, 2006). La reprise des combats entre 2009 et 2012 est à l'origine de nouvelles vagues de réfugiés vers la Gambie.

Or, ces déplacements ont un impact très important sur la ville au cœur de cette étude : Ziguinchor, la capitale de la Casamance et le moteur de la croissance économique de la région. Progressivement, les affrontements se rapprochent de la périphérie de la ville, périphérie qui se vide de ses habitants. Ainsi, 12% des villages de la région de Ziguinchor sont abandonnés. De surcroît, en 2001, 62 des 502 villages que comptait la région de Ziguinchor avaient disparu (Robin 2006, Robin et Ndiaye, 2001). Le conflit a entraîné un nombre important de déplacés. Le nombre exact des déplacés du conflit casamançais reste inconnu et les chiffres connus diffèrent d'une source à une autre, mais d'une façon approximative, ce conflit a occasionné plus de 50 000 déplacés (Robin, 2006, Goudiaby, 2015). Ziguinchor recevant de manière perpétuelle des vagues de déplacés. Or, l'arrivée inattendue des déracinés pose d'abord un problème d'espace : elle nécessite des besoins supplémentaires de logement, des terres pour la construction, mais surtout pour l'agriculture, d'infrastructures fonctionnelles et des besoins d'accès aux services sociaux de base. Les déplacés mettent la pression sur le foncier, sur les services et sur la communauté qui doit les accueillir sans en être préparé alors que leurs revenus n'augmentent pas (Gueye, 2018). La ville de Ziguinchor va se réorganiser pour accueillir des déplacés.

La ville de Ziguinchor à l'image de la plupart des villes africaines est caractérisée par l'économie informelle. Le secteur informel est le principal pourvoyeur d'emploi dans la Commune de Ziguinchor. Cependant, la ville de Ziguinchor offre les meilleurs services sociaux et possède des équipements et des infrastructures les plus structurantes de la Casamance. En effet, la ville de Ziguinchor compte 3 hôpitaux, 1 centre de santé, 15 postes de santé, 4 cabinets médicaux privés ainsi que d'autres services sanitaires. Sur le plan de l'éducation, la ville de Ziguinchor compte une université publique, une université virtuelle du Sénégal, une dizaine d'instituts supérieurs de formation, plusieurs établissements

collégiaux, secondaires, élémentaires, maternels et des garderies. La ville est aussi dotée de plusieurs infrastructures sportives et de loisirs (Commune de Ziguinchor, 2018). Ces potentialités font de cette ville un territoire attractif qui, en plus de personnes déplacées liées au conflit casamançais, attire plusieurs migrants économiques, étudiants et touristes. Cette migration vers la ville de Ziguinchor pose des enjeux liés à la croissance démographique et à l'urbanisation. Effectivement, la croissance de la ville de Ziguinchor entraîne une nécessité de plus d'espace de vie. Ce besoin d'espace est à l'origine de l'extension urbaine de la ville de Ziguinchor qui remonte déjà depuis les années 1970 et qui s'est intensifiée dans les années 2000 avec l'arrivée des déplacés. De 3400 ha en 1972, l'espace communal de Ziguinchor est passé à 4 450 ha en 2002. L'extension de l'espace communal a pour conséquence le recul des terres cultivables et la réduction considérable des possibilités des pratiques agricoles (Diédhiou et al., 2018). La ville de Ziguinchor est le territoire qui a le dynamisme économique et spatial le plus important de la Casamance. Cette ville concentre l'essentiel des activités économiques, des équipements et des investissements de la région. Les potentialités dont regorge la ville de Ziguinchor sont réparties dans un territoire en pleine mutation. En effet, la croissance de cette ville s'est faite de façon rapide.

La ville de Ziguinchor est le territoire qui a accueilli le plus grand nombre de déplacés en raison du conflit. En effet, entre 10 000 à 14 000 personnes ont trouvé refuge dans la ville de Ziguinchor (IDMC-NRC, 2010). Cette dernière a enregistré 60% des déplacés du conflit et au début des années 2000, 13% des habitants de cette ville étaient constitués de personnes déplacées (Robin, 2006). L'arrivée des déplacés à Ziguinchor pose des enjeux liés à leur intégration socio-économique. En effet, ils vont devoir trouver des moyens et des mécanismes pour permettre leur d'intégration locale. L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor passe par l'acquisition d'un emploi ou d'une activité économique. Ainsi, l'agriculture et les activités agricoles et fruiticole (telles que le maraîchage, la cueillette et la commercialisation de noix d'anacarde) comme les métiers de la construction et autres métiers informels sont des voies d'intégration des déplacés à Ziguinchor (Dasylva et al., 2018). Cependant le manque de terre cultivable à Ziguinchor réduit considérablement les possibilités de pratique d'activités agricoles. Ainsi, pour pallier ces difficultés liées au déficit

d'espace de culture, les déplacés développent des pratiques agricoles dans les interstices de la ville. En outre, certains des déplacés dont l'agriculture était leur principale source de revenus se reconvertisse dans d'autres activités ou secteurs économiques. Dans leur rencontre avec la ville de Ziguinchor, les déplacés rentrent dans un processus d'intégration socio-économique et de ségrégation spatiale. C'est d'ailleurs le cœur de notre sujet de recherche. En effet, notre recherche est axée sur la tension entre l'intégration socio-économique et la ségrégation spatiale dans la ville de Ziguinchor.

L'exposé de cette recherche prend la forme de cinq chapitres. Dans un premier temps, il est question de définir notre objet de recherche à travers la problématique. Cette section présente des définitions du déplacement forcé avant d'entrer sur le cœur du sujet par l'entremise des développements sur l'intégration socio-économique des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor. La problématique est donc centrée sur l'intégration socio-économique des déplacés, mais également sur la ségrégation spatiale engendrée par l'arrivée massive des déplacés dans la ville de Ziguinchor. Le deuxième chapitre porte sur le cadre théorique. Dans ce chapitre, il est d'abord question d'énoncer l'approche de Cernea sur les déplacés et les réfugiés, ensuite d'aborder une approche théorique de la réalité des déplacés à Ziguinchor en nous basant sur les concepts clés de notre recherche, à savoir : l'intégration socio-économique et la ségrégation spatiale et, mais aussi l'intégration et notamment dans la famille élargie. Le troisième chapitre traite des aspects méthodologiques. Il détaille les approches choisies pour cette recherche afin de respecter la rigueur scientifique et l'éthique de la recherche en sciences sociales. Il est également question dans cette section de définir les stratégies de collecte, de traitement et d'analyse des données. Le quatrième chapitre se concentre sur la présentation générale de notre terrain d'étude avec une présentation physique, sociale et économique de la Casamance en général et en particulier de la ville de Ziguinchor. Le cinquième et dernier chapitre porte sur l'analyse des résultats.

CHAPITRE 1

PROBLEMATIQUE

1. LE CONFLIT CASAMANÇAIS ET SES ENJEUX

Le continent africain est marqué depuis la période post-indépendance par des conflits et des guerres. Exemple de démocratie sur le continent africain avec l'avènement très tôt du multipartisme et des alternances pacifiques (Diouf, 2021), le Sénégal est un pays reconnu en dehors de ses frontières comme un pays de paix et de stabilité en Afrique de l'Ouest. Cependant, depuis plus de quarante ans, il fait face à un conflit dans l'une de ses régions : la Casamance (Roussy, 2021). Le conflit de la Casamance a connu plusieurs évolutions depuis son éclatement avec des phases de tension et des périodes d'accalmie. Ainsi, en juillet 2022, l'État a signé un accord de dépôt d'armes avec les séparatistes du MFDC, ces derniers se sont engagés pour un retour définitif de la paix (Africa defense forum, 2023). La fragilité de l'accord a été constatée 6 mois après, le 19 janvier 2023 lors d'un affrontement entre l'armée sénégalaise et le MFDC qui s'est soldé par la mort d'un soldat sénégalais et 7 blessés (Africa defense forum, 2023).

Le conflit casamançais est né d'un sentiment d'abandon, de déséquilibre sociospatial, de manques d'infrastructures et de conflits fonciers entre autochtones et habitants du Nord. Aujourd'hui encore 70% de la population de cette région vit dans le seuil de la pauvreté (Daramé, 2020a, 2020b). En effet, comme le montre le rapport du projet du pôle de développement de la Casamance (2013), le conflit a déstructuré la Casamance en général et Ziguinchor en particulier sur le plan économique, du fait de la baisse drastique de la production agricole, de la perturbation des secteurs de la pêche, de l'élevage et du tourisme et de la détérioration des infrastructures et des équipements et des difficultés d'accès aux services publics. Le conflit a asphyxié l'économie de cette région considérée comme le grenier du Sénégal et occasionné plus de 5 000 morts et 10 000 blessés, ainsi que des dizaines

de milliers de déplacés (Sánchez, 2020). Le nombre de déplacés du conflit casamançais varie d'une source à une autre, mais le colonel Boubacar Touré, secrétaire permanent du comité chargé de la gestion des réfugiés et des personnes déplacées lors d'un atelier portant sur l'accompagnement des déplacés dans leur processus de retour en Casamance, avance à la date de juillet 2023 le chiffre 35 000 déplacés internes y compris ceux qui ont trouvé refuge en Gambie et en Guinée-Bissau (Le dakarois, 2023).

Or, les déplacés du conflit casamançais, dans une situation d'incertitude, décident souvent de prendre le chemin du retour, et ce, parfois à leur péril. La question du retour des déplacés est une priorité pour l'État du Sénégal. Dans le cadre de cette initiative de retour des déplacés, environ 40 milliards de FCFA seront mobilisées. Ces moyens financiers devront servir à financer la mise en place des infrastructures et des activités économiques pour les populations de retour. Ce programme piloté par l'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales (ANRAC) cible 42 316 personnes réparties dans 69 villages au niveau de 5 communes du département de Ziguinchor (Diop, 2020). Quelques-uns parmi les milliers de déplacés ont commencé à retourner dans leurs localités. Mais beaucoup ne peuvent pas retourner dans leurs villages de peur de représailles, faute de ressources pour construire de nouvelles habitations, mais surtout à cause de la présence de mines. En effet, 49 à 170 hectares dans la région de Ziguinchor sont minés et les pertes civiles sont importantes (456 civils blessés et 157 tués par les mines depuis le début du conflit et plusieurs terres de cultures minées) (Africa defense forum, 2023, Sanchez, 2020). Pour faciliter le retour et l'intégration des déplacés, l'État du Sénégal par le biais de l'Agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC) et de ses partenaires techniques et financiers et du centre national d'action antimine au Sénégal (CNAMS) se sont mobilisées pour éliminer les mines au Sénégal avant 2026 et à soutenir la réinsertion et l'intégration socio-économique des déplacés (OG. 2023).

Mais, plus généralement, l'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor doit passer par l'accès aux services publics à savoir : l'eau, la santé, l'éducation, les infrastructures et les moyens de transport sans quoi ces processus d'intégration seraient compromis (Le dakarois, 2023). L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor

est complexe, le départ hâtif et l'accueil imprévu créent des surcharges dans les familles d'accueil. Cette situation inattendue nécessite une organisation de l'espace d'accueil et le recours à la solidarité familiale (Tamba, 2017). À leur arrivée à Ziguinchor, les déplacés et parfois des familles entières de déplacés sont accueillis et hébergés pendant des années par des familles d'accueil. Cette solidarité parentale est un soulagement pour les déplacés, mais ne règle pas autant les difficultés socio-économiques exacerbées par le manque de terre pour l'agriculture (Rts, 2022). En effet, l'accès restreint aux terres pour les pratiques agricoles à cause des représailles orchestrées par le MFDC et des mines antipersonnel réduit considérablement les moyens de subsistance des déplacés tant en milieu rural qu'en le milieu urbain (IDMC, 2010). Face à cette situation socio-économique difficile, les déplacés essayent de trouver des voies et des moyens pour pallier ces difficultés. Cependant cette situation est loin d'être résolue. En effet, comme l'indique le rapport de l'IDMC de 2010, la situation des déplacés à Ziguinchor est pire que celle des personnes non déplacées, ce qui dénote des difficultés d'intégration socio-économique auxquelles sont confrontés les déplacés à Ziguinchor.

En réalité, le déplacement forcé engendre un risque d'appauvrissement social et économique chez les personnes déplacées (Cernea, 1998). Comme le montre Cernea, sur ces travaux sur les déplacements de populations liés aux grands projets, les effets socio-économiques du déplacement forcé sur les groupes déplacés dans leur territoire d'accueil (les pertes de terres, les pertes d'emplois, les pertes de domicile, les pertes d'accès aux ressources et aux services collectifs, l'insécurité alimentaire, la désagrégation sociale, la marginalisation), sont des faits perceptibles peu importe l'endroit où le territoire concerné par ce phénomène. Les effets socio-économiques du déplacement forcé chez les déplacés sont davantage perceptibles dans les pays en voie de développement comme le Sénégal ou le déplacement forcé affecte des personnes qui sont déjà en dessous du seuil de pauvreté (Cernea, 1998). Ainsi, les déplacés dans les pays en développement sont dans une situation complexe, ce qui pose l'enjeu de l'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor.

Le conflit casamançais a fragilisé la société casamançaise et son économie. Tous les secteurs de l'économie sont fortement touchés par cette crise. De ce fait, la situation socio-

économique de la population casamançaise reste précaire, celle des Ziguinchorois l'est davantage. La ville de Ziguinchor est le territoire qui a reçu le plus de déplacés depuis le début du conflit. Pour rendre compte de cette complexité, ce travail a commencé par une revue de presse, qui permet d'avoir connaissance des conséquences du conflit casamançais, de la situation des déplacés, de connaître les différents acteurs ainsi que leur rôle dans le processus de retour et d'intégration des déplacés, mais également de mettre le lien entre les enjeux d'intégration des déplacés à Ziguinchor et les travaux de Cernea.

L'ampleur et la recrudescence du phénomène de déplacement de population posent les enjeux d'intégration socio-économique des personnes déplacées dans leur territoire d'accueil. Les déplacés qui ne peuvent plus retourner dans leurs villages pour des raisons sécuritaires ou pour des motifs financiers doivent s'intégrer dans le territoire qui les a accueillis, en l'occurrence Ziguinchor.

2.1.1 DU DEPLACEMENT FORCE A L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE

L'objectif de cette partie est de faire une synthèse des principaux résultats de recherches faites autour de ma question de recherche. Elle vise à identifier ce que la science sait, connaît déjà sur le sujet. C'est le moment de situer et de définir notre objet d'étude. Pour ce faire, nous allons dans une première partie définir le déplacement forcé à Ziguinchor. Dans cette partie, il sera question de caractériser le concept, de montrer ses enjeux, sa différence avec le déplacement volontaire et d'aborder ses conséquences avec les travaux de Cernea. Et dans une deuxième partie, aborder les outils d'intégration socio-économique adoptés par les déplacés à Ziguinchor. Notamment la famille dans le processus d'intégration sociale et l'agriculture, le maraîchage et les métiers dans le processus d'intégration économique.

1.1.1 Première partie : comprendre le déplacement forcé

Capitale de la Casamance, la ville de Ziguinchor a reçu de manière récurrente des vagues de déplacés qui fuient les affrontements et les exactions. Les déplacés même guidés par l'instinct de survie font des choix logiques. En effet, la ville de Ziguinchor est le lieu le plus sécuritaire

de la région et le territoire qui monopolise l'activité économique et offre le plus de services sociaux. Tous les types de déplacements forcés obéissant aux mêmes critères de définitions, nous allons d'abord définir de manière holistique le déplacement forcé, sa différence avec le déplacement volontaire ensuite aborder la rencontre entre les déplacés et la ville de Ziguinchor afin de comprendre le déplacement forcé à Ziguinchor et enfin traiter la question de la réinstallation après un échec de l'intégration.

L'intensité des affrontements dans les zones de conflits amène les populations à fuir pour trouver refuge dans les territoires de paix. Déplacé de manière brutale et sous la contrainte, les déplacés arrivent en ville avec une instabilité financière et vulnérabilité sociale. Pour sortir de cette situation d'incertitude socio-économique, les déplacés vont adopter d'une part des mécanismes d'intégrations sociales à travers l'instance familiale, la communauté hôte, les organisations communautaires et religieuses. Et d'autre part des mécanismes d'intégration économique à travers notamment l'agriculture, le maraîchage, les métiers et autres domaines économiques (Gueye, 2020 ; Goudiaby, 2015 ; Gueye, 2018). Cependant, des difficultés d'intégration sociale liées à des tensions entre les déplacés et leurs familles d'accueil, sensées leur venir en aide et des difficultés à trouver un emploi capable de leur permettre de subvenir convenablement à leurs besoins, amène beaucoup de déplacés à vouloir retourner chez eux. Le retour des déplacés de Ziguinchor dans leurs villages est synonyme d'un échec d'intégration à Ziguinchor et un nouveau départ au village. C'est un retour marqué par une reconstruction totale, parce que tout est à reconstruire au niveau de leur village. Cette dernière nécessite des moyens pour construire les maisons et les infrastructures et services publics, aménager les champs et relancer les activités économiques.

1.1.1.1 Le déplacement forcé

Le déplacement forcé de population peut être classé en deux catégories : il s'agit d'abord des déplacements involontaires qui sont constitués de mouvement spontané de la population à l'intérieur ou à l'extérieur d'un pays et des évacuations prises en vue de protéger des personnes à l'intérieur des frontières d'un État. Les déplacements forcés comprennent ensuite

des transferts et des déportations de populations (Casier, 2011). Les causes des déplacements forcés peuvent aussi être regroupées en deux groupes, il s'agit de déplacements forcés causés par les conflits et les déplacements causés par les catastrophes. En général, les premiers sont causés par l'homme et les seconds sont provoqués par des causes naturelles. Mais cette distinction peut être ambiguë à bien des égards. En effet, des ressources naturelles peuvent être source de conflit et des activités humaines peuvent provoquer des catastrophes naturelles (Portail sur les données migratoires, 2022). Dans tous les cas, les déplacements forcés de population réunissent toutes les formes de mouvement de population liées à l'utilisation de la force ou de la contrainte. Pour Lasailly-Jacob (1998), le déplacement forcé est :

un mouvement de population qui n'est pas le fruit d'une stratégie, d'une dynamique, d'une pratique préétablies, mais qui résulte d'une crise brutale dont l'ampleur est telle qu'elle ne peut être résolue que par la fuite ou le transfert vers d'autres lieux ;un déplacement qui n'est pas induit par la recherche d'un « ailleurs prometteur », source de « mieux être » ; mais par des forces d'expulsion ; une mobilité qui n'est pas « structure » ou « continuité », mais « rupture » ou « cassure » dans le fonctionnement d'une société et qui représente l'arrachement d'une population à des lieux familiers. (Lasailly-Jacob, 1998, p.6)

Le droit humanitaire évoque la notion de déplacement forcé, de transfert forcé et d'évacuation pour parler de déplacement forcé à l'intérieur d'un État en conflit et de déportation lorsqu'il s'agit d'un déplacement forcé avec franchissement des frontières d'un État (Saulnier, 2013). Le déplacement externe se produit lorsque les populations franchissent les frontières internationales pour chercher un refuge (Courcile, 2009). Lorsque le déplacement est motivé par des raisons économiques, on parle de migrants (Corbet, 2017). Le « non » franchissement des frontières internationales distingue les déplacements internes des déplacements internationaux (Courcile, 2009). Les déplacements forcés sont soit temporaires dans ce cas on parle d'évacuation, soit prolongés. En effet, la notion de déplacement prolongé fait référence à l'importance de la durée du déplacement (Etzold et Fechter, 2022). Une personne est en situation de déplacement prolongé lorsqu'elle est victime de déplacement répétitif, ne peut pas retourner de façon permanente dans son lieu d'origine et ne peut non plus construire une vie stable dans le déplacement (Jacobs et Kyamusugulwa, 2020). Le déplacement forcé met les personnes déplacées dans une situation dans laquelle

« leur départ est causé par un problème, leur survie, un enjeu et leur destination, une incertitude » (Corbet, 2017, p.3).

Après avoir défini ce que c'est le déplacement forcé, il nous paraît important de différencier le déplacement forcé d'autres phénomènes proches. Les déplacements forcés posent ainsi des enjeux spécifiques, de fuite, de contrainte, de persécution et de crise politique ou naturelle. Le déplacement forcé fait référence à des situations de fuite, d'expulsion, d'errance et de déracinement. Il met en évidence des personnes victimes de persécutions, de terreurs engendrées par des conflits et des crises politiques, des personnes frappées par des effets liés à la sécheresse et aux aléas naturels. En réalité, c'est une migration de crise qui découle d'une situation de crise ou est même un symptôme d'une crise au lieu d'être un projet de migration conçu et préparé. C'est un déplacement non pas à la recherche d'un avenir meilleur et souhaité, mais une migration pour fuir la persécution et la peur (Cambrézy et Lassally-Jacob, 2005). C'est une situation d'instabilité dont la seule issue est le départ. Nous considérons qu'il y a trois grandes différences entre le déplacement forcé et le déplacement volontaire : premièrement, il survient dans un contexte de crise profonde, bouleverse le fonctionnement et l'espace de vie de la société mise en cause. Deuxièmement, il est subi et non pas initié, autrement dit, les déplacés ne partent pas à la quête d'une meilleure vie, mais partent pour survivre. Troisièmement, le déplacement forcé se distingue d'un déplacement volontaire dans le sens où il est caractérisé par des fuites soudaines et massives. En effet, le déplacement forcé touche l'ensemble des catégories sociales d'un groupe, il concerne aussi bien les hommes, les femmes, les enfants, les jeunes et les vieux (Lassally-Jacob, 2012). C'est un mouvement de masse déterminé par la volonté de survie, alors que le déplacement volontaire est une migration sélective.

Souvent, le pouvoir de décision des acteurs du déplacement est invoqué pour distinguer le déplacement forcé du déplacement volontaire. En effet, lors du premier type de déplacement, le déplacé détient le libre choix quant à la décision de départ et de retour, alors que dans le second type de déplacement, le contexte contraignant limite fortement le choix et la capacité d'initiative du migrant (Lassally-Jacob et al, 1999). Toutefois, ce critère de distinction peut prêter à confusion. En réalité, les migrants économiques, libres de leurs projets

d'immigration et considérés comme des déplacés volontaires ne sont-ils pas contraints par le contexte économique et social de leur territoire de départ ? Donc, la contrainte est un déterminant dans les deux types de déplacement.

Retenons donc que les déplacements forcés sont des types de déplacement spécifique, marqué par la contrainte, la persécution, la peur et la fuite engendrées par des phénomènes anthropiques ou naturels. Les déplacements forcés sont temporaires ou de nature prolongée et peuvent se manifester plusieurs fois sur une même population ou sur un même territoire.

1.1.1.2 Cernea et les déplacements forcés

Les travaux de Cernea portent sur les déplacements forcés liés aux grands projets qui peuvent être organisés en amont, alors que notre étude en Casamance se situe dans un contexte de conflit armé avec des conséquences très différentes – à commencer par la dimension psychologique, importante, mais que nous ne pourrons pas traiter dans le cadre de ce travail. Ceci rappelé, les écrits de Cernea posent des repères essentiels sur les déplacements forcés en général, qui nous serons utiles.

Pour Cernea, le déplacement forcé engendre des risques d'appauvrissement dû à la dégradation du niveau de vie des déplacés. Les risques d'appauvrissement se transforment très souvent en réalité. Les exemples sont nombreux, mais le cas de l'Inde ou en quatre décennies, 75% des 20 millions de déplacés par de projets de développement n'ont pas retrouvé leur situation socio-économique (Cernea, 1997). En plus, les déplacements forcés touchent le plus souvent des populations qui sont en dessous du seuil de pauvreté. Ce qui explique le fait qu'ils ont du mal à se relever après avoir subi un déplacement forcé. D'ailleurs, l'histoire a montré que les déplacés subissent plutôt des méfaits que de bienfaits (Cernea, 1997).

Les risques d'appauvrissement sont fondamentalement liés aux pertes et aux effets suivantes :

La perte des terres : le déplacement forcé exproprie les déplacés de leurs terres. L'expropriation foncière prive les populations déplacées de leur principal moyen de production, de leurs activités commerciales et de leurs moyens d'existence. C'est la première

cause de dégradation de niveau de vie et de paupérisation des déplacés (Cernea,1997). La plupart des déplacés dans les villes sont confrontés à l'accès aux terres pour l'agriculture et pour l'habitation.

La perte d'emplois : le déplacement forcé entraîne d'énormes pertes d'emploi. Les personnes privées de leurs emplois sont des salariés, des travailleurs agricoles, les travailleurs du secteur tertiaire, des artisans, etc. (Cernea,1997). Ces pertes d'emploi créent un chômage partiel ou total auprès des déplacés et produisent des effets économiques, psychologiques sérieux qui durent tant que les emplois ne sont pas rétablis (Cernea, 1997). Le chômage est remarqué dans toutes les contrées touchées par les déplacés forcés. Mais le temps de manifestation du chômage peut différer d'un endroit à un autre. En effet, il peut se manifester juste après le déplacement comme il peut se déclarer après un certain délai (Cernea, 1997).

La perte du domicile : la perte du domicile peut entraîner une dégradation du niveau de vie, soit temporairement soit dans la durée. En outre, la privation de son habitation est considérée comme un déracinement, une perte d'une relation ou d'un attachement à un espace symbolique à une identité territoriale. Elle est synonyme d'un appauvrissement culturel (Cernea, 1997). Les déplacés rencontrent souvent des difficultés à reconstruire leurs habitations. Par exemple, au Cameroun, 2 000 personnes déplacées ont rencontré des difficultés pour rebâtir leurs maisons. En Chine, 20% des familles déplacées n'ont pas pu reconstruire leurs habitations (Cernea,1997).

La marginalisation : la marginalisation se produit « lorsque des familles perdent leur pouvoir d'achat et glissent vers le bas de l'échelle sociale » (Cernea,1997, P.18). Elle résulte entre autres de la combinaison des pertes précédemment évoquées. En effet, les déplacés qui vivaient de l'exploitation de leurs terres, même s'ils ne sont pas expropriés de tout leur foncier, devient de petits propriétaires ou de petits commerçants. Il est de même pour les artisans qui glissent au-dessus du seuil de pauvreté (Cernea,1997). La marginalisation a un côté psychologique, une personne déplacée de force subit une certaine image négative de lui, une perte de confiance de lui et dans la société. Le déplacement forcé entraîne aussi une baisse du statut social du déplacé (Cernea, 1997).

La perte d'accès aux ressources et aux services collectifs : les personnes déplacées, plus particulièrement ceux qui sont dépourvus de terres et de biens, la perte d'accès aux services publics, aux ressources naturelles et collectives de la communauté se traduisent par une dégradation de leur niveau de revenu et de leurs moyens d'existence (Cernea, 1997). En effet, beaucoup des personnes dans le milieu rural tirent leurs revenus de l'exploitation des ressources naturelles (forêts, pâturages, etc.). De ce fait, la privation de ces ressources naturelles et services collectifs appauvrit davantage les déplacés qui sont en dessous du seuil de pauvreté (Cernea, 1997).

La désagrégation sociale : le déplacement forcé détruit le tissu social et les formes d'organisation sociales existantes, disperse des groupes parentés, des familles et perturbe les réseaux informels d'entraide, les associations et les services de la communauté (Cernea, 1997). En Inde par exemple, après des déplacements forcés, des cas de désagrégation sociale ont été constatés au niveau du système de parenté, par une baisse de la cohésion familiale, une baisse de la participation communautaire, des mariages et des évènements traditionnels ou religieux repoussé ou annulés par faute de moyens (Cernea, 1997). Nous ne sommes pas seulement en présence d'une pauvreté, mais aussi d'une impuissance.

En somme, les effets que Cernea a évoqués montrent que le déplacement forcé engendre un appauvrissement et une déstructuration sociale des déplacés. Ces pertes et ces effets peuvent se manifester différemment d'un cas à un autre, mais justifient la pertinence d'une approche générale en termes d'intégration sociale et économique.

Tableau 1: Synthèse des effets du déplacement forcé

Déplacement forcé	
Conséquences	Perte de terres
	Perte d'emploi
	Perte du domicile
	Perte d'accès aux ressources naturelles et collectif
	Désagrégation sociale
Appauvrissement	

1.1.2 Reconstruire sa vie pour les déplacés

Arrivés à Ziguinchor, les déplacés vont devoir se bâtir une nouvelle vie. C'est une nouvelle page de leur histoire qui va se faire inéluctablement par l'intégration socio-économique. Ainsi, nous allons d'abord aborder de manière générale l'intégration socio-économique des déplacés dans leurs territoires d'accueil à travers les travaux de Cernea et ensuite le cas précis de l'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor.

1.1.2.1 L'intégration socio-économique des déplacés dans leurs territoires d'accueil

Au-delà des pertes de biens et des pertes culturelles et symboliques, les déplacements forcés privent les déplacés d'opportunités de développement, qui sans le déplacement auraient pu être exploitées (Cernea, 2003). Les personnes déplacées sont donc défavorisées par rapport aux autres communautés qui n'ont pas subi de déplacement. De ce fait, dans l'optique d'un rattrapage socio-économique et d'une intégration des déplacés dans leur nouvel environnement, Cernea apporte une solution à chaque perte ou effet causé par le déplacement

forcé. Ces solutions sont axées sur des investissements pour faciliter la réinstallation et l'intégration des déplacés.

À la perte de terres, Cernea propose d'investir dans l'acquisition de nouvelles terres. Pour parer aux pertes d'emplois, il préconise de créer des emplois durables. À la perte du domicile, il prône la mise en place des politiques de construction de nouveaux logements. À la perte d'accès aux ressources naturelles et services collectifs, il suggère d'adopter des politiques de justice sociale en mettant en place des services sociaux accessibles à tous. Et pour contre carrer la désagrégation sociale, des stratégies d'intégration ciblées et adaptées à chaque situation doivent être mises en œuvre.

Les pertes engendrées par le déplacement forcé sont étroitement liées. De ce fait, les investissements misent en œuvre pour pallier ces pertes ou les minimiser en touchent plusieurs à la fois. Il s'agit d'abord d'investir dans l'acquisition de nouvelles terres pour compenser les pertes de terres dont ont été victimes les déplacés. Ensuite, de mettre sur place des programmes de reconstruction de maisons dans la ville s'il en reste des réserves foncières ou au niveau de la périphérie (Cernea, 2004). Et enfin, de mettre à disposition des terres culturelles pour les déplacés qui exercent des pratiques agricoles. L'investissement dans le foncier permet de résoudre trois difficultés liées à intégration des déplacés en un coup. En effet, il permet de régler la perte de terre, de domicile et une partie des pertes d'emplois. Les investissements dans l'acquisition des réserves foncières pourront aussi servir à construire des infrastructures publiques et résolvent également la perte d'accès aux ressources et services collectifs et la désagrégation sociale.

Pour que les investissements puissent assurer aux déplacés une réinstallation ou une intégration productive, il faudrait qu'ils leur procurent de meilleurs moyens d'existences, des moyens d'existence au-dessus du niveau où ils se situaient avant le déplacement (Cernea, 2003). Il s'agit d'investissements qui financent le développement. D'où la notion de « réinstallation qui accompagne le développement » dont parlait Cernea.

L'intégration sociale et économique des déplacés est un processus lent qui ne peut être diligenté par un simple décret. C'est un processus de planification qui intègre le développement économique des déplacés et des populations hôtes. (Cernea, 1990). En effet,

dans le passé, les réinstallations des déplacés étaient traitées comme des opérations d'assistance, d'évacuation des populations d'une zone de risque au lieu d'une opération de développement (Cernea, 1990).

Cependant, l'on peut considérer le déplacement involontaire « comme une occasion de reconstruire des systèmes de production et des communautés humaines d'une manière qui accroisse le niveau de vie des intéressés et qui développe l'économie régionale dans laquelle ils s'insèrent » (Cernea, 1990, P.20). En effet, l'essence de cette manière de faire est de s'assurer que les déplacés récupèrent après leur installation au moins leur ancien niveau de vie et s'intègrent dans la mesure du possible économiquement et socialement dans leur communauté d'accueil (Cernea, 1990). Plus précisément, l'objectif de cette démarche est de rendre économiquement autonome le plus possible les déplacés et qu'ils aient un niveau de vie ou moins équivalent ou même supérieur à celle qu'ils avaient avant le déplacement (Cernea, 1990).

Pour que la réinstallation profite au développement, il est nécessaire de « reconstruire des communautés résidentiellement supérieures aux précédentes et pas simplement identiques » (Cernea, 1990, P.21). Ainsi, la réinstallation doit intégrer les structures socioculturelles et les besoins collectifs futurs et présents de la communauté dans sa mise en œuvre. Cela signifie que les infrastructures sociales, les services sanitaires et scolaires, les emplois, les terres, les logements, les réseaux d'adduction d'eau, les réseaux de services et les réseaux d'infrastructures devront être planifiés afin de répondre aux besoins des familles et de la communauté qui vont s'élargir tout en garder des réserves foncières pour de futures extensions (Cernea, 1990).

Une réinstallation qui vise le développement nécessite une construction communautaire, une socialisation et une restauration des biens et des services communautaires pour parer à la désagrégation, à la marginalisation et à l'expropriation (Cernea, 2004). Ces dimensions socioculturelles et psychologiques sont souvent ignorées ou négligées par les planificateurs et par les responsables des programmes de réinstallation. Pourtant, elles sont essentielles pour l'intégration des personnes déplacées (Cernea, 2004). En effet, la reconstruction n'a pas qu'une dimension économique, les dimensions sociales, culturelles et psychologiques

facilitent l'intégration sociale, la cohésion sociale, la reconstruction des communautés et le développement des réseaux au sein des populations d'accueil (Cernea, 2004). La création des services communautaires et des services appartenant à la communauté est indispensable à la réussite d'un programme de réinstallation dans un nouveau site. Et lorsqu'il s'agit d'une réinstallation dans un site préexistant, elle permet d'éviter de mettre une pression sur les services ou les ressources existants (Cernea, 2004). Dans le dernier, il faudrait impliquer les populations d'accueil pour éviter des conflits dus à l'arrivée soudaine des personnes déplacées avec un lot d'incidence sur population d'accueil : pression sur les ressources agricoles, les ressources naturelles, les services publics, etc. (Cerne 1999). En clair, la construction communautaire à travers des organisations de villages déplacés ainsi que d'autres structures formelles ou informelles joue un rôle important dans la réinstallation et la construction des moyens de subsistance. En effet, en Éthiopie, une organisation villageoise religieuse de déplacés a joué un rôle positif sur l'intégration des déplacés en apportant une aide collective en faveur des personnes vulnérables et marginales (Cernea 2004).

Cette approche de gestion du déplacement involontaire permet de capter les retombées économiques et sociales de la réinstallation des déplacés. Ainsi, les avantages tirés des investissements sociaux et économiques de la réinstallation sont des leviers capables de restaurer le niveau de vie des déplacés et de la communauté, mais aussi de construire des régions viables, fortes et porteuses de développement.

Les travaux de Cernea apportent d'intéressantes pistes de solutions à l'intégration socio-économique des déplacés. Cependant, ces réflexions n'abordent pas à bien des égards certains éléments importants d'intégration dans le contexte casamançais. Notamment la famille, l'agriculture, le maraîchage et certains métiers. Donc pour combler ces manquements des travaux de Cernea, nous allons aborder les travaux sur l'intégration sociale et économique à Ziguinchor.

1.1.2.2 L'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor

Dans un contexte de crise, les communautés qui accueillent les personnes déplacées ne sont pas préparées à cet accueil surtout lorsque les déplacements sont de longues durées et que les communautés d'accueils sont déjà dans une situation économique et sociale précaire. Ainsi, l'arrivée des déplacés à Ziguinchor pose un enjeu d'intégration sociale. Cette dernière est un processus par lequel un individu prend une place dans une société par la voie de la socialisation et se fait à travers des instances telles que la famille, les collègues, les amis, etc. (Tiberj, 2014).

L'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor s'est faite à travers l'accueil et l'hébergement. En réalité, l'intégration des déplacés à Ziguinchor est passée d'abord et avant par la famille. Cette dernière a accueilli et hébergée des déplacés qui ont fui de manière spontanée leurs villages. Cette arrivée inattendue amène les familles à réorganiser leur espace de vie pour pouvoir accueillir les déplacés et des familles de déplacés pouvant atteindre cinq parfois dix personnes. Ainsi, dans certaines familles, on regroupe les jeunes à part et de même pour les personnes âgées (Tamba, 2017). Dans d'autres familles d'accueil, des jeunes cèdent leurs chambres aux déplacés et vont passer la nuit chez les voisins ou amis, certains moins jeunes cèdent leur chambre au profit des couples déplacés (Tamba, 2017). L'accueil et l'hébergement étaient accompagnés de partage de nourriture et des prêts de terres agricoles (Goudiaby, 2015). Le soutien familial a été crucial dans l'intégration des déplacés et a considérablement influencé leur trajectoire dans la quête de refuge tout comme leur vie ultérieure (Evans, 2007). Cette hospitalité des familles d'accueil a permis aux déplacés de poser les premiers jalons de leur intégration à Ziguinchor.

Cependant, l'hospitalité familiale a montré ses limites avec le temps. En effet, le caractère long du déplacement a fragilisé les liens sociaux entre les déplacés et la communauté d'accueil. Les tensions entre déplacés et familles d'accueil sont dues d'une part à la précarité qu'a engendrée le partage de l'espace résidentiel et de la nourriture pour des familles qui étaient déjà dans des situations de pauvreté. Et qui, de surcroît, ne s'étaient pas préparées à l'accueil (Tamba, 2017). Ainsi, la situation économique difficile compromet la capacité des

familles d'accueil à subvenir à leur besoin et à ceux de leurs proches déplacés (Evans, 2007). Cette situation conduit à des conséquences telles que la promiscuité, la faim et la diminution du nombre de repas au sein des familles (Gueye, 2020).

D'autre part, les conflits entre les déplacés et leur famille d'accueil sont dus à l'exploitation de certains déplacés par leurs parents qui les ont accueillis et avec qui ils avaient de bons rapports. C'est ce que (Gueye, 2020) appelle le paradoxe d'une hospitalité. Ainsi, les terres qui leur ont été cédées gratuitement commencent à être récupérées après que les déplacés les ont défrichés, aménagés et rendus productifs. Ce système d'exploitation des déplacés par leurs parents a permis de comprendre que la solidarité familiale n'est fonctionnelle jusqu'à un certain niveau, mais qu'elle peut être rendue inopérante dans des conditions complexes (Gueye, 2020).

L'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor passe ensuite par l'accès aux services sociaux, notamment l'accès aux services de soins, l'électricité, à l'eau potable et à l'éducation. En effet, même si certains enfants de déplacés ont eu la chance de poursuivre leur cursus scolaire à leur arrivée à Ziguinchor, beaucoup d'autres n'ont pas eu la possibilité de poursuivre leur scolarité à cause de deux raisons. D'abord, par faute d'obtention de place dans les établissements scolaires et ensuite, parce qu'ils ont perdu leurs documents d'état civil lors du déplacement (Tamba,2017). Cette situation entraîne un décrochage scolaire chez les jeunes avec des conséquences comme des grosses chez les filles et la vente de stupéfiant chez les garçons (Gueye, 2020). Dans le domaine de la santé, l'enjeu se trouve dans la capacité d'assurer les frais de soins pour les déplacés et leur famille (Tamba,2017).

L'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor s'est faite d'abord, à travers la famille par son rôle dans l'accueil et l'hébergement, mais aussi dans le partage de nourriture. Cependant, le caractère long de l'accueil, la promiscuité et la précarité engendrés par l'hébergement, mais aussi l'exploitation de certains déplacés par leur famille d'accueil créent des conflits entre les déplacés et leur famille d'accueil. L'intégration sociale des déplacés s'est ensuite faite à travers l'accès aux services publics, à savoir les services de soins, l'électricité, à l'eau potable et à l'éducation.

L'intégration sociale est liée à bien des égards à l'intégration économique. En effet, une intégration sociale réussie est un atout à une intégration économique.

1.1.2.3 L'intégration économique des déplacés à Ziguinchor

L'intégration économique des déplacés est processus complexe, mais nécessaire à une installation effective des personnes déracinées dans leurs territoires d'accueil. Cela implique de fournir des opportunités d'emploi, de la formation professionnelle et un soutien pour les aider à s'adapter dans leur nouvel environnement. L'intégration économique est un processus par lequel un individu accède à une activité génératrice de revenus.

L'intégration économique des déplacés se fait à travers différents secteurs d'activités économiques. Ces secteurs d'activités économiques ou d'emploi varient en fonction de plusieurs facteurs tels que la région géographique et les opportunités économiques locales. Ainsi, pour ce qui concerne Ziguinchor, les secteurs économiques dans lesquels œuvrent les déplacés sont l'agriculteur, activité dans laquelle on peut intégrer le maraîchage ; la commercialisation des fruits et des produits agricoles ; les métiers de la construction ; la menuiserie et l'entrepreneuriat local (Gueye, 2018).

Les secteurs d'activités des lesquels s'activent les déplacés varient aussi en fonction des compétences et des qualifications des déplacés. Mais pas forcément, en effet, il est démontré que certains déplacés pour trouver un emploi s'adaptent aux besoins du marché de l'emploi et se reconvertisse dans d'autres secteurs ou domaines d'activités (Gueye, 2018). Cette reconversion démontre la capacité d'adaptation et de résilience des déplacés.

Pour permettre aux déplacés de pratiquer des activités agricoles, la population hôte leur cède gratuitement des terres. Même si cette pratique est parfois source de problème dans l'avenir entre les déplacés et la population locale, elle permet de créer des emplois et des activités économiques pour les déplacés (Gueye, 2020). Les moyens de subsistance des déplacés sont intrinsèquement liés aux activités agricoles en Casamance. Cependant, le manque de terre cultivable dans la ville de Ziguinchor ne facilite pas le développement des activités agricoles. En effet, la perte d'accès aux terres agricoles est un facteur récurrent qui compromet les

moyens de subsistance des déplacés en milieu urbain (Evans, 2007). D'ailleurs, le marché de travail de la ville de Ziguinchor ne peut pas absorber et fournir des moyens de subsistance durables aux résidents de la ville, y compris les déplacés (Gueye, 2012). Cependant, les déplacés à Ziguinchor trouvent des moyens de pratiquer l'agriculture. Cette agriculture se fait par le biais de l'agriculture urbaine ou par l'agriculture sur les interstices urbains sur les plaines inondables ou dans les bas-fonds qui jouxtent la ville (Dasylva al., 2018). L'agriculture est l'une des voies d'intégration économique des déplacés à Ziguinchor. Outre l'agriculture, les déplacés exercent des activités d'exploitation d'anacarde. En réalité, l'exploitation de la filière de l'anacarde se fait par la cueillette des noix d'anacarde et par la transformation du fruit d'anacardier en jus. La commercialisation des noix de l'anacarde aux acheteurs asiatiques, indiens et thaïlandais permet aux déplacés de générer des revenus leur permettant de subvenir à leurs besoins (Dasyla et al., 2023. Gueye, 2018). Ainsi, l'exploitation de l'anacarde est une activité génératrice d'emploi temporaire. En effet, elle est saisonnière tout comme certaines activités agricoles qui dépendent de la pluviométrie comme le riz et l'arachide. Le caractère saisonnier de ces emplois amène certains déplacés à concilier plusieurs emplois. C'est notamment cas de certains déplacés qui sont en même temps menuisier et vendeur de bois (Gueye, 2018).

Les déplacés qui réussissent le plus à trouver un emploi sont ceux qui ont capitalisé des expériences professionnelles avant leur déplacement. Il s'agit des maçons, des menuisiers, etc. En effet, leurs expériences acquises avant le déplacement et l'environnement favorable dans le territoire d'accueil leur permettent de trouver un emploi ou tout au moins d'être à leur compte (Gueye, 2018, 2012).

Pour accéder à un emploi ou à une activité, des mécanismes sont mis en place par des ONG, des organismes publics ou par les déplacés eux-mêmes. Les mécanismes mis en place par des organismes publics ou ONG résident dans le soutien à l'entrepreneuriat. Il s'agit de financement des projets qui permet l'autonomisation des déplacés, notamment des femmes à travers des microjardinages et de l'écoulement de leur production dans le marché de la ville (Gueye, 2018). Les mécanismes mis en œuvre par les déplacés concernent l'établissement des réseaux de soutien à travers les associations communautaires, religieuses, féminines, etc.

(Gueye, 2018). Ces associations sont d'excellents outils de réseautage qui permettent aux déplacés de trouver des opportunités d'emploi. À l'expérience professionnelle et à la capacité d'adaptation et de résilience, il faut la connaissance du milieu d'accueil, des espaces socioprofessionnels et surtout avoir un bon réseau pour trouver un emploi ou une activité génératrice de revenus (Gueye, 2018).

Les déplacés ont mis en œuvre des stratégies pour l'intégration dans leur nouvel environnement. Ces stratégies sont faites comme l'a dit (Gueye, 2018) « de privation volontaire et de mobilisation des ressources. Cela implique une résistance à la force des choses, une lutte qui vise à affronter plutôt qu'à subir les déterminations de la situation et de la conjoncture. La mobilisation est un choix volontaire par lequel le sujet cherche à s'arracher aux destinées les plus probables » (Gueye, 2018, P.211). Les déplacés ont affronté les obstacles à leur intégration, ils ont su grâce à leur capacité de résilience créer des possibilités d'un lendemain meilleur.

Les déplacés qui arrivent à Ziguinchor rentrent dans un processus d'intégration socio-économique. L'intégration sociale des déplacés est permise d'abord par la famille à travers l'accueil et l'hébergement et la solidarité. La cohabitation, le partage de l'espace résidentiel et de la nourriture est la première étape d'un long processus d'intégration. Les associations communautaires, religieuses, féminines, etc., permettent également aux déplacés de se socialiser à travers les activités qu'elles mènent. L'intégration sociale est aussi appréciée par l'accès aux services publics : eau potable, services de soins et électricité. L'intégration économique implique l'accès à un emploi ou à une activité économique. Parmi les activités génératrices de revenus à Ziguinchor, l'agriculture est en pole position avec le maraîchage et de l'exploitation de la filière de l'anacardier. Outre les activités agricoles, l'intégration économique des déplacés passe par l'emploi dans les métiers et les emplois informels.

En guise d'hypothèse générale, la littérature montre que l'intégration socio-économique passe par la famille, par la pratique des activités agricoles et par l'accès à un emploi.

3.L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE ET LA SEGREGATION SPATIALE DES DEPLACES A ZIGUINCHOR

À leur arrivée à Ziguinchor, les déplacés sont accueillis par leurs parents, amis et connaissances. Pour acquérir une autonomie financière, ces déplacés migrent vers la périphérie de la ville de Ziguinchor à la quête d'un lieu de vie où ils peuvent pratiquer l'agriculture et le maraîchage. En effet, la périphérie de Ziguinchor est le seul espace qui de nos jours a des réserves foncières (Dasylva et al., 2018). En se retranchant vers la périphérie, ces déplacés exacerbent une ségrégation spatiale déjà existante dans la ville. En réalité, les vagues de déplacés qui sont arrivées à Ziguinchor ont occupé la périphérie de la ville parce que c'est le seul lieu où ils pouvaient trouver un espace pour bâtir un toit, mais aussi à cause de la proximité de ces quartiers périphériques avec leur village d'origine. Ainsi, l'arrivée des déplacés a entraîné une reconfiguration de la ville de Ziguinchor et modifié la structure des quartiers périphériques. En effet, l'arrivée des déplacés dans une ville modifie la structure sociale et spatiale de cette ville (Pérouse de Montclos, 2010).

À Ziguinchor, les déplacés s'installent dans les quartiers périphériques de la ville et parfois même dans des zones non aédificandi¹. L'installation des déplacés dans la périphérie de la ville constitue un atout à leur intégration socio-économique. En effet, elle permet aux déplacés de pratiquer des activités agricoles, le maraîchage, l'élevage entre autres activités génératrices de revenus. Ces déplacés vivaient de l'agriculture avant leur déplacement comme d'ailleurs la plupart des habitants de la Casamance. Mais il faut reconnaître que les terres disponibles pour les pratiques agricoles à Ziguinchor, contrairement aux nombreux hectares dont disposaient les déplacés avant leur déplacement, ne suffisent pas pour avoir une production agricole comparable à celle avant leur déplacement. C'est d'ailleurs la raison des pratiques agricoles dans les interstices (Dasylva et al, 2018). De ce fait, ces personnes déplacées qui tiraient l'essentiel de leur revenu sur l'exploitation des produits agricoles et forestiers et sur la cueillette et la commercialisation des fruits forestiers se retrouvent à

¹ <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17094065/zone-non-aedificandi>.

Ziguinchor avec des possibilités de pratiques agricoles limitées (Gueye, 2020) vont devoir s'adapter à cette situation de déficit de terres de culture, mais aussi à l'agriculture urbaine. En plus des difficultés que rencontrent les déplacés dans la pratique de l'agriculture, l'accès à l'emploi constitue un obstacle qu'affrontent les déplacés à Ziguinchor. En réalité, arrivés à Ziguinchor, les déplacés doivent trouver des moyens de générer de l'argent pour satisfaire leurs besoins de base. Ceci doit se faire par l'obtention d'un emploi ou par la pratique d'une activité économique telle que l'agriculture, la pêche, l'artisanat et le commerce. Les difficultés d'accès aux opportunités professionnelles et à la pratique d'activités économiques à cause d'un manque de terre pour les pratiques agricoles mettent les déplacés dans une situation d'incertitude quant à leur avenir.

L'intégration sociale des déplacés est aussi rendue difficile par la ségrégation spatiale dans la ville de Ziguinchor. En effet, les déplacés résident en majorité dans les quartiers périphériques de la ville. Ces dernières sont dépourvues de services publics et d'infrastructures de bases. De ce fait, les déplacés dans ces quartiers rencontrent des difficultés pour accéder aux services sociaux de base (Santé, éducation, eau) (Gomis, et Thior, 2020). Cette ségrégation spatiale entraîne une fracture sociale de la ville et est un frein à l'intégration sociale des déplacés de ces quartiers ségrégés.

Sans espaces suffisant pour les pratiques agricoles ni emploi, la capacité financière et sociale des déplacés se trouve réduite. En effet, la situation économique et sociale du Sénégal et le caractère long des déplacements en Casamance contribuent grandement à réduire les opportunités d'intégration des déplacés dans la ville de Ziguinchor (Goudiaby, 2015). Ces déplacés aux moyens financiers limités et dépourvus de leurs terres agricoles abandonnées dans leurs villages se trouvent dans une situation qui ne facilite pas leur intégration sociale et économique. Cette difficulté d'intégration est exacerbée davantage par la ségrégation spatiale dans la ville de Ziguinchor.

Face à ces barrières d'intégration socio-économique exacerbée par la ségrégation spatiale, nous formulons comme question de recherche : quels sont les processus sociaux et économiques de cette intégration socio-économique ?

CHAPITRE 2

CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Le déplacement de population est un phénomène réel d'une portée planétaire, mais plus récurrent dans les pays en développement. Cette migration forcée entraîne plusieurs répercussions sur les déplacés. L'une des plus grandes conséquences du déplacement est la dégradation du niveau de vie des déplacés. Lorsque le déplacement de population est inévitable, il est tout de même possible que la réinstallation des déplacés s'accompagne d'une intégration socio-économique (Cernea, 2000). Prenant en compte la rareté des propositions théoriques sur les déplacements forcés, nous aurons recours au modèle risque, appauvrissement et reconstruction de Michael Cernea pour démontrer que le déplacement entraîne une précarité économique et sociale qui limite l'intégration socio-économique des déplacés.

4. DES DEPLACEMENTS FORCES DES POPULATIONS AUX LOGIQUES D'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE

Dans le but de trouver des solutions aux effets du déplacement forcé sur les personnes déplacées, Michael M. Cernea a proposé une approche théorique des déplacements forcés qui s'intéresse aux aspects socio-économiques, à l'appauvrissement des populations déplacées ainsi qu'à leur réinstallation. Ce modèle apporte des éléments de réponses aux risques de précarité socio-économique qui menacent les déplacés. Cette approche théorique est à l'origine utilisée pour étudier les déplacements de populations liés aux projets de développement (Cernea, 1998), dont l'organisation peut être faite en amont, alors qu'on ici dans un contexte de conflit armé. Cependant, les études ont montré que cette théorie peut être appliquée dans d'autres catégories de déplacements forcés tels que les guerres civiles, les conflits ou les tensions politiques et que son application peut aussi se faire dans différents contextes spatiaux (Kibread, 2000). L'approche théorique des déplacements forcés n'est pas

un modèle théorique purement académique, il est conçu pour être un outil de planification pour les professionnels du développement (Cernea, 1998). La fonction diagnostic et celle prévisionnelle font de cette approche théorique un outil de prévention, de rétablissement, de planification en amont des programmes et des politiques des gouvernements et des organisations non gouvernementales. Cependant, le déplacement forcé tel le cas du déplacement lié au conflit casamançais était spontané et brusque. Ce qui fait qu'aucune planification en amont du déplacement n'est possible à Ziguinchor. Même si cette approche théorique n'a pas été conçue à la base pour des besoins pédagogiques, ce modèle est comme l'ont rappelé Cernea et Kibreab (2000), un outil pertinent pour mener des recherches relatives aux déplacements forcés de toutes sortes. D'ailleurs, des chercheurs ont appliqué ce modèle théorique sur des recherches relatives au déplacement forcé en Inde et en Afrique.

Cernea énumère plusieurs types de pertes et d'effets caractéristiques de son modèle des déplacements forcés. Parmi celles-ci nous pouvons citer : la perte de terre, perte d'emploi, perte de domicile, perte de l'accès aux ressources et services collectifs, la désagrégation sociale, l'augmentation, la marginalisation, etc. Ces risques d'appauvrissements sont similaires à ceux des déplacés en Casamance. En effet, ces derniers, ont perdu lors de leur déplacement leurs domiciles abandonnés dans les villages, leurs terres pour la pratique agricole qui entraîne des pertes d'emploi dû au fait que la plupart les déplacés vivaient de l'agriculture. Les déplacés à Ziguinchor, à l'image des effets sociaux et économiques mentionnés par Cernea, subissent également des conséquences économiques liées aux difficultés d'insertion économique notamment par l'emploi et par la pratique d'activités génératrices de revenus, les déplacés endurent aussi des effets sociaux du déplacement lié à des problèmes d'accès aux services sociaux et services publics. Ces déplacés sont aussi marginalisés dans leurs territoires d'accueil. Ainsi, dans le cadre de notre recherche, cette approche permettrait de mieux identifier les problèmes liés à l'insertion socio-économique des populations déplacées et éventuellement de trouver des pistes de solutions. La fonction diagnostique de cette théorie permettrait grâce à sa « capacité cognitive et explicative qui repose, sur un ensemble de données analytiques déjà accueillies au cours de recherche sur les déplacements de population » (Cernea, 1998, p.1), de diagnostiquer la situation économique

et sociale des déplacés afin d'analyser leur insertion socio-économique dans la ville de Ziguinchor. Une autre utilité de cette approche théorique pour notre travail se trouve dans sa fonction portant sur sa capacité à guider la recherche. En effet, l'intérêt premier de cette théorie repose sur son utilité pratique. De ce fait, elle nous permettra de formuler des hypothèses sur diverses variables de déplacement et d'insertion socio-économique et sera utile comme grille pour orienter la collecte des données sur le terrain (Cernea, 1998).

2.1.1 L'intégration socio-économique : définitions

Il sera question ici de définir les concepts clés de notre recherche. Plusieurs concepts importants découlent de notre problématique de recherche, mais nous ne pouvons pas tous les prendre. Ainsi, pour des raisons de rationalité et de pertinence, nous allons choisir les concepts qui nous sont plus importants. Il s'agit de : l'intégration et de la famille.

2.1.2 Intégration

Le concept d'intégration viendrait du latin intégratio, onis qui signifie l'action d'intégrer, faire pour qu'une personne, un groupe s'intègre à ou dans quelque chose (dictionnaire Larousse). L'intégration est un concept qui polarise le débat politique et pose en sciences sociales le problème de ses définitions. Mais sa particularité est que d'un contexte à un autre, il ne perd pas son sens profond (Sayad, 1994). La sociologie d'inspiration durkheimienne et fonctionnaliste définit l'intégration comme « les processus par lesquels un groupe social, national, familial, etc., s'appuie sur les individus pour assurer sa propre cohésion » (Wiewiorka, 2008). Elle est vue comme le « vouloir vivre ensemble » (Rhein, 2002, p.194). Pour Durkheim, l'intégration concerne la Société Générale, entendue comme la société étatique et nationale, mais également les groupes particuliers qui la composent.

La sociologie de l'intégration met le groupe au centre de sa définition de l'intégration. En effet, elle a une vision holistique de la notion l'intégration. La capacité d'intégration d'une société est analysée en fonction de la densité d'interaction entre ces membres et à leur adhésion à des valeurs partagées (Wiewiorka, 2008). Donc, la fréquence des interactions et

des relations est source de cohésion sociale qui est un indicateur de l'intégration sociale. Ainsi, Durkheim dans son ouvrage sur le suicide (1897) fait une corrélation entre le taux de suicide et la notion d'intégration, il montre que les suicides sont moins élevés lorsque les individus participent à une « cohésion sociale », religieuse, domestique, politique ou professionnelle, plus intègre.

L'intégration se fait de façon individuelle. Mais cette intégration individuelle permet d'impulser une intégration collective (Khellil, 1997). L'intégration est l'œuvre de trois grands acteurs : la société, l'État et la nation. Elle se construit au tour de trois registres : social, politique et institutionnel et culturel. Ainsi, l'intégration doit se faire à l'intérieur de chacun de ces registres tout en articulation ou en fusion entre eux (Wiewiorka, 2008). L'intégration est progressive et parfois automatique, elle dépend du contexte et du comportement de la personne qui conduit l'intégration. En effet, l'intégration sociale devient impossible lorsqu'une des parties prenantes adopte un comportement contraire aux normes établies par la communauté d'accueil (Mugenzi, 2020). L'intégration sociale est pour Pierre Keable :

La résultante d'un processus d'apprentissage et de développement qui implique un fonctionnement dans l'exécution de rôles sociaux appropriés à son groupe d'âge (travailler, étudiant, ami, partenaire, amoureux, citoyen) et à ses capacités, une appartenance à des groupes dont le fonctionnement respecte les règles, les valeurs et les normes morales et légales, ainsi que des relations adéquates, stables et réciproques avec ces groupes de dimension objective dans lesquels on se sent apprécié et investi en tant qu'individu subjectif (Keable, 2007, p.3).

Cette définition de l'intégration renvoie à plusieurs dimensions : relationnel, professionnelle, sociale, scolaire, morale et légale et économique. Ces définitions montrent que le concept d'intégration sociale couvre un champ très vaste et qu'il est souvent assimilé à l'assimilation dont il se distingue par la finalité. En réalité, la distinction entre l'intégration et l'assimilation se situe dans le fait que l'intégration est un processus par lequel l'intégrité de l'individu se fond dans le groupe sans pour autant se dissoudre alors que l'assimilation tente de faire disparaître toute spécificité culturelle (Sayad, 1994). L'assimilation est un processus de fusion ou de dissolution des immigrés ou des communautés issues de l'immigration dans leur

société d'accueil. Elle est considérée comme le produit et le résultat final de l'intégration et cette dernière est une étape indéniable vers l'assimilation (Azrrar, 2021).

Pour la problématique de ce projet, il est plus pertinent de nous intéresser à la dimension sociale et économique de l'intégration parce que notre projet d'étude tourne au tour de l'intégration sociale et économique. Ainsi, pour Paul Couto, (2018), l'intégration socio-économique est le processus par lequel un individu ou un groupe de personnes s'insère sur le plan social et économique dans un territoire. C'est une manière d'entrer dans une communauté et de trouver sa place dans le système d'interaction sociale et de se bâtir une situation économique (Cohen-scali, 2013). L'emploi est le mode d'intégration économique et sociale par excellence. En effet, l'intégration des personnes à la société est indissociable de l'intégration par le travail. C'est par le travail que le déplacé participe à la vie d'ensemble (Schnapper, 2007).

Une intégration réussie passe par la réalisation et l'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la santé, aux droits et à une interaction sociale avec les groupes de la communauté d'accueil (Wiewiorka, 2008). Une situation économique satisfaisante ne conditionne pas l'intégration, des populations à faible revenu peuvent tout à fait s'intégrer culturellement et politiquement (Lapeyronnie, 1992). L'intégration permet à un individu d'affirmer son appartenance et son association à une communauté ou à une société donnée dans laquelle il s'insère en s'adaptant aux valeurs et aux normes de cette communauté, par le biais de la socialisation et de la solidarité, qui lui permettra ainsi de construire et d'entretenir des liens sociaux.

Le processus d'intégration dépend de l'attitude de la société d'accueil, de son ouverture ou de ses préjugés (Tiberj, 2014). Elle est facilitée dans une société ouverte et affaiblie dans une société résistante, voire discriminatoire. Mais l'intégration ne dépend pas objectivement de la volonté des individus qui cherche à s'intégrer ni d'ailleurs de la société. Elle ne résulte pas d'efforts menés avec un objectif d'intégration, elle est plutôt au bout d'actions entreprises à d'autres fins (Sayad, 1994). Elle n'est pas forcément voulue, elle est « un processus

inconscient quasi invisible de socialisation qui ne peut être uniquement le produit d'un volontarisme politique de la Société » (Sayad, 1994, P. 8).

Le concept d'intégration peut être analysé sous deux jalons : le politique et le social. Ainsi, il y a l'intégration comme un processus politique (qui nous intéresse moins pour cette étude) et l'intégration comme un processus social.

Parler de l'intégration sociale revient à aborder la notion de socialisation. En effet, l'intégration d'une personne dans son nouvel habitat passe par la socialisation (Mondada, 2021). La socialisation est un processus qui permet aux immigrés de trouver leur place dans la société ou dans la nation dont ils se trouvent et acceptent les règles et normes ou valeurs mises en place (Wiewiorka, 2008). Khellil (1997) parle de la socialisation « primaire » et de la socialisation « secondaire » pour introduire la notion de ré-socialisation. Cette dernière sert à expliquer le processus de socialisation. En effet, les immigrés ou les déplacés sont déjà socialisés avant leur migration. Cependant, les interactions entre migrants et leur communauté d'accueil confèrent aux dits migrants une seconde socialisation. La socialisation est alors perçue comme un processus adaptatif. L'individu continuera sa socialisation sa vie durant par de multiples processus d'adaptation (Khellil, 1997). La socialisation est donc :

L'installation consistante et étendue d'un individu à l'intérieur du monde objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci. La socialisation primaire est la première socialisation qui l'individu subit dans son enfance et grâce à laquelle il devient un membre de la société. La socialisation secondaire consiste en tout processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans de nouveaux secteurs du monde objectif de la société (Khellil, 1997, p.25).

L'intégration passe par la famille et par l'école. Par la famille, il s'agit de l'intégration « infantile » et s'agissant de l'école, c'est la socialisation par l'apprentissage (Khellil, 1997). Contrairement à la socialisation durkheimienne avec l'idée d'homogénéité et de culture unique, l'école de Chicago défend l'idée d'une socialisation par l'interactionnisme social. À l'homogénéité, ils préfèrent la coexistence (Khellil, 1997).

L'intégration ne réussit pas toujours, elle n'a jamais été totale, il y a toujours des ratés et des difficultés. Des migrants, des pauvres ont été rejetés ou n'ont jamais trouvé leur place, ils ont été victimes de ségrégation et de xénophobie, mais finalement l'intégration a fonctionné (Lapeyronnie, 1992). C'est pour dire, qu'elle un processus mêlé d'embuches qui nécessite la capacité d'adaptation à un nouvel environnement dans la société d'accueil. Elle nécessite un travail de socialisation et de ré-socialisation dont parlait Khellil (1997). C'est un processus continu sans début ni fin. Pour Sayad (1994), l'intégration est un processus dont on ne peut parler qu'après coup, pour dire qu'elle a réussi ou qu'elle a échoué, un processus qui consiste à passer de l'altérité la plus radicale à l'identité la plus totale » (Sayad, 1994, p. 8). Elle est effective lorsque le sujet a acquis ce qui suppose faire culture et faire société (Wiewiorka, 2008).

La socialisation est une voie incontournable vers l'intégration. C'est la première approche de l'intégration de l'individu. La socialisation permet l'interaction entre des individus ou des groupes d'une société ou d'une communauté et aboutit à l'intégration sociale et même économique de ces parties prenantes. L'emploi est par ailleurs le mode d'intégration économique par excellence. Ainsi, l'intégration renforce la cohésion sociale des individus ou des groupes concernés et permet le développement de leur communauté ou de leur territoire. Cette acception l'intégration est à bien des égards celle de l'intégration des déplacés à Ziguinchor qui passent par la famille et les organismes communautaires, mais aussi à travers l'emploi et les activités économiques pour s'intégrer.

L'intégration est un processus progressif qui recouvre un champ large. Il est souvent assimilé à la notion d'assimilation et de socialisation. L'intégration passe par plusieurs instances parmi lesquelles se trouve en pole position la famille. En effet, la famille est la première instance de socialisation et donc d'intégration.

2.1.3 Famille

La famille est une notion qui est familière à tout le monde, mais dont la définition n'est pas facile à cerner. La perception de la famille dépend d'un milieu à un autre et d'un domaine à

un autre. C'est une notion qui peut être appliquée en politique dans ce cas on parle de famille politique, en géopolitique sur ce cas les exemples de la « famille européenne » ou de la « famille euro-atlantique » sont illustratifs, ou appliqués simplement dans son sens originel lié au mariage (Wiewiora, 2018). Mais de manière générale, on distingue deux catégories de famille : la famille primaire ou nucléaire et la famille élargie. La famille primaire est constituée de deux adultes et de leurs enfants. Cette conception de la famille est très répandue en occident. C'est la famille conjugale dont parlait Durkheim. La famille au sens large est par contre caractérisée de personnes liées par la naissance, par alliance et par d'autres relations constitutives de famille élargie comme les tantes, oncles, nièces, etc. Cette acceptation de la famille est la plus présente dans les sociétés traditionnelles et africaines.

Pour Bourdieu, la famille est « un ensemble d'individus apparentés liés entre eux soit par alliance (mariage), soit par filiation, soit plus exceptionnellement par l'adoption (parenté) et vivant sous un même toit » (Bourdieu, 1993, P.32). Sur le même ordre d'idée, Déchaux et Le Pape, définit la famille comme « l'ensemble des personnes apparentées par consanguinité et/ou l'alliance » (Décheaux et Le Pape, 2021, P.3). Ces définitions couvrent la famille élémentaire constituée d'un couple et de leurs enfants et la famille élargie pris au sens de la parenté compris comme un ensemble de relations entre des familles élémentaires (Décheaux et Le Pape, 2021).

La famille n'est pas un agrégat d'individus qui vivent sur le même toit, ce n'est non plus un produit naturel ni un simple mot, elle est une construction de la réalité sociale. C'est un lien de confiance, de don basé sur des idéaux des relations humaines, de fraternité (Bourdieu, 1993). La famille est le premier et le plus important lieu social c'est « un groupe solidaire d'appartenance, composé de ceux qui vont devoir s'aider sans réfléchir ni calculer. On s'y serre les coudes dans une chaîne d'unions réciproques » (Vallon, 2006, p. 6).

La famille joue un rôle important dans la reproduction sociale, dans le renforcement des rapports sociaux et dans la structuration de l'espace social (Bourdieu, 1993). Elle assure la reproduction, l'ordre social et politique et joue un rôle capital dans l'éducation, dans l'apprentissage, dans la transmission des connaissances, bref dans la socialisation primaire (Wiewiora, 2018). De surcroît, la famille possède plusieurs capacités telles que la capacité

à répondre aux besoins physiques, affectifs, spirituels, financiers, matériels, de soutien, d'établissement d'interaction, de relation, de liens entre ces membres et à les maintenir (Latourelle, 1997). Outre ces fonctions, la famille joue aussi un rôle de soutien face aux risques existentiels et de formation sociale (Martin, 2004). En effet, dans un contexte de difficulté, la famille met en place des mécanismes d'adaptation pour pallier ces contraintes. En réalité, à travers les liens qu'entretiennent les membres de la famille, ces dernières sont capables de surmonter les dures épreuves de la vie, et ce, grâce aux capacités et aux ressources de la famille (Latourelle, 1997). Donc, la famille est une instance de régulation sociale et de protection de ses membres.

Cependant, la famille n'est pas une instance fermée sans contact ni relation avec la société. La famille est un pan de la société qui n'a de sens que dans la société. De ce fait, le concept de famille est à placer dans la société générale. Ainsi, pour Vallon, la famille « est un nœud, un nœud entre la file des générations et le fil de l'alliance qui noue des familles et des groupes qui s'ignoreraient sans cela. Si la famille est un nœud, la société est un ensemble de filets qui comporte beaucoup de trous ! Autant d'espace laissé à l'initiative, qu'elle soit créative, constructive ou délinquante ! » (Vallon, 2006, p.161). Pour Claude Lévis Strauss, « Ce qui différencie l'homme de l'animal, c'est que dans l'humanité, une famille ne saurait exister s'il n'y avait pas d'abord une société : pluralité de famille qui reconnaissent l'existence de liens autres que la consanguinité, et que le progrès naturel de la filiation de l'alliance » (Strauss, 1986, p.83). C'est la société qui reconnaît l'existence de la famille et cette dernière est adossée dans la société.

Pour ce travail de recherche, c'est l'acception de famille élargie qui sera retenue. Ce choix se justifie par le fait que la famille en Afrique est essentiellement élargie. La famille africaine désigne :

Un cercle de membre bien plus large que ce que le mot signifie dans son usage américano-européen. Malgré les mutations qui ont eu lieu, le concept de famille n'a pas changé de manière significative en Afrique durant les cinquante dernières années. Traditionnellement, la famille comprend les parents, les enfants, les grands-parents, les oncles et tantes, les frères et sœurs, tous pouvant avoir les propres enfants et d'autres personnes à charge (Ocholla-Ayayo, 1999, p.85).

La famille africaine est encore plus large que cette définition d’Ocholla-Ayayo. En réalité, il est quasiment impossible en Afrique qu’une personne connaisse tous les membres de la famille, il peut connaître que les membres de la famille qui se trouve dans son cercle proche. En Afrique, la famille est caractérisée par l’unité sociale de base à travers laquelle les enfants et les adolescents reçoivent un apprentissage ou une formation sur les valeurs, les normes, les croyances et les compétences nécessaires dans la vie de tous les jours. C’est l’unité économique de base qui apporte un soutien et offre la chance de réussite à tous les membres de la famille (Ocholla-Ayayo, 1999). La famille africaine est le plus important facteur de socialisation jusqu’à nos jours. Elle façonne les jeunes dès leurs débuts de l’adolescence à faire face aux réalités socio-économiques de la vie. Même si la modernité menace la coopération séculaire et la solidarité qui est le fondement de la cohésion entre les membres de la famille, la famille africaine garde toujours sa capacité à répondre aux besoins de ses membres (Adepoju, 1999).

La famille de manière générale, et davantage la famille africaine, par sa structuration, notamment le fait qu’un nombre plus élargi d’individus vivent sur le même toit, crée de la cohésion sociale. En effet, l’interaction, la cohabitation, la relation de coexistence au sein des familles font renaitre la solidarité familiale, l’esprit de partage, bref l’esprit collaboratif et coopératif.

5. L’INTEGRATION A ZIGUINCHOR : ENTRE INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE ET SEGREGATION SPATIALE

Cernea fait ressortir des éléments intéressants notamment : l’exclusion, l’insertion socio-économique et la réinstallation, mais ne va pas plus loin et son approche est centrée sur un angle juridique trop abstrait qui ne ressemble pas à bien des regards à la réalité concrète sur le terrain à Ziguinchor. Nous allons essayer d’aller plus loin en abordant plutôt cette question d’abord avec les travaux sur l’intégration socio-économique et ensuite avec ceux sur la ségrégation spatiale.

2.1.4 Le processus socio-économique

Le processus d'intégration socio-économique des déplacés se fait à travers l'emploi et la pratique d'activités économiques dans divers secteurs tels que : l'agriculture, le maraîchage, la commercialisation des fruits, les métiers de la construction, mais aussi par l'entrepreneuriat.

L'emploi est le mode d'intégration par excellence (Wiewiorka, 2008). L'intégration à travers l'emploi se fait au moyen de l'insertion professionnelle. L'intégration professionnelle rend possible l'intégration économique, mais aussi sociale (Diop, 1995). En effet, l'emploi permet aux déplacés d'acquérir une autonomie financière et une ascension sociale, mais aussi de créer des relations sociales à travers les interactions dans les lieux de travail. Ainsi, à Ziguinchor, les déplacés travaillent dans plusieurs secteurs d'activités. Mais force est de reconnaître que l'agriculture reste le premier pourvoyeur d'emploi pour les déplacés. Les déplacés qui sont essentiellement des agriculteurs cherchent des stratégies pour mettre en valeur savoir-faire agricole et en tirer des moyens de subsistance. Ainsi, pour pratiquer l'agriculture, les déplacés trouvent des terres de culture dans la périphérie de la ville et dans des interstices urbains ou dans les plaines inondables (Dasylva et al., 2018). Dans les champs de culture sont cultivés le riz, le haricot, la patate en saison des pluies et des légumes et certains fruits en saison sèche. La production et la commercialisation des produits agricoles et fruitiers permettent aux déplacés de subvenir à leur besoin (Dasylva et al., 2018. Gueye, 2018).

Le maraîchage est également l'une des stratégies d'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor. Les activités maraîchères sont pratiquées dans les champs à la périphérie de la ville, mais aussi, et surtout dans les interstices urbains. Ces activités maraîchères sont pratiquées plus en saison sèche. En effet, le maraîchage pratiqué dans les interstices urbains et dans les champs agricoles et commercialisés dans le marché de la ville permet aux déplacés d'avoir des assises financières, mais aussi d'y tirer une production alimentaire pour leur ménage (Fall, 2016). Pour certains, cette activité est une stratégie de compensation économique qui permet de rallonger les fins du mois.

L'intégration socio-économique des déplacés passe également par les emplois dans les secteurs de la construction et autres professions comme les maçons, les ouvriers de chantier sans qualification, menuisiers, etc. Les déplacés qui sont dans cette catégorie sont ceux qui avaient de l'expérience professionnelle dans leur domaine avant leur déplacement et ceux qui sont reconvertis faute de ne pas pouvoir continuer leurs activités économiques pour diverses raisons (Gueye, 2018). En effet, les déplacés qui avaient capitalisé des expériences professionnelles avant le déplacement ont pu monnayer ces expériences avec les emplois disponibles dans leurs territoires d'accueil et parfois même au prix de concessions, par exemple accepter un emploi dont la rémunération est largement en dessous du marché ou de se reconvertir dans un autre domaine ou secteur d'activité (Gueye, 2018).

D'autres déplacés ont par ailleurs opté pour l'entrepreneuriat comme moyen d'intégration socio-économique. Ainsi, ils mettent sur place leurs propres structures. Ces initiatives peuvent être individuelles comme collectives. Il s'agit d'unité de transformations de fruits (mangues, anacarde, made etc.), de groupements d'intérêt économique (GIE). Pour financer leurs activités entrepreneuriales, les déplacés bénéficient de plusieurs bailleurs. En effet, dans le cadre de leurs activités socio-économiques, les déplacés sont soutenus par des organisations non gouvernementales (ONG), des organismes publics dans le cadre des programmes de relance des activités économiques de la Casamance. Les déplacés à travers leurs réseaux, les associations communautaires, religieuses, féminines, etc., arrivent à construire un réseau qui sert d'outil d'intégration sociale, mais aussi économique (Gueye, 2018). Les associations culturelles, communautaires et religieuses ou la religion en général jouent un rôle important dans l'intégration des déplacés (Mugenzi, 2020, Jacobs et Paviotti, 2017). En effet, les interactions, la solidarité entre les membres de la même communauté religieuse facilitent l'intégration sociale de déplacés, mais ouvrent également des pistes d'insertion professionnelle. L'hospitalité et la solidarité familiale permise par des relations intrafamiliales saines sont les premiers mécanismes sur lesquels s'appuient les déplacés pour s'intégrer socialement, mais aussi économiquement. En effet, certains ont pu avoir accès à la terre pour l'agriculture grâce à leurs parents à Ziguinchor qui les ont soit prêté ces terres ou les ont tout justement cédées. La solidarité entre les déplacés et leurs communautés permet

aux déplacés d'alléger certaines difficultés (Gueye, 2020). Cette solidarité entre déplacés et population hôte joue un rôle important dans le processus d'intégration social et économique des déplacés à Ziguinchor.

L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor se fait à travers plusieurs mécanismes : l'emploi et la création d'activités économiques, cet ensemble regroupe l'agriculture, le maraîchage, la vente et la commercialisation des produits agricoles, maraîchers et des fruits, mais aussi les métiers et les emplois divers. Parmi les mécanismes d'intégration socio-économique, il y a aussi la solidarité, l'entrepreneuriat et l'intégration à travers la famille, les associations religieuses, culturelles et communautaires.

L'intégration socio-économique est liée à la structure et à l'organisation urbaine de la ville qui accueille les déplacés. La structure de la ville peut-être un atout à l'intégration socio-économique tout comme elle peut être un obstacle à cette intégration.

2.1.5 La ségrégation urbaine de la ville de Ziguinchor

Le concept de ségrégation urbaine est utilisé pour la première fois dans le milieu scientifique par les sociologues de l'école de Chicago pour étudier le parcours des migrants dans l'agglomération de Chicago (Vieillard-Baron, 2004). Elle sera aussi utilisée ici pour analyser son rôle dans l'intégration socio-économique des déplacés dans la ville de Ziguinchor.

La ségrégation urbaine prend forme lorsque les inégalités socio-économiques créent une distance physique entre les habitants d'une même société. En effet, le processus de ségrégation commence dès qu'une couche défavorable de la société se concentre dans les quartiers périphériques alors que la classe prospère prend sa distance dans les quartiers aisés (Laurent et al, 2004). Elle est une manifestation spatiale des inégalités et un processus d'exclusion des pauvres. C'est le résultat d'une absence d'interaction entre les groupes sociaux et d'une inégalité de distribution des couches socio-économiques dans l'espace urbain (Vieillard-Baron, 2004). La ségrégation urbaine est causée par plusieurs facteurs. Elle peut être le fait d'une histoire économique, politique et urbaine. Peu importe la cause, la ségrégation urbaine, est une mise en écart intentionnelle ou non d'un groupe particulier (Oberti et Preteceille, 2016).

La ville de Ziguinchor est constituée d'une part d'un noyau et de quartiers intermédiaires qui correspondent au centre-ville et au centre commercial constitués par des quartiers comme Escal, Tilène, Boukote, Goumel, etc. Ces deux échelons regroupent l'essentiel des équipements et infrastructures de la ville. Les marchés de la ville, la gare routière, le port, les banques, les administrations et services étatiques s'y trouvent. Ces échelons du découpage de la ville sont caractérisés par des quartiers qui respectent les normes urbanistiques, qui animent la vie économique de la ville et qui polarisent les équipements, les infrastructures et services de la ville.

D'autre part, la périphérie de la ville de Ziguinchor correspond aux quartiers informels caractérisés par des habitations non réglementaires (Gomis et Thior, 2020). C'est le cas des quartiers Nema 2, Cobada, Kénia, Diabire, Kandialang, Lindiane, etc. Ces quartiers spontanés sont caractérisés par l'absence des infrastructures et équipements de base. En effet, les services sanitaires, l'eau potable, l'électrification publique sont quasi inexistant dans ces quartiers. Il en est de même pour l'assainissement et le transport public (Gomis et Thior, 2020). Ces quartiers périphériques sont marqués par une omniprésence des déplacés. En effet, les déplacés à leur arrivée à Ziguinchor ont occupé la périphérie de la ville parce que c'était le seul lieu qui offrait des espaces disponibles pour habiter, mais aussi pour pouvoir pratiquer l'agriculture. L'installation des déplacés dans la périphérie distante des autres échelons de ville, mais pas qu'une distance physique, mais aussi sociale, économique pose un problème d'accès aux services sociaux et donc l'intégration socio-économique. En effet, la ségrégation a pour conséquence de mettre les populations ségrégées dans une situation d'absence de perspectives caractérisée par le chômage de masse et concrétisée par la divergence urbaine matérialisée par l'inégalité d'accès à l'éducation, à la santé, au logement et autres services (Laurent et al, 2004). Une forte ségrégation urbaine est un obstacle à l'intégration des déplacés.

La ségrégation urbaine de la ville de Ziguinchor crée une inégalité des chances entre les habitants des quartiers centraux et intermédiaires et ceux des quartiers périphériques. Elle crée aussi une fracture sociale entre les deux principaux échelons opposés. Cette situation

d'inégalité sociale et spatiale est une entrave à l'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor.

Les difficultés d'intégration que rencontrent certains déplacés dans leurs territoires d'accueil amènent certains d'entre eux à retourner dans leur localité d'origine. D'ailleurs, pour beaucoup de réfugiés, leur vie d'avant le déplacement est meilleure que leur vie dans leur territoire d'accueil. Si les conditions d'un retour se présentent, ils retourneront dans leurs localités d'origine (Dembele et Adama, 2021 ; Robine et Ndione, 2006). À l'intégration locale, d'autres préfèrent le retour dans leur localité d'origine.

6. LE RETOUR DES PERSONNES DEPLACÉES DANS LEUR LOCALITÉ

Après plusieurs années de refuge, d'exil dû à un déplacement forcé, beaucoup de déplacés choisissent de retourner dans leur localité d'origine. Le retour des déplacés dans leurs lieux d'origine est une dynamique importante de sortie de crise. Il est considéré comme une forme de « retour à la normale » après une situation marquée par un déplacement temporaire (Vivet, 2015). En réalité, le retour des déplacés est synonyme de paix et de rétablissement du tissu social détruit par la guerre, il est un processus de reconstruction et de réhabilitation des déplacés (Vivet, 2015). Le retour est motivé par le besoin de retrouver la vie d'avant le déplacement, de retrouver l'identité liée au territoire et pour ceux qui ont des difficultés d'intégration dans leur lieu d'accueil, de se réintégrer chez eux (Dembele et Adama, 2021, Vivet, 2015). Le retour des déplacés permet de diminuer la pression sur les infrastructures et sur les services urbains, de réduire le travail informel et d'encourager l'agriculture d'autant plus que la majorité des déplacés travaillaient dans l'agriculture (Vivet, 2015). Donc, le retour des déplacés a un double avantage, il permet aux lieux d'accueil de souffler en diminuant la pression sur les services publics et sur les familles d'accueil, de surcroît, il permet la reconstruction et la réintégration des déplacés chez eux. Le retour est le désir et le rêve de tous les déplacés, pour eux, c'est comme recouvrer la vue, la lumière qui fait défaut à l'aveugle (Sayad, 2006). C'est la volonté de retrouver un espace ouvert à toutes les nostalgies, un lieu chargé de sacralité et de sanctification (Sayad, 2006). Les déplacés ont

donc peu à perdre en retournant et beaucoup à regagner en termes d'indépendance et de dignité (Evans, 2021).

Cependant, le retour des déplacés dans leur lieu d'origine est hypothéqué par plusieurs obstacles. Il faudrait rassembler plusieurs conditions nécessaires au retour des déplacés : il s'agit d'abord de la question de sécurité, ensuite de l'environnement économique et enfin de l'accès aux services publics.

La première condition au retour des déplacés est l'aspect sécuritaire. En effet, les déplacés ont fui leur localité pour trouver refuge ailleurs, dans un endroit paisible. Donc leur retour dans ces zones anciennement risquées est conditionné d'abord et avant tout par le retour de la sécurité dans ces territoires (Dembele et Adama, 2021 ; Vivet, 2015 ; Rey-Lescure, 2011). En réalité, dans la plupart des conflits, le retour de la paix a précédé le retour des personnes déplacées. C'est le cas des conflits au Darfour, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

La deuxième condition au retour liée à l'environnement économique. En effet, les opportunités d'emploi sont un des facteurs premiers qui influence le retour des déplacés. L'emploi est indispensable à la réintégration des déplacés dans leur localité d'origine (Rey-Lescure, 2011). Les déplacés qui se sont réfugiés pendant plusieurs années dans d'autres localités, s'ils reviennent, doivent avoir des activités économiques qui les permettront de se reconstruire. Logiquement, cela ne devrait pas poser de problème d'autant plus que la plupart d'entre eux possédaient des terres et vivaient de l'agriculture avant le déplacement. Donc à leur retour, ils pouvaient continuer d'exploiter leurs terres et de vivre de l'agriculture. Sauf que, à leur retour des problèmes d'accès aux terres de culture se pose à ces déplacés. Certains ne peuvent pas accéder à leurs terres de cultures, aux rizières dans leurs villages parce que leurs terres se trouvent dans des zones minées par les rebelles lors de la période de guerre (Robine et Ndione, 2006). D'autres n'ont plus accès à leurs terres parce que d'autres personnes sont venues occuper et exploitent leurs terres. Cette situation est source de conflit entre les déplacés de retour et ceux qui occupent leurs terres (Robine et Ndione, 2006). C'est le refus de restituer les propriétés dont parle Rey-Lescure, (2011), qui est nécessaire au processus de retour des déplacés. L'indisponibilité des terres de culture amène certains

retournés à rejoindre encore la ville et d'autres sans autres alternatives demeurent au village dans une situation de précarité (Robine et Ndione, 2006).

La troisième condition au retour des déplacés dans leur localité d'origine est liée à l'accès aux services publics. En effet, les personnes déplacées qui sont de retour dans leur localité ont besoin d'accéder aux services sociaux de base à savoir l'éducation, la santé, l'eau potable, l'électricité, etc., surtout pour les personnes vulnérables, notamment les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. L'absence des structures et des services est un frein et à la réintégration des retournés (Dembele et adama, 2021). Alors que la réhabilitation des infrastructures sociales et la reprise des services publics dans les villages motivent les déplacés à y retourner (Ndiaye et Tine, 2024). D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle les retournés ont tendance à s'établir à proximité des chefs-lieux de district ou à la périphérie des petites villes afin d'avoir accès aux services publics (Vivet, 2015). La présence des services publics est un facteur indispensable au retour et à la réintégration des retournés dans leur localité d'origine.

Les retours des déplacés dans leurs localités d'origine est une un indicateur de retour de la paix et de rétablissement du tissu social. Il permet une reconstruction, une réhabilitation des déplacés et permis aux lieux d'accueil de souffler. Mais le retour des déplacés nécessite au préalable trois conditions à remplir au niveau des territoires de retour. Il s'agit d'abord, d'avoir une sécurité dans les lieux de retours, ensuite, d'avoir un environnement économique favorable et enfin, d'avoir la possibilité d'accéder aux services publics dans zones de retour des déplacés.

7. QUESTION GENERALE DE RECHERCHE

Les déplacés qui ont fait le choix d'une installation définitive dans la ville de Ziguinchor doivent passer par un processus d'intégration locale. L'intégration comme disait Khellil « implique une distance avec la communauté d'origine et un rapprochement consécutif des valeurs de la société d'accueil » (Khellil, 1997, P.96). Elle passe par la socialisation qui se fait par un processus d'intériorisation des normes, des valeurs, des cultures et pratiques de la société d'accueil. La famille joue un rôle essentiel dans le processus

d'intégration des déplacés à travers l'accueil, l'hébergement, la protection et l'apport de besoin matériels, financiers, affectifs et spirituels (Latourelle, 1997). Elle est l'instance de base de l'intégration sociale. Cette dernière se fait à travers les interactions et les interrelations entre les déplacés et la population hôte. Mais la famille est appuyée dans son rôle d'aide et de soutien par les services publics. Cette collaboration entre la famille et les services sociaux constitue un levier à l'intégration sociale des déplacés (Van Pevenage, 2010). L'intégration économique passe par l'emploi ou par une activité économique. L'intégration socio-économique est comprise comme le résultat procuré par la combinaison du travail et des rapports sociaux (Safi, 2006). C'est le processus par lequel un individu ou un groupe s'insère socialement et économiquement dans une société. C'est la combinaison de la dimension sociale et de la dimension économique de l'intégration (Cohen-scali, 2013). Le revenu, la situation face à l'emploi et l'état du logement sont les indicateurs de l'intégration sociale (Safi, 2006).

Cernea a développé huit risques d'appauvrissement social et économique afin de cerner les effets du déplacement forcé lié aux projets de développement. L'essence de la maîtrise de ces risques d'appauvrissement est d'éviter ou du moins de minimiser l'appauvrissement des déplacés afin de faciliter l'intégration socio-économique. Ainsi, à chaque risque, il propose une solution pour l'éviter. L'idée est de réussir l'intégration des déplacés en faisant de sorte que ces derniers recouvrent le même niveau de vie ou du moins une vie comparable à celle qu'ils avaient avant le déplacement.

L'intégration des déplacés à Ziguinchor a un rapport avec la ségrégation spatiale de la ville. La ségrégation est l'antonyme de l'intégration. La ségrégation spatiale est le synonyme d'injustice spatiale, de discrimination spatiale. C'est un phénomène de division spatiale de la ville (Lehman-Frisch, 2009). C'est un processus intentionnel de mise en écart d'une partie la société. La ségrégation joue un rôle sur le processus d'intégration des déplacés dans la ville de Ziguinchor. En effet, elle a créé une fracture sociale entre certains déplacés et la population, notamment dans l'accès aux services publics. Les déplacés qui résident dans les quartiers périphériques ségrégés parfois dépourvus de plan d'aménagement peinent à accéder

à certains établissements scolaires, aux services de soins, mais surtout à l'eau potable. Cette situation est accentuée par l'absence de certains services publics au niveau de ces quartiers, mais surtout par les difficultés pour y accéder en raison de l'état défectueux des routes ou de l'impossibilité de leur usage par les voitures surtout en saison des pluies. Toutefois, ce processus intentionnel de mise en écart d'une partie de la société a permis à certains déplacés d'avoir accès à des terres agricoles. Dans tous les cas, certains déplacés ont eu du mal à se bâtir une nouvelle vie, signe d'un échec d'intégration.

Avant leur déplacement, les déplacés vivaient de l'agriculture, de la commercialisation et de la vente des fruits, de l'élevage, de la pêche dans des terres qui étaient leurs principales sources de revenus. Arrivés à Ziguinchor, les déplacés peinent à obtenir un emploi ou à trouver un moyen de générer des revenus. Cette situation d'incertitude socio-économique est exacerbée par l'absence d'assistance et de soutien de l'État et de HCR aux déplacés à Ziguinchor (Gueye, 2020). La situation difficile dans laquelle se trouvent les déplacés les constraint à chercher des voies et moyens pour se bâtir une nouvelle vie. Partant de ce qui précède, nous formulons la question générale de recherche suivante :

La crise politique en Casamance (Sénégal) a provoqué des déplacements forcés massifs de populations vers Ziguinchor. Celles-ci sont alors soumises aux injonctions contradictoires des processus qui contribuent à leur intégration socio-économique ou à l'échec de ce processus dans la société urbaine. Cette étude vise à répondre à la question suivante : quels sont les processus sociaux et économiques de cette intégration socio-économique et spatiale ?

2.1.6 Questions spécifiques et sous questions

Q1. Quels sont les mécanismes d'intégration sociale adoptés par les déplacés à Ziguinchor ? Les déplacés qui arrivent à Ziguinchor doivent s'insérer dans la société, préalable pour une intégration économique et une installation définitive. Ces déplacés à Ziguinchor sont dans un environnement social qui ne leur est pas familier, avec des réseaux sociaux locaux et des connaissances du milieu limités et résident pour la plupart à la périphérie de la ville dans des

quartiers spontanés. Pour pallier ces obstacles à l'intégration sociale, les déplacés à Ziguinchor vont mettre en œuvre des mécanismes. Ainsi, la première question prend forme : quels sont les mécanismes d'intégration sociale adoptés par les déplacés à Ziguinchor ?

Hypothèse (Q1). Les déplacés passent par la famille et par les services publics pour s'intégrer socialement.

Q2. Quels sont les mécanismes réalisant l'intégration économique des déplacés à Ziguinchor ?

Les déplacés vivaient de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche avant leur déplacement, arrivé à Ziguinchor, le manque de terre pour la pratique de l'agriculture, l'inadéquation voire l'impossibilité de pratiquer l'élevage des animaux de troupeau (bovin) en ville et leur manque de moyens financiers et matériels rend difficile la pratique de ces activités économiques. Sur ce, la deuxième question (Q2) que nous posons se formule ainsi : quels sont les mécanismes misent en place par les déplacés pour permettre leur intégration économique à Ziguinchor ?

Hypothèse (Q2). Les déplacés ont adopté des mécanismes d'intégration économique marquée par la spécialisation dans certaines activités économiques. Telles que l'agriculture, le maraîchage, dans le domaine de la sécurité, dans les métiers de la construction et de la mécanique et dans l'enseignement.

Q3. Quels sont les effets de la ségrégation spatiale sur l'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor ?

Arrivées à Ziguinchor, certains déplacés trouvent refuge dans les quartiers du centre de la ville, d'autres par contre, s'installent au niveau de la périphérie. Ceux qui résident dans les quartiers centraux s'intègrent socialement notamment à travers l'accès aux services publics, mais peinent à trouver de l'espace pour pratiquer des activités agricoles. Cette situation les amène à se retrancher vers la périphérie. Ceux de la périphérie trouvent de l'espace pour le maraîchage ou pour pratiquer d'autres activités agricoles, mais ils rencontrent des difficultés pour accéder à certains services publics en raison de la division spatiale de la ville de Ziguinchor ou de leur mise en écart social. Sur ce, la troisième question (Q3) est structurée comme suit : quels sont les effets de la ségrégation spatiale sur l'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor ?

Hypothèse (Q3). La ségrégation spatiale contribue à l'intégration économique des déplacés à Ziguinchor à travers l'accès aux terres culturelles, mais freine leur intégration sociale à travers les difficultés d'accès aux services publics.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Ce travail de recherche est mené sur la base d'une recherche qualitative, qui est une méthode d'aborder, de questionner et de comprendre le monde. Elle cherche à comprendre et à expliquer des phénomènes sociaux (Dorvil, 2007). Elle adopte une méthode rigoureuse et une démarche de recueil d'informations qui prend en compte le contexte social. La méthode est choisie en fonction de la recherche : l'approche qualitative englobe diverses perspectives en termes de fondement théorique pour la collecte et l'analyse des données. Si l'approche adoptée n'est adaptée à la question de recherche, les résultats attendus ne peuvent qu'être insatisfaisants (Sawadogo, 2021). Cette méthodologie s'impose pour des raisons techniques et méthodologiques. Elle est suggérée lorsque les autres procédés de recherches et d'observations sont moins pertinents, voire impossibles (Boutin, 2019).

La recherche qualitative est utilisée « lorsque les facteurs observés sont subjectifs et difficiles à mesurer » (Aubin-Auger et al., 2008, P.142). Le but de la recherche qualitative est « la description et la compréhension ancrée dans le terrain et en profondeur de l'objet de l'enquête » (Kohn et Christiaens, 2014, P.13). La méthode compréhensive cherche à « comprendre comment les acteurs pensent, parlent et agissent, et elle le fait en rapport avec un contexte ou une situation » (Dumez, 2011, P.48). Elle cherche à comprendre la complexité d'un phénomène social au-delà de toute interprétation des lois et des jugements de valeur et réfute toute explication des phénomènes sociaux par des causes mécaniques (Grassi, 2005). Pour cette étude, la méthode qualitative est associée à l'entrevue semi-directive.

3.1.1 L'entretien semi-directif

Il s'agit d'une recherche exploratoire. Pour la collecte des informations, des entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés afin d'établir une confiance avec le participant.

L'entrevue semi-directive est une action verbale menée par un chercheur de façon souple et qui se laissent guider par le rythme et le contenu unique de l'échange avec l'interviewé dans le but d'aborder sous forme d'une conversation, les thèmes généraux qu'il voudra aborder dans le cadre de la recherche (Savoie-Zajc, 2019). C'est une « interaction limitée et spécialisée, conduite dans un but spécifique et centré sur un sujet particulier » (Deslauriers, 1991, P.33). L'entrevue met le chercheur « au feu de l'action », il est partie prenante du processus de collecte des données, il est en contact direct avec son objet d'étude (Muchielli, 2005).

Avant la période de l'entrevue, il est nécessaire de régler quelques considérations importantes liées au déroulement de l'entrevue. Il s'agit de l'aspect technique, notamment les enregistreurs numériques et aux téléphones intelligents. L'état de ces appareils doit-être mobilisé et vérifié au préalable (Bourgeois, 2021). Le guide d'entretien sera aussi réalisé avant d'aller sur le terrain pour effectuer la collecte des données. Ainsi, pour notre cas, un prétest a été réalisé sur des déplacés qui habitent à Ziguinchor.

Dès l'entame de l'entrevue proprement dite, il est important d'établir une relation de confiance avec le participant à l'enquête. Le chercheur commence par exposer l'importance de l'information qu'il cherche à recueillir, le but de l'entrevue, assume la garantie de la confidentialité des propos de l'interviewée, lui demande la permission de l'enregistrer et termine par lui faire signer le formulaire de consentement (Bourgeois, 2021). Par cette approche, on cherche à recueillir un consentement libre et éclairé auprès de l'interviewer. En effet, le consentement éclairé signifie que le participant doit avoir le maximum d'informations sur ce qui est recherché, sur le but de la recherche et sur les risques qu'il encoure. Tout ceci en faisant savoir au sujet interrogé qu'il peut à tout moment du déroulement de l'entrevue se retirer (Crête, 2021). De ce fait, au début de chaque entrevue, le but, l'objectif et les fins de notre étude seront explicités au participant tout en lui énonçant les mesures prises à des fins de protection de leurs données personnelles, notamment l'anonymisation.

Toutes ces précautions vont dans le sens d'établir un climat propice à un bon déroulement et à la réussite de l'entrevue. La formule conversationnelle de l'entrevue semi-directive permet

au chercheur d'établir un rapport de confiance avec le participant, de le relancer, de faire émerger de nouvelles hypothèses et de collecter des informations nécessaires à la compréhension du phénomène étudié (Claude, 2019). Cette approche compréhensive de l'entrevue permet au chercheur d'apercevoir son objet d'étude de l'intérieur (Dayer et Charmillot, 2012). Cette posture compréhensive du chercheur et son entrée par l'expérience, le vécu du participant permet d'entamer l'entrevue (Wentzel, 2011).

Grâce au prétest fait avec sept des personnes déplacées, les questions, leurs nombres, leurs séquences et surtout leurs formulations ont été retravaillés afin de rendre compréhensibles les questions pour tous. Les questions ont été rédigées en français, mais elles ont été posées dans la langue que comprend la personne interrogée. Les entrevues ont été uniques et réalisées sous la même forme. L'entrevue a été organisée dans un environnement approprié et choisi par la personne interrogée afin qu'elle se sente en confiance dans son environnement.

Dans le cadre de cette recherche, notre schéma d'entrevue aborde des thématiques qui tournent autour de l'accès des déplacés aux services publics (santé, éducation, électricité, à l'eau et aux services d'état civil) sur leurs activités économiques (professions, métiers et autres activités génératrices de revenus), sur la famille (famille proche et élargie), sur leurs trajectoires d'intégration dans la ville de Ziguinchor qui fait émerger un lien entre l'intégration sociale et l'intégration spatiale, sur leurs liens avec leurs villages d'origine et sur leurs projets d'avenir.

Avec un schéma d'entrevue clairement défini, nous avons respecté la chronologie des questions. Les questions plus générales viennent au début de l'entrevue, les questions plus intimes placées au milieu de l'entrevue, lorsque le rapport de confiance est établi et les questions beaucoup plus factuelles visant à obtenir des informations sociodémographiques seront réservées à la fin de l'entrevue (Bourgeons, 2021). L'entrevue prend fin lorsque les propos deviennent redondants. C'est le moment de discuter avec la personne enquête de son vécu de l'entretien sans oublier de le remercier (Berthier, 2010).

Même si l'entrevue est enregistrée, il est conseillé de prendre des notes durant son déroulement, cela permettra non seulement de ne pas perdre les informations recueillies en

cas de problèmes techniques, mais aussi de formuler des transitions d'un thème à un autre durant l'entrevue (Bourgeois, 2021). L'enregistrement est effectué seulement en cas d'accord avec le participant et dure le temps de l'entrevue à savoir environ 1h de temps. L'enregistrement des entretiens facilite la transcription et limite les oubliés des informations qui ressortent des entrevues.

Pour nous assurer de la validité des données collectées et de la rigueur des résultats de recherche, nous avons diversifié nos méthodes de collectes et nos sources. Ainsi, nous avons procédé à une triangulation. La triangulation « est une procédure visant la validité des savoirs produits par la recherche » (Sawadogo, 2022, parag.1). Elle consiste à une à recourir à plusieurs démarches pour collecter des données. Cette approche à plusieurs approches permet de saisir la complexité d'un phénomène en l'étudiant avec plusieurs points de vue (Yana ,1993). Il existe plusieurs types de triangulation : la triangulation des données, la triangulation des chercheurs, la triangulation des théories et la triangulation des méthodes. Ce dernier type de triangulation est appelée triangulation méthodologique. Elle est comprise comme le fait d'appréhender un objet par au moins deux points de vue différents (Cailaud, S et Flick, U, 2016). Pour notre cas, nous avons adopté la triangulation méthodologique. Ainsi, nous avons combiné l'entrevue semi-directive et la recherche documentaire. La diversification des sources permet de s'assurer de la validité des informations recueillît. Une triangulation rigoureuse permet d'atteindre la saturation. On parle de saturation lorsqu'un élément l'ajout d'une nouvelle source n'apporte plus d'informations supplémentaires (Sawadogo, 2022). Ce qui signifie que la collecte de donnée peut être rompue. En effet, toutes les facettes du phénomène à étudier sont cernées (Demers, 2020).

3.1.2 Étude de cas

Le but de cette recherche est de comprendre les processus d'intégration socio-économique et spatiale des déplacés du conflit casamançais dans la ville de Ziguinchor. Ainsi, au regard des objectifs poursuivis, la méthodologie adoptée est de type qualitatif et axé sur une approche compréhensive.

Notre travail de recherche est abordé sous une approche basée sur l'étude de cas. L'étude de cas est la traduction anglo-saxonne de « case study » utilisée dans divers sens et dans différents contextes. Dans les sciences sociales, il est compris comme une méthode de recherche qui cherche à « étudier en détail l'ensemble des caractéristiques d'un problème ou d'un phénomène restreint et précis tel qu'il se soit déroulé dans une situation particulière, réelle ou reconstituée, jugée représentative de l'objet étudié » (Albero, 2010, P. 16). Pour Yin (1981), l'étude de cas est utilisée pour étudier un phénomène contemporain dont les frontières et le contexte ne sont pas clairs. Un cas un donc « délimiter par une frontière plus ou moins floue » (Dumez, 2103, P.1). De nature descriptive, l'étude de cas prend forme sur des données collectées directement sur le terrain et sur les personnes concernées par le cas à l'étude. En sociologie, il est réalisé à titre de recherche exploratoire et tente de découvrir de nouveaux problèmes ou de réactualiser des perspectives existantes, et ce, par une approche essentiellement descriptive (Hamel, 1997). En effet, en sociologie, l'étude de cas n'est pas conçue comme une méthode, mais plutôt comme une démarche. C'est ce qui explique le fait qu'il soit toujours associé à une véritable méthode de recherche (Hamel, 1997). L'étude de cas relève d'une expression au singulier, elle s'oppose à la comparaison qui est un nombre de variables limité dans plusieurs cas. Ce qui permet d'avoir une idée de l'ensemble des variables parce qu'on va pouvoir les multiplier. Notre étude de cas est réalisée par une approche monographique. Cette dernière est une description la plus détaillée possible de l'objet d'étude. En sociologie et en anthropologie, la monographie est comprise comme « la démarche d'étude d'un phénomène ou d'une situation relative à une société déterminée, impliquant une enquête de terrain et l'observation directe (*in situ*) propice à reconstituer ce phénomène ou cette situation dans sa totalité » (Dufour et al., 1991, P. 22). C'est une étude réalisée par une enquête de terrain et une observation directe par une approche sociologie ou anthropologie.

L'étude de cas peut être associée à la méthode compréhensive. De ce fait, la recherche compréhensive permet la compréhension en profondeur des faits, du réel et du vécu des acteurs concernés par le cas à l'étude. Elle permet aussi de parfaire une théorie ou de faire ressortir ses limites (Albero, 2020). Ainsi, dans notre cas, les théories sur les déplacements

forcés proposées par Cernea (1997) et par le droit humanitaire sont inefficaces pour expliquer la réalité de la situation des déplacés à Ziguinchor. Ceci justifie pour notre étude la pertinence de faire appel à l'étude de cas.

Pour ce présent travail, notre recherche est axée sur une étude monographique. En effet, notre recherche porte sur un seul fait social qui est l'intégration socio-économique et spatiale des déplacés à Ziguinchor. Cette approche d'étude de cas par une monographique nous permet de cerner les individus de notre échantillon selon les critères de sélection que nous détaillons dans la section qui suit.

3.1.3 Objectif de la recherche

La recherche sociale a pour objectif de décrire des phénomènes sociaux, leurs effets et leurs contextes (Bourgeois, 2021). Ainsi, cette recherche a pour objectif principal de connaître le processus d'intégration socio-économique et spatiale des déplacés du conflit casamançais dans la ville de Ziguinchor. Notre recherche possède deux objectifs spécifiques : d'abord connaître les différents mécanismes d'intégration adoptés par les déplacés dans leur processus d'intégration et l'approche de mise en œuvre de ces mécanismes ; ensuite, de comprendre les effets de la ségrégation spatiale sur l'intégration socio-économique des déplacés dans la ville de Ziguinchor.

8.JUSTIFICATIF DE LA RECHERCHE

3.1.4 Pertinence sociale

Le déplacement forcé, un phénomène mondial qui n'arrête pas de produire des nombres record de déplacés d'année en année. Les conflits armés constituent la principale cause des déplacements forcés en Afrique. Le continent africain compte près de la moitié de la population mondiale des personnes déplacées internes (Likibi, 2018, Bilak, 2016). Cette croissance continue du nombre de déplacés pose les enjeux de la gestion des déplacés internes en Afrique. Dans un contexte de conflit prolongé, le retour des personnes déplacées dans leurs territoires d'origine devient une solution difficilement envisageable. La solution la plus

viable et réaliste est l'intégration locale des populations déplacées dans leurs territoires d'accueils (OXFAM, 2017).

L'augmentation du nombre de personnes déplacées à cause des conflits à travers le monde amène les États et leurs partenaires, les organisations non gouvernementales ainsi que la société civile à s'interroger de plus en plus sur les conditions de vie des déplacés ainsi que leur intégration sur leurs territoires d'accueil. En effet, en 2009, l'Union africaine a mis en place un instrument juridique en matière de déplacement de populations entré en vigueur en 2012. La convention de l'Union africaine pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, connue sur le nom de la convention de Kampala, a pour but de trouver des solutions aux déplacés forcés des populations, mais surtout de porter assistance et protection aux personnes déplacées internes (PDI) dans leurs communautés (CICR, 2017). L'adoption de la convention Kampala dénote de l'importance des enjeux qui soulève la gestion des personnes déplacées internes au niveau local. D'ailleurs, le comité permanent interorganisations (IASC) déclare dans son cadre conceptuel qu'une solution durable est atteinte « lorsque les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays atteignent un niveau de vie similaire aux populations non déplacées et ne connaissent donc plus de besoins ni de discrimination en lien avec leur déplacement » (IASC, 2010, p.5). Partant de cette définition et des tendances actuelles des personnes déplacées internes (PDI) qui tendent à la croissance, il apparaît urgent et nécessaire de s'intéresser à cette question. En effet, en 2022, des centaines de déplacés ont été enregistrés en Casamance du fait de l'opération de sécurisation lancée par l'armée sénégalaise (Tognon, 2022). Une situation alarmante et à la fois préoccupante pour les populations de Casamance au moment où les premières vagues des déplacés dans la ville de Ziguinchor font face à des défis d'intégration.

La question de l'intégration des déplacés est un enjeu de développement pour les pays africains en général et pour le Sénégal en particulier. La résolution des problèmes des déplacés ne se résume pas à leur prise en charge, à l'aide humanitaire, mais plutôt a créé les conditions idoines pour une intégration socio-économique des déplacés dans leurs communautés d'accueil.

Face à l'échec des politiques de gestion des déplacés en Afrique et une aide humanitaire qui n'est que temporaire, la question des déplacés doit passer par une intégration locale. Cette dernière permet la cohésion sociale, la cohabitation entre les déplacés et la communauté qui les accueillent. Ainsi, une connaissance approfondie des mécanismes et stratégie d'intégration des déplacés permet de trouver des solutions pour faciliter l'entrée des déplacés dans la société d'accueil, leur établissement économique et social effectif. L'intégration des déplacés est un préalable au développement des territoires qui accueillent les déplacés.

3.1.5 Pertinence scientifique

La question des déplacés est un enjeu mondial, mais aussi local pour les pays ou territoires concernés. Au moment où les acteurs à différentes échelles tentent par diverses manières de trouver des solutions, les chercheurs quant à eux cherchent à trouver des solutions scientifiques et théoriques pour permettre l'empowerment des déplacés (Observatoire canadien sur les crises et actions humanitaires, s. d.).

En termes de pertinence scientifique, la majorité des études scientifiques portent sur les déplacements internationaux alors que ces dernières ne sont que la face cachée de l'iceberg. En effet, alors que les migrations internationales et les flux de réfugiés fondent la une des médias internationaux, la situation des déplacés internes est reléguée au second plan dans les politiques et programmes de développement (UNESCO, 2020). Une sous-reconnaissance et une sous-recherche sur la situation des personnes des déplacés à l'intérieur de leur pays sont clairement établies. En réalité, les recherches se concentrent plus sur les réfugiés alors que les déplacés internes sont majoritaires à l'échelle mondiale (Evans, 2021). Même si la littérature universitaire sur les déplacés internes s'est enrichie ces dernières années, il n'en demeure pas moins que les recherches sur les personnes déplacées en zone urbaine ont été particulièrement négligées (Evans, 2021). Un rattrapage est donc nécessaire. De surcroît, les recherches portant sur les déplacements internes se concentrent plus sur la prise en charge des déplacés dans les camps des déplacés, sur les possibilités de retour des déplacés dans leurs lieux d'origine, sur les impacts économiques et spatiaux notamment avec l'augmentation de la démographie due à l'arrivée de la population déplacée. De ce fait, dans

le cadre de cette recherche, l'accent est axé sur l'intégration des déplacés dans leur territoire d'accueil.

Selon le rapport mondial sur les déplacements internes (GRID) du centre international de suivi des déplacements (IDMC), des lacunes subsistent dans la manière de comprendre et d'aborder le déplacement interne dans les contextes de conflit. Même si les données sur le nombre de déplacés sur certaines parties du monde semblent être maîtrisées, il reste encore beaucoup à comprendre sur les caractéristiques des impacts sociaux de ce phénomène surtout en milieu urbain (IDMC, 2019). En effet, les données sur les mécanismes d'intégration des déplacés dans leur territoire d'accueil restent méconnues (Mugenzi, 2020).

La question des déplacés du conflit casamançais est un enjeu qu'il faudrait davantage documenter pour mieux appréhender leurs conditions de vie dans leurs territoires d'accueil (Goudiaby, 2015). Il paraît donc plus que jamais important de détenir des données et des informations fiables et précises sur les impacts sociaux du déplacement sur les déplacées et plus spécifiquement de comprendre le processus d'intégration des déplacés dans leur nouvel environnement.

NOMBREUSES SONT LES PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES QUI PORTENT SUR LES DÉPLACEMENTS FORCÉS, SUR LES PERSONNES DÉPLACÉES, SUR LEURS CONDITIONS DE VIE, SUR LEUR IMPACT DANS LEUR TERRITOIRE D'ACCUEIL ET SUR LA QUESTION DE LEUR RETOUR. MAIS PEU SONT LES ÉTUDES QUI PORTENT SUR L'INTÉGRATION LOCALE DES DÉPLACÉS DANS LEURS TERRITOIRES D'ACCUEIL, SURTOUT SUR L'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE.

Le manque de production d'une documentation sur l'intégration socio-économique des déplacés dans leur territoire d'accueil rend pertinent l'intérêt d'explorer davantage cette problématique.

9. INTENSIONS ET CONTRIBUTIONS DE LA RECHERCHE

L'objectif principal de ce projet de recherche est de produire des connaissances sur l'intégration des déplacés forcés et de contribuer à une meilleure compréhension du processus d'intégration des déplacés dans leur territoire d'accueil. Les objectifs spécifiques

de cette recherche sont d'identifier les secteurs d'activités économiques des déplacés et les ressources sociales à leurs dispositions afin d'identifier les stratégies et les mécanismes qu'ils adoptent pour trouver leur place à Ziguinchor.

La production de ce mémoire de recherche pourrait contribuer sur la planification et sur la mise en œuvre des politiques sociales de protection, de prise en charge et d'intégration des personnes déplacées internes (PDI). Les connaissances produites à travers ce mémoire pourraient aussi servir d'outil d'intervention aussi bien pour les ONG que pour les différents acteurs de la gestion des populations déplacées.

La paix définitive du conflit casamançais ne peut être effective que lorsque la question de l'intégration socio-économique des déplacées est résolue. En effet, la question d'intégration des déplacés à Ziguinchor est un enjeu pour le développement de la ville. La résolution de cette problématique d'intégration des déplacés relève du devoir de l'État (Gueye, 2020), qui a besoin d'une production d'expertise sur cette question pour pouvoir mieux agir. En effet, cette production pourrait permettre à l'État et à ses démembrements d'avoir une vision d'ensemble sur les mécanismes adoptés par les déplacés à Ziguinchor dans le cadre de leur intégration afin de mieux piloter des politiques sociales et économiques d'intégration des déplacés pas seulement à Ziguinchor, mais sur toute la Casamance. C'est dans ce cadre que se situe mon travail de recherche.

10. STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

3.1.6 Population à l'étude

La population en recherche est « un ensemble de personnes, de groupes, de villes, de pays. Elle peut-être une collection d'individus ou d'objets. Ces individus peuvent-être humain ou non » (Beaud, 2021, p.207). Dans notre recherche, la population est une partie des déplacés du conflit casamançais.

La crise casamançaise a entraîné depuis le début des années 1980 plusieurs milliers de déplacés. Le nombre précis des déplacés reste toujours difficile à établir, mais de manière approximative, plus de 50 000 personnes ont été déracinées par le conflit casamançais. Mais

dans notre recherche, nous étudierons les personnes déplacées en raison du conflit de la Casamance qui résident dans la ville de Ziguinchor en Casamance. Les données de 2010 estimés le nombre de déplacés dans la ville de Ziguinchor entre 10 000 à 14 000 (IDMC-NRC, 2010). Mais entre-temps il y a eu plusieurs vagues de déplacement de population en Casamance et par conséquent ces chiffres seraient revus à la hausse. Notre choix est motivé par le fait que les déplacés sont ceux qui vivent ou ont vécu la situation de déplacement et sont donc à même d'expliquer leur processus d'intégration et d'apporter des réponses concrètes à nos questions. Nous nous intéressons aux processus d'intégration sociale, économique et spatiale des déplacés dans les quartiers Kénia, Neme 2 et Kandialang.

3.1.7 Terrain de recherche

Capitale de la région naturelle de la Casamance, la ville de Ziguinchor est notre cadre d'étude. Le choix de Ziguinchor comme terrain d'étude se justifie d'abord parce que cette ville a reçu le plus grand nombre déplacé, ceci a été décrit dans l'introduction générale et développée dans le chapitre qui va suivre au niveau de la présentation de Ziguinchor. En effet, 13% de la population de la ville de Ziguinchor était constituée de personnes déplacées (Robin, 2006). Ensuite, par la facilité d'accès à ce territoire dont je suis originaire, par l'aisance d'établir le contact aussi bien avec les organismes qui travaillent dans du domaine de la gestion des personnes déplacées qu'avec les personnes déplacées elles-mêmes. En fin, ce choix s'explique par la facilité de communiquer avec les participants de mon enquête dans leurs langues locales.

Dans la ville de Ziguinchor, nos enquêtes ont été menées dans la périphérie de la ville. Nous avons choisi trois quartiers périphériques pour y mener nos enquêtes. Il s'agit de Nema 2, Kandialang et Kénia. Ces quartiers sont choisis pour leurs concentrations de déplacés du conflit casamançais et pour la forte présence des activités économiques notamment agricoles qui permettent aux déplacés de lutter contre la pauvreté.

Dans notre enquête, nous avons ciblé quelques déplacés dans des quartiers déférents, ceux qui sont arrivés récemment, ceux qui ont déjà fait leur vie, ceux qui ont vécu dans les quartiers

du centre-ville. Ainsi, nous avons interrogé 12 déplacés dans les quartiers Néma 2, Kandalang et Kénia. Dans les 12, nous avons 4 anciennement arrivés, 4 récemment déplacés et 4 qui ont vécu dans les quartiers du centre-ville. Cette approche nous permet de voir la différence entre les déplacés qui sont relativement intégrés socioéconomiquement, mais qui ont des difficultés pour accéder aux services publics et les déplacés qui sont intégrés socialement, culturellement, politiquement, mais dont l'autonomie financière n'est pas pour autant assurée.

3.1.8 Types d'échantillonnage

L'échantillon est qualitatif de type raisonné qui permet de choisir les personnes à interroger en fonction de profils spécifiques en vue d'avoir une variation à l'intérieur de la population étudiée et de bien diversifier l'échantillon visant à l'atteinte d'une véritable saturation d'information. Pour atteindre cette diversité et une représentation, nous avons adopté des critères de sélection.

3.1.8.1 Critères de sélection

Dans le cadre de ce projet, trois critères de sélections ont été établis pour examiner les processus d'intégration des personnes déplacées dans la société de Ziguinchor :

Le processus d'intégration sociale : nous allons enquêter des déplacés qui ont été accueillis par la famille proche et ceux qui ont été accueillis par la famille éloignée notamment les membres de la communauté de même origine, des amis de la famille, etc. Ce choix permet de mieux apprécier les rapports sociaux entre les déplacés et les familles qui les accueillent.

Le processus d'intégration économique : nous allons interroger des déplacés qui travaillent dans le domaine agricole et ceux qui travaillent dans les autres domaines. Cette diversification des répondants permet de mieux appréhender la dimension économique dans l'intégration des déplacés en allant au-delà du domaine agricole.

Le processus d'intégration spatiale : nous allons interviewer les déplacés qui vivent dans les quartiers périphériques et ceux qui ont vécu dans les quartiers centraux. Ce choix permet de

mieux apprécier la différence d'intégration entre les quartiers périphériques et les quartiers centraux.

Tableau 2: Synthèse des critères de sélection

Processus d'intégration spatiale	Processus d'intégration économique	Processus d'intégration sociale	
Lieu d'habitation	Domaine économique	Lien familial	Nombre de répondants
Quartiers périphériques	Domaine agricole	Parents proches	2-3
		Parents éloignés	2-3
Ayant vécu dans les quartiers centraux	Autres métiers	Parents proches	2-3
		Parents éloignés	2-3
Total			8-12

Au final, notre enquête implique donc un échantillon de 12 personnes, une fois effectués les entretiens exploratoires au nombre de 7.

11. STRATEGIE D'ENQUETE ET D'ANALYSE

3.1.9 Stratégie de terrain

Dans le cadre de ce projet de recherche, une première lettre de présentation a servi d'outil de recrutement pour joindre la population visée dans cette étude, à savoir les personnes déplacées en raison du conflit casamançais ayant résidé ou qui résident à Ziguinchor dans les quartiers Néma 2, Kandialang et kénia. Cette lettre a été envoyée aux différents organismes situés en Casamance et qui œuvrent dans la gestion et la réinstallation des personnes déplacées du conflit casamançais (le comité international de la croix rouge section de Ziguinchor (CICR), l'agence nationale pour la relance des activités économiques et sociales

de la Casamance (Anrac), dans le but qu'ils identifient des personnes déplacées pour participer à l'enquête. Après avoir reçu de la part de l'Anrac une liste des personnes déplacées vivant à Ziguinchor, leurs noms, leurs numéros de téléphone et leurs coordonnées, j'ai pris contact avec eux par téléphone afin d'échanger avec eux et de leur demander un rendez-vous pour une entrevue. C'est ainsi que j'ai interviewé plusieurs déplacés, qui, après les entrevues, m'ont mis en rapport avec d'autres déplacés. En réalité, la liste reçue auprès de l'Anrac était une liste de chefs de villages déplacés. C'était une porte d'entrée pour accéder aux répondants. J'ai présenté une lettre de consentement aux participants que j'ai lus et expliqué à ceux qui ne sont pas instruits tout en leur faisant savoir qu'ils pourraient attester et signer cette lettre au moment de l'entretien ou refuser ou renoncer d'y participer.

3.1.10 Stratégie d'analyse

D'abord, une première analyse des prétests a été effectuée afin d'analyser au mieux les réponses données en vue de valider et bonifier le guide d'entretien. Cette analyse a permis également de s'assurer de la rigueur et de la clarté des questions posées. Ensuite s'en est suivi la transcription des données enregistrées sur un support audio. La transcription des données générées par une entrevue semi-directive peut être faite manuellement. Dans ce cas, on écrit mot à mot les propos de l'entrevue, il s'agit du verbatim (Savoie-Zajc, 2019). Étant donné que mes entrevues ont été faites dans des langues locales, je n'ai eu un autre choix que de les transcrire manuellement. Mes verbatims ont été complétés par les notes prises lors de l'entrevue. Et enfin le logiciel N. vivo a facilité l'analyse de mes données. Les résultats ont fait l'objet, d'un premier temps, d'une présentation de l'analyse descriptive des corpus des données, puis de l'analyse compréhensive en réponse aux questions opératoires, et en deuxième temps, ils ont été interprétés à la lumière des approches théoriques choisies et discutés en les comparant aux autres études pour les mettre en perspective.

12. LES ENJEUX ETHIQUES

Avant d'entamer l'étape de l'entrevue, il faut au préalable régler les questions liées à l'éthique de la recherche. Le chercheur à l'obligation de faire une demande d'approbation au

comité d'éthique lorsque la recherche porte sur des êtres humains. Ainsi, une demande de certification a été déposée au comité d'éthique en recherche de l'UQAR. Avant de débuter l'entrevue, il y a plusieurs principes éthiques à respecter selon la population à l'étude. Pour notre cas, certains de nos participants ne savent pas lire et ne comprennent pas le français, donc je leur ai lu et expliqué toutes les informations portant sur l'objet, les risques et les avantages potentiels de la recherche dans leur langue locale que je comprends parfaitement. Ainsi, ils ont évalué les conséquences possibles de leur décision de participer ou non à cette recherche. Je leur ai aussi fait savoir qu'ils sont libres de refuser de participer à la recherche, qu'ils ont le droit de ne pas répondre à une ou plusieurs questions et qu'ils peuvent se retirer du projet à n'importe quel moment sans avoir à se justifier. Je leur ai également dit qu'ils peuvent me contacter par téléphone après l'entrevue pour se retirer partiellement ou totalement de l'étude. En cas de retrait, les données recueillies seront détruites, les données numériques seront supprimées de l'appareil de stockage et les données physiques seront incinérées. Les informations recueillies lors des entretiens demeureront confidentielles, d'ailleurs elles seront anonymisées lors de leur traitement et de leurs stockages. Toutes informations permettant d'identifier les participants dans une potentielle diffusion des résultats de l'étude seront supprimées. La prudence dans le stockage et la protection des données à caractère personnel des participants à notre recherche ont été respectées durant tout le processus de collecte et de traitement et de diffusion des données recueillies.

Le chercheur constitue l'outil méthodologique principal de tout le processus de la recherche, il l'est davantage lors de recherche sensible. En réalité, « la recherche auprès des personnes vulnérables comporte des enjeux et des défis qui dépassent le simple choix d'outils de collecte et leur élaboration » (Gagnon, Beaudry, Deschenaux, 2019, p.5). De ce fait, au-delà des principes éthiques tels que le respect, l'équité, la réciprocité, la transparence que les chercheurs doivent mettre de l'avant lors de leur travail de recherche, les chercheurs dont les études portent sur les populations vulnérables telles que les personnes déplacées doivent adopter une démarche non pas seulement participative, mais aussi collaborative du début à la fin de la recherche.

13. STRATEGIE DE COLLECTE D'INFORMATIONS

Dans le cadre de notre recherche qui se veut qualitative, nous avons adopté comme techniques de collecte d'informations : la recherche documentaire et l'entrevue semi-directive.

3.1.11 La revue documentaire

La recherche documentaire est une technique de collecte nécessaire à toute recherche scientifique. C'est le fondement de tout travail de recherche. D'ailleurs :

L'essence de la recherche est de faire avancer une discipline scientifique en éprouvant des théories et des pratiques. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre connaissance de la science établie et reconnue. L'étudiant procède alors à la récession des écrits scientifiques sur les sujets pour situer sa contribution originale par rapport aux connaissances établies (Séguin, 2021, p. 63).

Dans le cadre de notre recherche nous avons consulté divers documents, articles en ligne ou à la bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski et sur les plateformes de documentation scientifique en ligne, portant d'abord sur la méthodologie de recherche en sciences sociales et ensuite sur les thèmes qui portent sur notre sujet, à savoir : la migration, le conflit en Casamance, le déplacement forcé, le déplacement forcé en Casamance, sur les personnes déplacées en Casamance, sur l'intégration des déplacés du conflit casamançais.

Nous avons aussi consulté les rapports et les données de l'agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal (ANSD) sur la situation économique et sociale du Sénégal fait par région pour faire l'état des lieux de la situation socio-économique de la Casamance. Nous avons également consulté les rapports des organisations internationales ou humanitaires comme le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), la croix rouge internationale, l'International displacement monitoring center (IDMC), l'organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Oxfam. Nous avons fait un usage important des données des organisations humanitaires pour illustrer nos idées et pour appuyer notre argumentaire de la problématique à la méthodologie parce que notre travail porte sur un sujet qui est d'un grand intérêt pour ces organisations humanitaires qui sont d'ailleurs les plus grands producteurs de la documentation dans ce domaine.

Le travail de recherche documentaire s'est poursuivi lors de notre travail de collecte d'information à Ziguinchor. En effet, l'occasion m'est donnée de mener des recherches au niveau de différentes structures et ONG locales, de l'université de Ziguinchor afin de dénicher les documents, les rapports souvent existants, mais qui ne sont pas accessibles en ligne, mais aussi de rencontrer le professeur Gueye du département de sociologie de l'université de Ziguinchor qui a travaillé sur la question des déplacés du conflit casamançais. Nous avons aussi fait une revue de presse des journaux les plus pertinents pour notre sujet. Cette revue de presse a concerné les journaux suivants : Le Monde, Afrique, pressafrique, senenet seneplus, rts, sud quotidien, sunukeur, Africanews, etc. Ainsi que plusieurs articles qui traitent de la question des déplacés et du conflit de la Casamance et ont porté sur une période allant de 2017 à 2023. La revue de presse est une méthode d'analyse de l'actualité de la presse. C'est un exercice de synthèse des informations essentielles actuelles publiées par des journaux pendant une période donnée et sur un sujet spécifique. Elle permet de saisir de façon rapide les informations les plus importantes d'un sujet d'actualité.

14. LES DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN

Après avoir obtenu ma certification ethnique, j'ai pris le vol pour me rendre au Sénégal plus précisément à Ziguinchor. Mon séjour d'étude a duré trois mois, du début de mois de juin au début du mois de septembre 2024. Je suis arrivé au Sénégal à un peu plus d'une semaine de la plus grande fête musulmane (l'Aïd al-Adha) célébrée dans le pays. Dans un pays à 95% de musulmans, tout le monde était en plein préparatif de cette fête. Toutes les préoccupations du moment étaient centrées sur les préparatifs de la fête. Chacun se prépare à rejoindre le domicile familial souvent dans les régions de l'intérieur du pays pour passer la fête en famille. Le premier obstacle a donc été que j'ai dû commencer mes enquêtes une semaine après la fête. Pour faire le repérage de mes participants à mon étude, j'ai utilisé la méthode réputationnelle élaborée par Hunter en 1953 dans son étude de la structure du pouvoir à « regional City » en Atlanta. Pour ce faire, je me suis rendu à l'agence nationale pour la relance des activités économiques de la Casamance (ANRAC) pour demander à rentrer en contact avec toutes personnes pouvant m'être utiles dans mon étude. Au premier jour de contact, je

me suis présenté et présenté mon étude et mes souhaits de rencontrer des déplacés du conflit casamançais établis à Ziguinchor. Après des échanges positifs et constructifs, j'ai reçu la liste avec les noms, les numéros de téléphone et les noms des villages des chefs de village déplacés qui vivent à Ziguinchor, j'ai rencontré le directeur de l'agence, ils m'ont donné des pistes et des contacts des responsables d'organismes qui travaillent dans l'intégration des déplacés et dans leur accompagnement dans leur processus de retour. Nous avons beaucoup échangé, ils m'ont fait savoir qu'ils reçoivent souvent des étudiants qui effectuent des travaux de recherches et ils espèrent recevoir une copie de mon étude et, pourquoi pas, me voir revenir travailler dans leur structure.

J'ai commencé à appeler les personnes sur la liste pour convenir d'un rendez-vous pour les entrevues. Ce n'est pas un travail facile, certains sont en déplacement, parfois même en Guinée Bissau, d'autres sont retournés au village. Il fallait planifier des rencontres en fonction de leur disponibilité parfois au dernier moment, la personne t'appelle pour t'annoncer qu'il a un contre temps qu'il faut planifier la rencontre pour une autre date, d'autre ne t'appelle même pas, c'est lorsque tu les appels pour leur prévenir que tu es sur le point de quitter pour venir chez eux qu'ils t'annoncent qu'ils ne sont pas chez eux, qu'il avait un contre temps. Malgré tout, j'ai planifié mes rendez-vous avec tous mes participants.

L'autre difficulté rencontrée est liée aux caractéristiques physiques du terrain, le climat et la géographie. En effet, mon séjour a coïncidé avec la saison des pluies au Sénégal et Ziguinchor est la région du pays qui reçoit plus de pluie. Parfois, il pleut toute la journée à mes jours de rendez-vous, j'étais obligé d'appeler la personne pour réajuster la date ou l'heure du rendez-vous. Parfois, après le rendez-vous, je suis obligé de rester pendant plusieurs heures chez le participant en attendant que la pluie s'arrête. Par ailleurs, la géographie physique et sociale a énormément compliqué l'accès aux terrains : lorsqu'il pleut, les voitures de transport n'acceptent pas de desservir les quartiers périphériques alors que mes participants résident dans ces quartiers périphériques. Je suis obligé de prendre les taxis jusqu'à un certain niveau et de marcher des km pour rejoindre ces quartiers et de faire le contraire en rentrant. De manière générale, c'est dans ces conditions que j'ai effectué mes enquêtes de terrain.

En dehors de ces difficultés que j'ai rencontrées, la connaissance du milieu, de sa culture, de son climat et de sa géographie et surtout ma maitrise des langues ont énormément facilité le déroulement de mes recherches sur le terrain à Ziguinchor : maitrisant différentes langues et dialectes (dont plus de quatre dialectes de la langue diola, langue la plus parlée en basse Casamance), j'ai pu mener les entrevues dans la langue dans laquelle le répondant est plus à l'aise. Ainsi, quelques entrevues se sont déroulées en français, mais avec quelques mots en diola ou en wolofs par-ci par-là et les autres entrevues se sont déroulées en diola ou en wolof et parfois aussi avec des mots de français par ci et par là. . Même si les trois années passées au Québec sans aller au Sénégal suffisent à me faire prendre quelques repères, je me suis très vite retrouvé dans l'environnement ziguinchorois.

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DE LA CASAMANCE

Notre enquête est consacrée au traitement collectif des déplacés, qui ont quitté la région de la Casamance pour la ville de Ziguinchor. Après avoir présenté généralement la Casamance et les enjeux de la guerre civile / des troubles, nous décrirons la ville de Ziguinchor, capital de la Casamance, qui est le choix de destination de la plupart des déplacés. En réalité, depuis le début de la crise, la ville de Ziguinchor reçoit de manière perpétuelle des vagues de déplacés. Ainsi, la population Ziguinchoroise doit affronter l'arrivée inattendue des déracinés du conflit.

15. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CASAMANCE

Cette partie est consacrée à la présentation générale de la Casamance et vise à montrer la spécificité de cette région du sud du Sénégal et ses potentialités socio-économiques. Le portrait de cette région permettra de comprendre que, la Casamance, malgré son enclavement, est un territoire qui regorge d'immenses potentialités, mais qui est marginalisé. La première partie porte sur la présentation du cadre physique et de la diversité ethnique et la deuxième traite des aspects socio-économiques de la Casamance.

4.1.1 Cadre physique

Étendue sur 28 350 Kilomètres carrés, soit 1/7 de la superficie totale du Sénégal (Roche, 1985), la Casamance compte 2 218 260 habitants, soit environ 14% de la population du Sénégal. Cette population est répartie sur une superficie de 28 464 km², soit 1/7 de la superficie du Sénégal (ANSD, 2022). Cette population est repartie sur trois régions. La région de Kolda vient en premier en termes de démographie et de superficie avec 875 660 habitants sur 13 771 km², suivi de la région de Ziguinchor avec ses 729 951 habitants sur 7 352 km², la région de Sédiou vient en dernière position avec 612 649 habitants sur 7 341 km² (ANSD,

2022). La lecture de ces données montre une très grande différence sur le plan de la superficie entre la région Kolda et les autres régions.

La région naturelle de la Casamance est située au sud-ouest du Sénégal. Elle est composée de trois régions administratives : Ziguinchor, Kolda et Sédiou. La Casamance partage ses frontières nord avec la Gambie, Sud avec la Guinée-Bissau et la Guinée Conakry, à l'Est, elle est limitée par la région de Tambacounda et à l'Ouest par l'océan Atlantique.

Figure : Carte de la Casamance



Source : institut de formation ouverte à distance UGB/ Sénégal

4.1.2 La diversité ethnique

La Casamance est communément appelée la région des Diolas, mais en réalité, de nombreux groupes ethniques partagent le territoire et parlent différents dialectes. Parmi les groupes ethniques présents en Casamance, nous pouvons citer les bainouks, les diolas, les ballantes entre autres.

Les populations bainounk seraient les plus anciens peuplements de la Casamance. Un peuple pacifique et agriculteur, les Bainounks seraient déjà établies en basse Casamance et la Gambie (Kandé, 2016). Les guerres ethniques pour l'occupation et pour le contrôle des zones de cultures sont à l'origine de plusieurs assauts des Diolas et des Malinkés sur les bainounks (Sall, 2015). Aujourd'hui, les Bainounk sont présents en Casamance, en Gambie et en Guinée-Bissau. Après les bainounks nous pouvons aussi nommer les diolas. Les Diolas constituent l'ethnie majoritaire en Basse Casamance. Leur origine historique reste controversée. Initialement, les Diolas sont des païens et des animistes. Ainsi, dans ces communautés, d'une part, les gardiens de la tradition préservent leurs sacrets, d'autre part les prêtres de culte nommé « oeyi » sont l'intermédiaire entre les croyants et le « Boekins ». À travers les sacrifices aux « Boekins », les croyants accèdent à Dieu (Journet, 1979). Le « Boekins » est un « terme polysémique qui désigne à la fois la puissance surnaturelle, le sanctuaire, l'autel et les instruments de culte » (Awenengo, 2006.P.4). En société Diola la vie est rythmée par des cérémonies et des rites de circoncisions qui permettent d'inculquer aux nouvelles générations des valeurs éducatives et marquent pour les nouveaux initiés le passage à l'étape de maturité par l'entrée du bois sacré. Aujourd'hui, la région naturelle de la Casamance est la région la plus multiculturelle et multiethnique du Sénégal.

En Casamance vivent en harmonie Diola, Mandingues, Peuls, Bainounk, Ballantes, Wolofs, Mancagnes, Sérères. Bref, plus d'une vingtaine de groupe ethnique (Niang, 2O20). Tous ces groupes ethniques vivent pleinement leur la culture et leur religion, ce qui donne du charme à la culture casamançaise. En effet, dans de nombreuses familles, vivent ou cohabitent plusieurs groupes ethniques en parfaite symbiose. La répartition ethnique sur l'étendue de la Casamance s'organise comme suit, les Diolas sont les plus représentés en Basse Casamance qui constitue la région de Ziguinchor, les Peuls en haute Casamance qui correspond à l'actuelle région Kolda et les Mandingues et les Ballantes dominent dans la moyenne Casamance qui constitue la région de Sédiou. De surcroît, se côtoient dans la région de la Casamance, musulmans, chrétiens et animistes. La

multiculturalité et multiethnicité constituent le premier atout pour le développement socio-économique de ce territoire.

4.1.3 Présentation humaine et aspect socio-économique de la Casamance

Cette partie aborde l'organisation spatiale et le peuplement de la Casamance ainsi que son organisation socio-économique.

4.1.3.1 Organisation administrative et découpage de la Casamance

L'organisation administrative du Sénégal remonte bien avant les indépendances. En effet, ancienne colonie française, le Sénégal connaît sa première organisation administrative le 10 aout 1872. Cet acte administratif institue la ville de Saint-Louis et de Gorée comme des communes de plein exercice, rejoindes respectivement en 1880 par Rufisque en 1887 par Dakar. Les habitants de ces 4 communes sont considérés comme des citoyens français contrairement aux habitants des autres régions qui sont considérées comme des indigènes. À l'approche de l'indépendance, toutes les grandes villes du Sénégal sont érigées en commune de pleins exercices ou commune mixtes sans pour autant qu'elles bénéficient des mêmes avantages que les premières 4 de pleins exercices (Sané, 2017).

En 1960, le Sénégal accède à son indépendance. Ainsi, les autorités sénégalaises déclarent la commune de plein exercice à toutes les communes du Sénégal. En 1960, le Sénégal comptait 7 régions, dont la Casamance.

Située au sud du Sénégal, la Casamance est coupée du nord du Sénégal par la Gambie. Sa position géographique, son éloignement et sa différence culturelle sont de la même manière que la marginalisation économique et sociale des facteurs de la revendication indépendantiste. La Casamance était une possession portugaise depuis 1645, dates de création de la ville de Ziguinchor. La Casamance était une unité administrative au début de la période coloniale. Cette unité administrative était d'abord organisée en quatre cercles avec un administrateur principal qui résidait à Ziguinchor. Ensuite, la Casamance a été administrée par deux cercles : le cercle de Ziguinchor et celui de Kolda. En 1944, la Casamance est réorganisée en un seul cercle de 5 subdivisions (Ziguinchor, Oussouye, Vélingara, Bignona,

Kolda) organisé en trois entités : la basse Casamance, la moyenne Casamance et la haute Casamance (Sané, 2017). Nombreux sont ceux qui pensent que c'est au courant des années 1880 que la Casamance est devenue une partie de la colonie du Sénégal. Cependant, le MFDC réfute catégoriquement ce discours en apportant une réponse juridique avec un décret de 1882 pour justifier que la Casamance n'a jamais été intégrée à la colonie du Sénégal. En fait, pour le MFDC, c'est en 1950 que des cadres au sein de leur mouvement se sont liés à Senghor devenu par la suite le premier président du Sénégal indépendant dans sa lutte contre la colonisation. Ainsi, dès l'accession à l'indépendance en 1960, selon les figures intellectuelles du MFDC, un pacte secret a été signé entre l'État du Sénégal et le MFDC. Cet accord stipulerait que la Casamance continuerait son association avec le Sénégal pour une période de 20 ans (Awenengo-Dalberto, 2008). Ce discours de légitimation de l'indépendance de la Casamance a été porté par les indépendantistes du MFDC depuis le début du conflit.

À ce discours, il faut ajouter d'autres facteurs qui ont exacerbé les revendications indépendantistes. En réalité, au lendemain des indépendances, un sentiment d'exclusion dans les processus de développement se développe au sein des populations de la Casamance. Enclavées, en dépit du manque d'infrastructures, très vite, les revendications pour la souveraineté de cette région entraînent l'éclatement d'un conflit armé en 1980 entre l'État du Sénégal et le Mouvement Démocratique de la Casamance (MFDC). Quelques années après, la région naturelle de la Casamance entame ces premières organisations spatiales et découpages administratifs, postes- indépendances. Cette organisation spatiale de la Casamance née à la suite de deux réformes administratives. La première réforme de 1984 subdivise la Casamance naturelle en deux régions administratives : la région de Ziguinchor et la région de Kolda. La réforme de 1984 cadre parfaitement avec les spécificités ethniques et religieuses de la Casamance. En effet, dans la région de Ziguinchor est à dominante diolas et dans la région de Kolda les Peuls et les Mandingues sont majoritaires. Dans l'organisation administrative des années 1980, l'arrondissement et le département sont administrés par des préfets et sous-préfets qui représentent l'État central. Ce dernier accroît sa puissance publique dans toutes les régions du Sénégal et davantage en Casamance avec la présence des agents de l'État dans tous les paliers administratifs régionaux et qui exercent un contrôle a priori de

tous les actes administratifs. L'idée derrière cette approche en Casamance était d'avoir le contrôle de cette région en crise, mais aussi de pouvoir impulser une véritable politique régionale de développement (Dramé, 1998).

L'absence d'une véritable politique de décentralisation, l'omniprésence des structures étatiques dans les différentes sphères régionales et départementales et l'insuffisance des moyens et des pouvoirs des entités locales font échouer les politiques régionales de développement de la Casamance.

En 1992, le gouvernement du Sénégal lance une nouvelle réforme connue sous le nom de l'acte II de la décentralisation promulgué par la loi du 7 février 1996. Par cette réforme, la région devient une collectivité territoriale dotée d'une autonomie financière, d'une personnalité morale et d'une assemblée élue au suffrage universel (Dramé, 1998). Cette réforme marque un tournant décisif dans la politique de décentralisation du Sénégal avec le transfert de neuf domaines de compétences aux collectivités locales. Les neuf domaines de compétences transférés aux collectivités locales sont : les domaines ; l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; la santé, la population et l'action sociale ; la jeunesse, les sports et les loisirs ; la culture ; l'éducation nationale ; la planification ; l'aménagement du territoire ; l'urbanisme. Cette réforme apporte un tournant particulier dans le développement économique et politique de la Casamance. Désormais, les politiques de développement économique de la région ne résultent pas seulement de l'État central, mais elles sont aussi impulsées localement par les acteurs et les entités à la base (Dramé, 1998). C'est l'émergence du développement par le bas.

En 2008, la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi n° 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale divise la région de Kolda en deux entités : la région de Kolda et la région de Sédiou (ANSO, 2012). Ce remodelage de la Casamance en trois entités est sans doute une réponse politique au conflit Casamançais (Sané, 2017). L'idée était de casser l'élan d'appartenance territoriale de la population à la Casamance, qui constituait une force pour les indépendantistes de la Casamance.

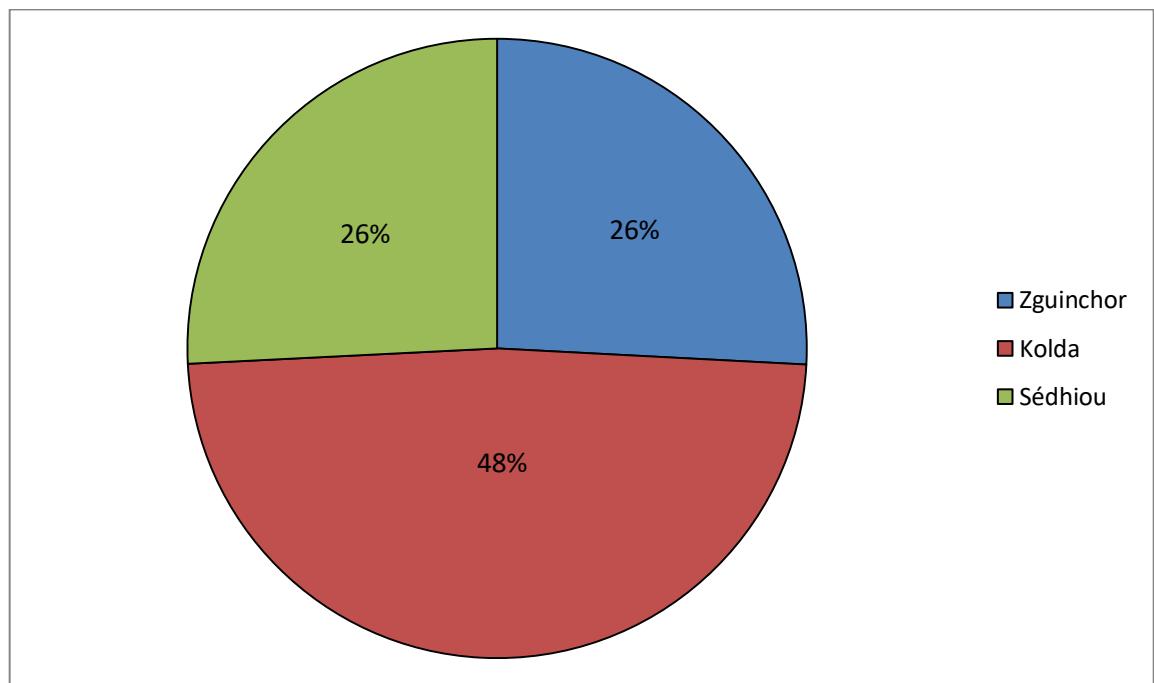
Aujourd'hui, la Casamance compte trois régions administratives : Ziguinchor, Kolda et Sédiou.

Tableau 3 : Occupation spatiale de la Casamance

Régions	Superficie en km2	Population
Ziguinchor	7 352	729 951
Kolda	13 771	875 660
Sédhiou	7 341	612 649
Total	28 464	2 218 260

Source : ANSD/ projections 2022

Figure 1: Répartition spatiale de la population Casamançaise



Source : ANSD/ projections 2022

Le tableau 1 et le diagramme 1 font ressortir les déséquilibres de l'organisation spatiale de la Casamance. Les données spatiales et démographiques montrent que la région de Kolda a la superficie la plus importante de la Casamance avec 13 771 km2, soit 48%. Cette région correspondant à la haute Casamance, avec 875 660 habitants, soit 40% de la population totale, concentre l'essentiel de la population de cette zone. La région de Ziguinchor vient en deuxième position avec 729 951 habitants, soit 33% de la population totale. Cette région a la deuxième plus grande superficie de la Casamance avec 7 352 km2, soit 26%. La région de

Sédhiou reste la région la moins peuplée avec 612 649 habitants 27% de la population totale. Cette région demeure aussi en dernière position en termes de superficie avec 7 341 km², soit 26%.

4.1.3.2 Le peuplement de la Casamance

La composition ethnique et religieuse de la région naturelle de la Casamance varie d'une région administrative à une autre en fonction de l'origine de peuplement de chacune de ses régions. Selon les données du recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal de 2013 (RGPH), les Diolas avec 57,8% de la population constituent la principale ethnie de la basse Casamance qui correspond à l'actuelle région de la Ziguinchor. Vient après les Mandingues avec 11,10%, les Pulaars 10,5%, les Wolofs 3,9%, les Manjacks 3,5%, les Balantes 2,5%, les Sérères 2,70%, les Mancagnes 2,4%. Les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2013 montrent par contre une forte domination des Peuls avec plus de 75% de la population dans la haute Casamance qui correspond à la région de Kolda et dans la moyenne Casamance qui est l'actuelle région de Sédhiou. Les Mandingues et les Wolofs suivent respectivement avec 7,31% et 7,22%, vient ensuite les Sarakolés avec 2,33%, les Diolas 1,10%, les 5,55% restant sont composés par les autres ethnies et les étrangers vivant dans ces deux régions.

Globalement, la région naturelle de la Casamance est composée essentiellement de musulmans, de chrétiens et d'animistes. En effet, 78% de la population de la région de Ziguinchor est musulmane contre 17% de catholiques. Les animistes constituent les minoritaires avec 1% de la population de Ziguinchor. Les animistes se retrouvent dans le département d'Oussouye où ils représentent 32,7% (RGPH, 2013).

La population de la région naturelle de la Casamance est légèrement dominée par les hommes (846229) sur les femmes (818301). Comme toutes les régions du Sénégal, la population de la région de la Casamance est majoritairement jeune. La moitié de la population a moins de 17 ans et l'âge moyen de la population varie d'une région à une autre. En effet, dans la région de Ziguinchor, l'âge moyen de la population est de 24 ans contre 22,4 ans au niveau national.

Par contre dans les régions de Kolda et de Sédiou, l'âge moyen est de 21 ans contre 22,4 ans au niveau national (RGPH, 2013).

La Casamance à l'image du Sénégal a connu ses premières organisations administratives durant la période coloniale. Les organisations territoriales de la période coloniale ont été faites par les colonisateurs dans le but de maîtriser le territoire et de maintenir la domination. L'organisation territoriale de la Casamance de l'après-indépendance s'est faite dans le cadre des réformes et des politiques de réorganisation territoriales mise en œuvre par l'État du Sénégal. D'une part, on constate qu'il y a une dose de politisation dans le découpage administratif de la Casamance dans le but de caser l'identité territoriale casamançaise qui était une force de mobilisatrice qui permettait aux indépendantistes d'accroître leur influence dans la région. D'autre part, il faut reconnaître que de l'organisation spatiale de la Casamance suit d'autre part une logique de cohérence. En effet, le découpage administratif de cette région en trois entités s'est fait en fonction des sépticités ethniques, religieuses et culturelles. Même si des déséquilibres socio-spatiaux sont perceptibles à travers l'organisation territoriale de cette région du sud du Sénégal, la Casamance regorge d'énormes potentialités socio-économiques.

4.1.4 Caractéristique socio-économique de la Casamance

La position géographique de la Casamance a une influence sur les caractéristiques socio-économiques de cette région. Située dans la zone soudano-guinéenne, la Casamance est la région la plus pluvieuse du Sénégal. Ceci explique le rôle du secteur primaire dans la vie économique de cette région. Néanmoins, les secteurs secondaire et tertiaire participent à la croissance économique de la Casamance.

Le but de cette présentation est de dresser le profil socio-économique de la Casamance afin de montrer les potentialités économiques et sociales de cette région considérée comme le grenier du Sénégal, mais aussi de ressortir les faiblesses et les handicaps qu'on peut noter sur le plan économique dans cette région. Il sera abordé dans cette partie, les activités agricoles, sylvopastorales, piscicoles, touristiques, commerciales et de transport.

4.1.4.1 Les principales activités économiques de la Casamance

La région de la Casamance, souvent considérée comme le grenier du Sénégal, présente des potentialités pluviométriques, pédologiques et topographiques favorables au développement agricole. En effet, l'agriculture est la principale activité économique de la Casamance. Elle occupe la majorité de la population active de la région (situation économique et sociale de la région de Ziguinchor, 2019). Les principales spéculations cultivées en Casamance sont les cultures vivrières : le riz, le mil, le sorgho, le maïs, le niébé et pour la rente : l'arachide, le manioc, le coton, cette agriculture est tributaire à la pluviométrie et est essentiellement saisonnière. L'agriculture en Casamance est depuis quelques années confrontée à des difficultés dues à la baisse de la fertilité des sols et à leurs salinisations, mais aussi en raison de la non-maitrise des techniques agricoles (situation économique et sociale de la région de Ziguinchor, 2019).

Après l'agriculture, la Casamance procède des potentialités qui lui profèrent une vocation agro-Sylvio-pastorale. En effet, l'élevage constitue la seconde activité du secteur primaire après l'agriculture. Il constitue une source de revenus et pour la population à travers la vente de la viande et des produits laitiers. Toutes les espèces domestiques y sont présentes : les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les asines, les porcins, la volaille (RGPH, 2013). Mais l'élevage souffre de plusieurs maux dans le milieu rural en Casamance. L'alimentation des troupeaux crée des tensions entre éleveurs et agriculteurs intensifiés par la divagation des animaux pendant la saison l'hivernale.

Grâce à sa proximité avec le fleuve Casamance et de ses affluents, la région de la Casamance regorge de fortes potentialités piscicoles. Les activités piscicoles y sont très développées, les espèces maritimes rencontrées sont : les carpes, les mollusques, les crustacés, les Tilapias. Au plan économique et social, la pêche joue un rôle important dans cette région. Avec une façade maritime d'environ 100 km et d'un réseau hydrographique de plus 300 km de long auquel se rattachent de nombreux « bolongs », la Casamance est une région avec une grande richesse en ressource halieutique et d'énormes potentialités pour la pêche maritime et lagunaire (ANSD, 2017-2018). Les débarquements annuels sont environ de 70 000 tonnes,

ce qui hisse la Casamance à la quatrième place des régions du Sénégal en matière de production halieutique (situation économique et sociale du Sénégal, 2020).

Avec ses potentialités naturelles, son climat humide, sa côte atlantique, son patrimoine culturel et historique, la région de la Casamance est l'une des régions les plus convoitées par les touristes. Plusieurs stations balnéaires longent le long des côtes Casamançaises. La station balnéaire de Cap Skiring, située à 70 km de la ville de Ziguinchor, est la zone touristique qui attire le plus grand nombre de touristes. Malgré le conflit qui secoue cette région depuis plusieurs années, les activités touristiques restent dynamiques et jouent un rôle de premier plan dans le développement de la région. En effet, en 2018, la région de la Casamance a enregistré environ 30 000 arrivées de touristes (ANSD, 2017-2018). Ces touristes sont constitués des non-Sénégalais, mais aussi de sénégalais. Avec la beauté de ses paysages, ses forêts, ses mangroves, son patrimoine matériel et immatériel, le tourisme en Casamance s'organise d'une part par le tourisme de luxe avec des hôtels de luxe dans la ville de Ziguinchor, des stations balnéaires sur la zone côtière. Et d'autre part d'un tourisme rural axé sur des campements et des auberges. L'un des obstacles au développement du tourisme est lié à la difficulté du transport des personnes et des biens entre la Casamance et le reste du Sénégal et même à l'intérieur de la Casamance (ANSD, 2017-2018).

En réalité, le transport constitue un handicap majeur pour le développement économique de la région de la Casamance. Longtemps restée enclavée, la Casamance souffre d'un déficit d'infrastructures de transport. Le réseau routier de la région a une longueur estimée à 4 487 km. Il est seulement constitué de 1270 km de routes revêtues (ANSD, 2013). Le transport maritime de passagers et de marchandises est assuré par deux bateaux qui rallient deux fois par semaine le port de Dakar au port de Ziguinchor. Le transport aérien est le mode de transport le plus rapide et le plus simple pour rallier la Casamance. Des vols journaliers de l'aéroport international de Dakar vers l'aéroport de Ziguinchor ou de Cap Skiring permettent de réduire la distance de temps entre la Casamance et le reste du Sénégal. Mais le transport par la voie aérienne n'est pas à la portée de tout le monde. En dehors de toutes ces activités économiques, le commerce occupe une place importante dans l'économie casamançaise.

En effet, la position géographique de la région de la Casamance en fait un creuset d'échanges commerciaux sous-régionaux. En effet la Casamance partage ses frontières avec les deux Guinée, avec la Gambie et la région de Tambacounda. La richesse de vergers de cette région avec un important potentiel de ressources fruitières (mangues, oranges, made, etc.), de ressources agricoles (huile de palme, miel, pain de singe, l'anacarde, etc.) et de ressources halieutiques fonde de la Casamance un véritable pôle de développement du Commerce. Les marchés hebdomadaires de la haute Casamance permettent de dynamiser les échanges commerciaux au niveau de la Casamance et attirent des commerçants provenant de toutes les régions du Sénégal, mais aussi de pays limitrophes (ANSD, 2013). Toutefois, les activités commerciales en Casamance souffrent de plusieurs difficultés relatives à la faiblesse du pouvoir d'achat de la population, de la faiblesse d'unités, de transformations, d'un manque d'équipement et d'infrastructures marchands modernes.

Devenue l'une des 7 régions du Sénégal dès l'accession de son indépendance, la Casamance est scindée en deux régions en 1984, la région de Ziguinchor et celle de Kolda. Et plus tard en 2008 en trois régions avec division de la région de Kolda en deux, Kolda et Sédiou. Cet ensemble régional fait face à un conflit qui oppose depuis 1980 le mouvement des forces démocratique de la Casamance (MFDC) à l'État du Sénégal. Ce conflit long de plus de 30 ans a déstabilisé le développement de cette région. En effet, la Casamance est l'un des ensembles régionaux qui a le plus faible niveau de développement au Sénégal, la Casamance manque de véritables politiques de développement depuis l'indépendance.

En réalité, cet ensemble territorial regorge d'innombrables potentialités. Sur le plan social, la diversité ethnique et culturelle constitue le socle de la société casamançaise. En effet, en Casamance vit en harmonie plus d'une vingtaine de groupe ethnique (Niang, 2020). Cette diversité ethnique et cette multiculturalité peuvent constituer un levier pour le développement socio-économique de cette région. En effet, la Casamance, avec la multitude d'activités économiques qui sont menées à des atouts pour porter son développement économique. Parmi les potentialités socio-économiques de cette région, nous avons en tête l'agriculture. Même si elle est tributaire à la pluie et est saisonnière, elle constitue la première activité économique de la région et en fait le grenier du Sénégal. Grâce à sa proximité avec

le fleuve Casamance, et sa façade maritime d'environ 100km de plus 300km de réseau hydrographique. La Casamance est la quatrième productrice halieutique du pays avec environ 70 000 tonnes de poisson (situation économique et sociale du Sénégal, 2020). Le tourisme y est aussi très développé avec ses potentialités naturelles, son climat humide, sa côte atlantique, son patrimoine culturel et historique, mais surtout avec la station balnéaire de Cap Skiring, située à 70 km de la ville de Ziguinchor. L'élevage et le commerce y sont occupent aussi une place importante avec sa position frontalière avec les deux Guinée et la Gambie, mais surtout à cause de ses potentialités en ressources fruitières, agricoles et halieutiques. Malgré les efforts consentis pour désenclaver la Casamance par les derniers gouvernements successifs, cette région souffre d'un déficit d'infrastructure de transport.

Cet ensemble régional est marqué par des disparités socio-économiques entre ses trois régions. En effet, la région de Ziguinchor, capital de la Casamance détient l'essentiel des équipements, des infrastructures et des services sociaux. Cette région anime également la vie économique de la Casamance.

16. PRESENTATION DE LA VILLE DE ZIGUINCHOR

La région de Ziguinchor est le territoire de la Casamance le plus touché par le conflit. De ce fait, la ville de Ziguinchor a enregistré le plus grand nombre de déplacés depuis le début du conflit.

Ziguinchor est devenue commune en 1956 couvrant la ville de Ziguinchor ainsi que plusieurs territoires ruraux. C'est en réalité en 1990 que la ville de Ziguinchor devient commune de pleins exercices. C'est-à-dire, une circonscription administrée par un conseil municipal et par un maire élu tous les deux au suffrage universel et doté d'une autonomie financière et de gestion. Ce statut de la ville de Ziguinchor est renforcé par l'acte II de la décentralisation en 1996 avec le transfert de 9 domaines de compétences aux collectivités locales². La ville de

2 L'acte II de la décentralisation est la réforme qui a posé les jalons d'une véritable du processus de décentralisation au Sénégal avec l'érection de la région en collectivité territoriale et le transfert de 9 domaines de compétences (les domaines ; l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; la santé, la population et l'action sociale ; la Jeunesse, les sports et les loisirs ; la

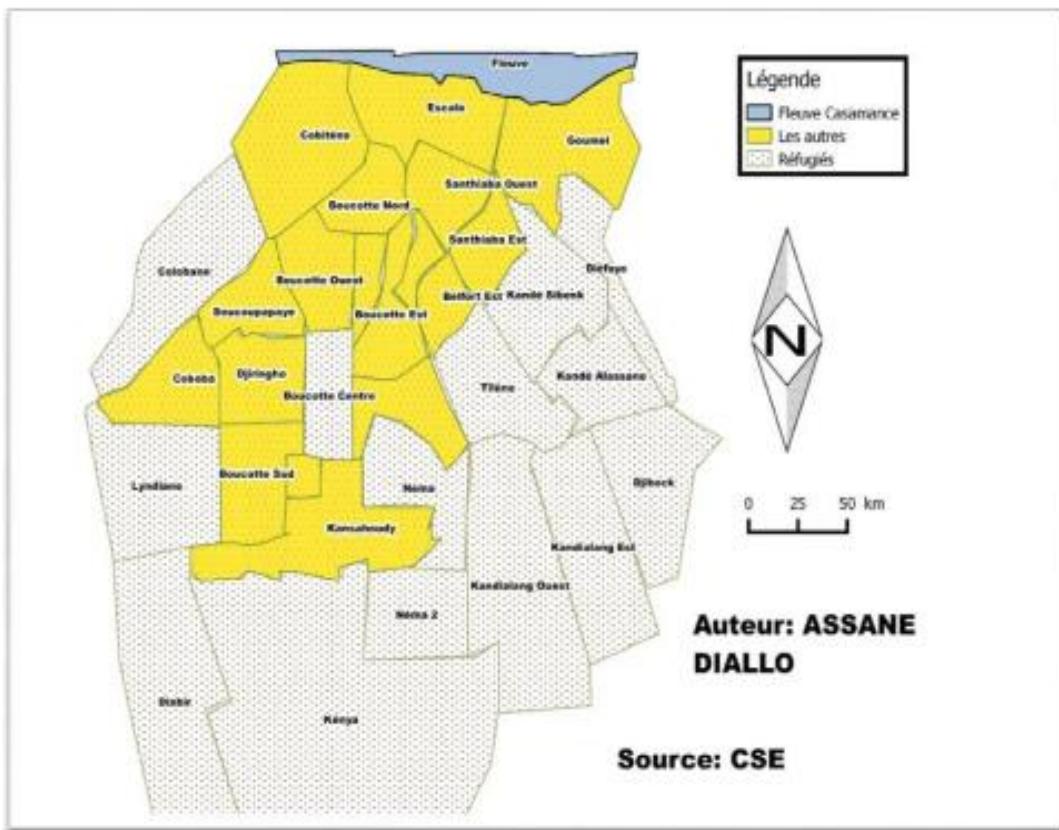
Ziguinchor compte 289 904 habitants sur une superficie de 7 339 km² (ANSD, 2019). Capitale de la région de Ziguinchor et de la Casamance, la ville de Ziguinchor est un espace cosmopolite marqué par la présence de presque toutes les ethnies du Sénégal. Ce brassage socioculturel de la population de Ziguinchor et la vie en harmonie entre musulmans, chrétiens et animistes font de cette ville une terre d'accueil.

La ville de Ziguinchor est le territoire qui a le dynamisme économique et spatial le plus important de la Casamance. Cette ville concentre l'essentiel des activités économiques, des équipements et des investissements de la région. Les potentialités dont regorge la ville de Ziguinchor sont réparties dans un territoire en pleine mutation. En effet, la croissance de cette ville s'est faite de façon rapide. Ziguinchor est une ville multiculturelle, multiethnique et multilingue. Cela ne cache pas pour autant la diversité des quartiers de cette ville.

culture ; l'éducation nationale ; la planification ; l'aménagement du territoire ; l'urbanisme et l'habitat) aux collectivités territoriales.

4.1.5 La diversité des quartiers de la ville de Ziguinchor

Figure 2: Carte de la localisation des réfugiés à Ziguinchor



La ville de Ziguinchor, à l'image de la plupart des villes africaines, est caractérisée par un centre avec des quartiers résidentiels et une périphérie marquée par des quartiers irréguliers. L'organisation de l'espace urbain de la ville de Ziguinchor est très contrastée. En effet, cette dernière est configurée d'abord d'un centre-ville avec le quartier « Escale », un quartier créé par les colons. C'est le quartier des affaires, tout y est concentré ; banques, administrations et services de l'État, opérateurs économiques, les hôpitaux, bref c'est le cœur de la ville. Ensuite viennent les quartiers intermédiaires ou commerciaux tels que : Tilène, Boukot, Goumel, etc., qui hébergent les grands marchés de la ville, la gare routière et le port. Ces deux premiers échelons du découpage de la ville sont caractérisés par des quartiers qui respectent les normes urbanistiques, qui animent la vie économique de la ville et qui polarisent les équipements, les infrastructures et services de la ville.

Enfin vient la périphérie. Les migrations économiques et les vagues répétitives de déplacés vers la ville de Ziguinchor depuis le début des années 1980 ont entraîné l'extension de ville. Cet étalement urbain est à l'origine de l'émergence de nouveaux quartiers spontanés dans des zones non aedificandi (Sow et al, 2019). Ces quartiers informels situés en dehors de la planification urbaine complètent la configuration spatiale de la ville. Ils sont caractérisés par des habitations non réglementaires (Gomis et Thior, 2020). Ainsi, dans les 38 quartiers que compte la ville de Ziguinchor, plusieurs d'entre eux tels que : Nema1, Nema 2, Coboda, Kenia, Diabir, Kandialang1, Kandialang 2, Kantène, Diefaye, Djibock, Lindiane, Colobane, etc., sont des quartiers spontanés. Ces quartiers sont marqués par une forte présence de personnes déplacées qui, à leur arrivée en ville, cherchent un endroit pour bâtir un toit et pour pratiquer les activités agricoles. De ce fait, la périphérie est pour les déplacés le meilleur endroit pour s'établir en raison des réserves foncier et de la facilité d'acquérir un lopin de terre. La prolifération des quartiers irréguliers dans la périphérie s'est faite à l'Est et Ouest de la ville. Cette partie de la ville correspond à la zone de pratique des activités agricoles, rizicoles, pluviale et maraîchage (Dasylva et al., 2018). Les activités agricoles sont l'une des principales activités de ces zones périphériques de la ville. Ces quartiers périphériques sont cependant marqués par une précarité sociale et économique, par un déficit d'infrastructures publiques et de services sociaux de base.

En effet, manque d'équipement et d'installations sanitaires qui puissent desservir les habitants de ces quartiers. De ce fait, ils sont obligés de rallier le centre pour accéder aux services de soin. Cette la même situation que rencontre les résidents de ces quartiers pour accéder aux services publics (municipalité, cadastre, centre fiscal, société des eaux, banquière, etc.). De surcroît, les routes qui mènent à ces quartiers sont défectueuses, surtout en période d'hivernage et le transport public y est quasiment non fonctionnel. Plusieurs ménages de ces quartiers ont des problèmes d'accès à l'eau potable. En réalité, ces populations s'alimentent en eau à partir de l'eau des puits dont la qualité reste à désirer et qui n'est pas considérée comme une eau potable par l'OMS (Gomis et Thior, 2020). Ce déficit d'infrastructure sanitaire et d'eau potable ont un lien avec l'hygiène et d'assainissement des

habitants de ces quartiers qui rencontrent des problèmes dans la gestion des excréments de leur ménage (Gomis et Thior, 2020).

Nos enquêtes de terrain seront faites dans les quartiers périphériques de la ville de Ziguinchor plus précisément dans les quartiers Kénia, Neme 2 et Kandialang. Ces quartiers se situent dans la zone de la ville qui abrite le plus de terres agricoles. En réalité, c'est la seule partie de la ville où l'extension est encore possible. Dans ces quartiers, pour cent 70 de la population et 80 pour cent des ménages pratiquent l'agriculture (Diédhiou et al., 2022). Néma 2 et Kadialang concentrent 84,8 pour cent des exploitations aromatiques et médicinales. Parmi ces producteurs des plantes aromatiques et médicinales à Ziguinchor, 10 pour cent sont des déplacés du conflit casamançais. Ils n'ont que ce système de production pour améliorer leurs conditions de vie (Dasylva et al., 2018). En réalité, leurs productions se font dans les interstices urbains et sur plaines inondables. D'autres le fondent sur les parcelles non construites. C'est le cas à Néma 2, et à Kandialang. Mais les exploitations les plus importantes sont faites dans les bas-fonds qui jouxtent la ville (Dasylva et al., 2018).

La ville est caractérisée par des quartiers réguliers du centre et de l'avant-centre et par des quartiers irréguliers ou spontanés situés à la périphérie. Les quartiers centraux et commerciaux animent la vie économique et abritent les infrastructures et les services de la ville. Ils sont les « poumons économiques » de la ville. Alors que les quartiers périphériques pour la plupart, façonnés dans des espaces interdits à la construction d'habitations sont dépourvus presque de la totalité des services indispensables (Ndiaye et al., 2020). Ils sont synonymes de précarité, de déficit d'équipements et de service de base. Ces quartiers spontanés sont marqués par une forte présence de population déplacée et caractérisés par des pratiques agricoles et l'exploitation des vergers d'anacardiers et de manguiers. C'est le cas des quartiers de Kénia et kandialang. Ces deux activités économiques, mais surtout l'exploitation anacardier constituent une importante source d'amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers (Dasyla et al., 2023).

Capitale de la Casamance, la ville de Ziguinchor porte le dynamisme économique de la région, elle capte les principaux investissements de la Casamance. De ce fait, elle ne cesse d'attirer des citoyens de tout bord à cause de ses offres et services. Cependant, la ville de

Ziguinchor est marquée par une organisation spatiale caractérisée d'une part par des quartiers centraux qui abritent l'essentiel des services et des équipements et d'autre part des quartiers périphériques et parfois spontanés dépourvus presque des services publics. Dans ces quartiers périphériques se concentrent la plupart des déplacés du conflit casamançais.

17. L'HISTOIRE POLITIQUE DE LA CRISE DE LA CASAMANCE

Le conflit casamançais est né d'une conjonction de plusieurs facteurs. L'explosion démographique, la crise financière de l'État et la crise du monde rural (sécheresse) des années 1970 amènent l'État du Sénégal à adopter les plans d'ajustements structurels proposés par les institutions de Bretton Woods aux pays africains. Cependant, ces politiques ont eu les effets contraires au Sénégal, mais plus encore en Casamance. Face au mécontentement des casamançais et à l'incapacité du pouvoir d'alors à trouver des réponses à ces problèmes, des politiciens casamançais tirent profit de cette situation pour proposer l'indépendance comme réponse aux difficultés des casamançais (Marut, 2011). L'État du Sénégal réprime violement les premières manifestations de réclamation de l'indépendance. Le MFDC, de son côté, prend les armes, lance une rébellion. Ainsi, le conflit casamançais passe d'un mécontentement de la population de la Casamance en vers l'État du Sénégal à un conflit armé (Foucher, 2009). Ce conflit a engendré d'énormes conséquences humaines et matériels et plusieurs vagues de déplacés.

La Casamance, à l'instar des régions de l'hinterland du Sénégal et de l'Afrique, est depuis l'après-indépendance moins prise en compte dans les politiques de développement. Cette inégalité territoriale crée une frustration au sein des populations de cette contrée du sud du Sénégal. À la fin des années 1970, le Sénégal est confronté à une sécheresse et à une crise financière. À la même période, l'exode rural vers Dakar s'inverse en un flux migratoire des habitants des régions du nord vers la région de la Casamance réputée pour sa richesse. Les populations de la Casamance, déjà affectées par les effets de la sécheresse, se sentent menacées par l'arrivée des « étrangers » (Marut, 2011). Dans cette période, un homme d'église du nom d'Abbé Diamacoune Senghor animait des émissions de radio dans une antenne locale pour parler de l'histoire de la Casamance. Ces émissions se transforment plus

tard en un canal de débat et de discussion sur les maux des populations Casamançaises (Robin, 2006). Ainsi, les sujets brûlants et les frustrations des populations de cette région du sud discuté dans les ondes de cette radio portaient sur la spoliation des terres, l'imposition d'une loi sur le domaine national et sur le code forestier qui faisait fi des us et coutumes de la Casamance et le non-respect de la culture casamançaise par les « nordistes » (Robin, 2006).

La Casamance étant enclavée, sa population se sent stigmatisée et délaissée. En 1981/1982, le mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC) est né et porte le nom d'un parti politique créé dans les années 1947/1948 par des hommes politiques de la Casamance (Robine, 2006). Le conflit casamançais a connu une évolution en dent de scie marquée par des périodes de vives tensions et des moments d'accalmie (Mendy et al., 2022). L'acte un du conflit est posé en décembre 1982, lors d'une manifestation organisée par le MFDC devant la gouvernance à Ziguinchor pour réclamer l'indépendance de la Casamance (Foucher, 2009). L'acte deux sera posé un an après lors d'une manifestation le 18 décembre 1983 à Ziguinchor. Mais cette fois-ci violemment réprimé par l'armée sénégalaise et faisant 25 morts et plus de 260 arrestations. La répression de décembre 1983 pousse le MFDC à se radicaliser et prendre les armes. Les séparatistes du MFDC se retranchent dans la forêt casamançaise et installent lentement une guérilla. Après plusieurs années d'instances d'affrontements entre les deux belligérants, des négociations sont amorcées et des accords sont signés entre 1991 et 1992. Des désaccords internes au sein du MFDC font échouer ces accords. Mais le contexte économique et social de la deuxième moitié des années 1990 impose un dégel entre les deux parties. En effet, l'État sénégalais confronté au déficit budgétaire et sous ajustement structurel n'a plus les capacités financières pour supporter et pour financer la guerre et de l'autre côté, le MFDC, excepté les soutiens officieux des deux pays voisins (Gambie et Guinée), ne bénéficie d'aucun autre soutien international. De surcroît, il perd de plus en plus son soutien au sein de la population locale qui ne se retrouve plus dans cette lutte indépendantiste à cause des nombreuses exactions commises par le MFDC sur cette même population (Foucher, 2009).

Le conflit casamançais a évolué en dent de scie. En effet, il oscille entre des périodes de fortes tensions et des périodes d'accalmie (Foucher, 2009). Les périodes de fortes tensions

résultent des scissions au sein du Mouvement des Forces démocratiques de la Casamance (MFDC) suite aux ententes conclues ou aux pourparlers entre l’État du Sénégal et certaines factions du MFDC (Mendy et al., 2022). La complexité du conflit casamançais résulte dans la difficulté pour l’État du Sénégal de traiter avec l’ensemble des branches du MFDC. En effet, ce dernier depuis les désaccords internes en son sein à la suite aux accords signés avec l’État sénégalais entre 1991 et 1992 n’a plus d’autorité qui fait l’unanimité à l’interne. Le MFDC est constitué depuis lors de plusieurs branches distinctes, souvent en désaccords. De surcroît, des divisions internes sont constatées au sein d’une même faction (Mendy et al., 2022). Cette situation rend difficiles les pourparlers entre l’État du Sénégal et le MFDC et met les populations dans une incertitude quant au retour d’une paix définitive. Force est de reconnaître, que le pouvoir en place depuis 1981, une année avant le début du conflit jusqu’en 2000 avec à sa tête le président Abdou Diouf avait plus préconisé une solution militaire qu’à une sortir de crise par la négociation. Cette approche du gouvernement socialiste a eu comme résultat 20 ans de conflit marqué par plusieurs périodes de très fortes tensions. L’alternance de 2000 a permis l’arrivée au pouvoir d’Abdoulaye Wade. Durant la campagne électorale, le président Abdoulaye Wade avait promis de régler le conflit en 100 jours. Ainsi, dès son entrée en fonction, il s’attaque au dossier du conflit casamançais, il change d’approche et privilégie le contact direct avec le MFDC en écartant tous les intermédiaires. Il nomme Youba Sambou, un casamançais au poste de ministre des Forces armées, il invite l’Abbé Diamacoune Senghor à Dakar et sort le dossier de l’espace public (Foucher, 2003). Cette volonté de négociation du président Wade se traduira par la signature des accords de paix entre le gouvernement du Sénégal et le MFDC en 2004. Mais les divisions internes au sein du MFDC menant jusqu’à des affrontements entre factions mettent en péril le processus de paix. L’actuel président depuis 2012, le président Macky Sall a suivi l’approche de ses prédécesseurs en alliant une démarche politique et militaire. Il a commencé avec le soutien du gouvernement américain à désenclaver la Casamance par la construction des voies et moyens de communication et par le déminage des territoires minés. Le changement de régime en Gambie et en Guinée-Bissau, deux présidents dont le soutien du gouvernement du président Macky Sall a été sine qua non sont un coup dur pour le MFDC qui vient de perdre ses seuls soutiens internationaux.

Conscient de la faiblesse du MFDC à cause de la perte de ces soutiens à externes, l'armée sénégalaise lance des opérations de ratissage pour anéantir les bases des rebelles. Le président Macky Sall a réussi là où ses prédécesseurs ont échoué, c'est-à-dire à mettre en place ce que Marut appelle la stratégie de pourrissement. Cette approche consiste à affaiblir suffisamment le MFDC pour éviter une solution par le dialogue. Ainsi depuis 2019, le MFDC est très affaibli et détaché de ses soutiens externes n'est plus en position d'imposer des négociations (Marut, 2018). Depuis lors la Casamance est dans une situation d'accalmie. En réalité, depuis le début des années 2000 jusqu'à nos jours, la Casamance est dans une situation de ni paix ni guerre.

CHAPITRE 5

L'ANALYSE DES RESULTATS

Les affrontements, les offensives et les persécutions liés au conflit casamançais ont entraîné un déplacement de 30 000 à 50 000 personnes (Robin, 2006, Goudiaby, 2015). Parmi ces déplacés, 10 000 à 14 000 personnes ont trouvé refuge dans la ville de Ziguinchor, constituant ainsi 13% de la population de la ville de Ziguinchor (Robin, 2006). Cette arrivée massive des déplacés à Ziguinchor pose des enjeux d'intégration socio-économique pour les personnes déplacées. Pour s'intégrer, les déplacés mettent en place plusieurs mécanismes d'intégration socio-économique. Cette volonté d'intégration des déplacés à Ziguinchor nous amène à poser comme question générale de recherche : quels sont les processus sociaux et économiques de cette intégration socio-économique.

En effet, comme nous l'avons évoqué dans la partie portant sur la question générale de recherche, notre première question spécifique porte sur l'intégration sociale. En réalité, les déplacés qui arrivent à Ziguinchor vont devoir s'insérer dans la société dans une optique d'intégration. Ainsi, la première question spécifique s'annonce comme suit : quels sont les mécanismes d'intégration sociale adoptés par les déplacés à Ziguinchor ? L'hypothèse à cette question est que : les déplacés passent par la famille, les services publics pour s'intégrer socialement.

La deuxième question spécifique porte sur l'intégration économique. En effet, les déplacés arrivent à Ziguinchor et en quête de moyens de subsistance sont confronté à des problèmes des terres pour pratiquer l'agriculture et des difficultés à trouver un emploi. Ainsi, la deuxième question spécifique est formulée ainsi : quels sont les mécanismes mis en place par les déplacés pour permettre leur intégration économique à Ziguinchor ? L'hypothèse à cette question est : les déplacés ont adopté des mécanismes d'intégration économique marquée par la spécialisation dans certaines activités économiques telles que l'agriculture, le maraîchage, les métiers manuels, des emplois dans le domaine de la sécurité et dans l'enseignement.

Pour répondre à nos questions et pour confirmer ou infirmer nos hypothèses, nous allons dans ce chapitre restituer les résultats de notre enquête de terrain. Pour ce faire, nous allons à partir des entretiens, présenter d'abord le parcours migratoire des déplacés de leurs villages d'origine jusqu'à Ziguinchor en abordant les logiques dans les choix de destination, présenter ensuite les résultats de l'intégration sociale des déplacés à travers la famille, mais aussi par le biais de l'accès aux services publics et exposer enfin les résultats de l'intégration économique des déplacés à travers l'agriculture et les autres activités économiques; la question du retour des déplacés termine ce chapitre.

18. L'ANALYSE DESCRIPTIVE

L'analyse descriptive des résultats de l'enquête permet de vérifier mes questions de recherches afin de confirmer ou d'infirmer mes deux hypothèses. La première hypothèse est : les déplacés passent par la famille, les services publics, les associations communautaires et religieuses pour s'intégrer. Et la seconde hypothèse s'articule comme suit : les déplacés ont adopté des mécanismes d'intégration économique marquée par la spécialisation dans certaines activités économiques.

5.1.1 Parcours migratoire

Les guerres entraînent d'importantes migrations internes et internationales dues aux persécutions, aux atteintes à la vie ou aux risques de persécution, de menaces à la vie et de représailles pour les personnes qui vivent dans les zones de tension. Face à cette situation, les personnes victimes ou exposées à ces risques fuient les zones de conflit pour chercher refuge dans des endroits proches jugés sûrs (Morokvasi, 1992). En effet, malgré le caractère hâtif et brusque du déplacement, le parcours des déplacés suit une logique. Le parcours des migrants de fuite est guidé par la recherche de sécurité et d'assistance (Vivet, 2012). Plus précisément, d'après les personnes interrogées, le parcours des déplacés, au-delà de l'aspect sécuritaire, suit trois autres logiques. Il s'agit du lien de parenté qui peut englober la notion d'assistance précédemment évoquée par Vivet (2012), de la proximité et de la qualité de vie. Ces logiques se retrouvent souvent dans la ville, ce qui explique que les personnes qui fuient

la guerre se dirigent souvent vers les centres urbains (Pérouse de Montclos, 1996). Mais les parcours sont en l'occurrence plus complexes, puisque les personnes interrogées trouvent souvent des refuges temporaires, avant de poursuivre vers leur destination finale de refuge (Simon-Lorière, 2010). En effet, il en ressort de mes résultats que, si certains déplacés (R03) (R04) (R05) (R06) ont eu un parcours simple, d'autres ont des parcours complexes (R07) et (R09). Cette partie est structurée en deux sections : la première section traite de la fuite des déplacés de leurs villages vers leurs lieux de refuge et la deuxième section aborde la logique de parcours de déplacement des déplacés.

5.1.1.1 Un sauve-qui-peut

En contexte de guerre, la vie des personnes qui vivent dans les zones de tension est souvent menacée, ils craignent des représailles des belligérants ou d'une partie des belligérants. Ainsi, la fuite est une conséquence de la guerre, de la persécution, des menaces et de la peur (Morokvasic, 1992) pour ces personnes qui cherchent à fuir ces zones tension. Cette migration, que Simon-Lorière (2010) appelle une migration de fuite, est caractérisée par le caractère instinctif, hâtif et brusque du mouvement. Pour les personnes que nous avons interrogées, le conflit est la cause de la fuite, mais les circonstances de la fuite, le moment diffère parfois d'une personne à une autre. Certains ont subi une migration de fuite, d'autres en ont connu plusieurs, d'autres étaient en voyage au moment de la fuite. Nous allons aborder dans cette section de la fuite des déplacés que nous avons interrogés.

Parmi les personnes déplacées, le conflit est la principale cause de déplacement vers Ziguinchor. Pour la majorité des déplacées interrogées (R01, R03, R04, R05, R06, R07, R08, R09, R10), le déplacement s'est fait de manière spontanée et dans une situation de panique. Mais pour d'autres déjà en voyage lors des attaques (R02, R11), un simple voyage s'est transformé en déplacement, en ce qu'ils ne sont plus revenus au village.

Parmi les personnes que nous avons interrogées, la fuite est apparue comme la solution unique. Ainsi, le répondant 05 a pris la fuite de son village d'origine de Barakabounao, menacé par le MFDC à la fin de l'année 1991 du fait d'une offensive sur les villages de l'arrondissement de Niaguis. Il témoigne des conditions éprouvantes de leur fuite : « nous

nous sommes déplacés un matin de bonne heure, personne ne s'était préparé. Nous nous sommes réveillés avec des coups de feu. Je n'avais rien emporté avec moi. Les gens courraient dans tous les sens, chacun cherchait à se sauver ». La réaction de fuite instinctive a été la même dans le village voisin de Soucouta, ou certaines familles ont en outre été dispersées, comme le signale le répondant 03 : « l'attaque de notre village, qui s'est soldée par la mort de mon beau-frère, a entraîné une dispersion de certaines familles. Dans une même famille, certains ont fui vers la Guinée-Bissau, d'autres vers la commune de Niagus avant de rejoindre Ziguinchor ».

Malgré le caractère instinctif de la fuite, certains déplacés (R06, R01) ont pu revenir dans leur village (à Mandina Manjac ou Barcapacao) pour prendre leurs vivres, leurs matériels, leurs troupeaux et leurs bétails. C'est ce que relate le répondant 01 :

Après notre déplacement, nous étions repartis deux à trois fois au village de Mandina Manjac pour prendre des vivres, des matériels et notre troupeau. C'était très risqué de retourner dans les villages à cette période parce qu'on pouvait tomber sur des éléments du MFDC. Nous avons pu ramener plusieurs tonnes de riz qui nous ont permis de vivre pendant les premiers mois du déplacement à Ziguinchor.

Parmi les personnes que nous avons interrogées, certains, issus de plusieurs villages différents, ont subi un seul déplacement (R02, R03, R04, R09, R10, R11). Les propos du répondant R02 illustrent ce fait : « nous avons été victimes d'un seul déplacement, c'est en 1992 à la suite d'une attaque du MFDC dans notre village de Guidel dans la commune de Boutouba Camaracounda que les habitants avaient déserté le village pour trouver refuge à Ziguinchor ou je me trouvais au moment de l'attaque ». En revanche, d'autres personnes (R01, R05, R06, R07, R08) ont été victimes de deux, voire trois déplacements. Le témoignage du répondant 01 confirme un déplacement à deux reprises :

Notre premier déplacement s'est fait en 1991 à la suite d'une attaque des éléments du MFDC dans notre village de Mandina Manjac après quatre mois d'accalmie, nous sommes retournés au village. Mais, environ une année plus tard, nous nous sommes déplacés de nouveau à cause d'une descente musclée du MFDC dans notre village.

Le répondant 06 est le seul parmi les personnes interrogées à avoir subi trois déplacements. Il explique le déroulement de ses séries de déplacement en ces termes :

Notre premier déplacement s'est produit en 1991 après une attaque du MFDC dans notre village de Barcapacao, nous avons trouvé refuge à Ziguinchor, d'autres sont

partis vers la Guinée-Bissau ou vers les villages à proximité qui ne se sont pas déplacés. Lors de ce premier déplacement, nous allions le matin au village pour pratiquer des activités agricoles et revenions le soir à Ziguinchor, pour des raisons de sécurité, nous ne pouvions pas passer la nuit au village. En 1992 nous sommes retournés au village. Mais au bout d'un peu plus d'une année, nous avons subi un deuxième déplacement, c'était le plus violent, le MFDC nous avait attaqués, brûlé nos maisons, brûlé des villages à côté, nous avions pris la fuite avant de revenir quelque temps. Au bout d'une année (1995), nous avons quitté définitivement le village. Lors de ce dernier déplacement, nous avions tout abandonné et on ne pouvait plus retourner au village même pas sous une forme de mouvement pendulaire.

Les circonstances et les heures de départ peuvent être différentes d'un village à un autre, d'une personne à une autre, en fonction de la période d'attaque du MFDC. En effet, parmi les personnes interrogées, une personne (R01) est partie tôt le matin, la majorité (R01, R03, R04, R05, R06, R07, R08, R10) dans la journée et une autre personne (R09) est partie en pleine nuit. Parmi les personnes interrogées, exceptées le (R02) et le (R11), les circonstances de départ restent identiques : leur déplacement s'est fait à la hâte, personne ne s'est préparé.

Comme le témoigne le répondant 08 en ces termes :

Les rebelles nous avaient trouvés dans notre village un soir vers 17 h et ils ont dit que « vous avez 30 minutes pour partir, après on tire sur tout ce qui bouge », personne ne s'était préparé. Tout le village s'était vidé en 30 minutes. Certains étaient dans leurs champs en train de cultiver c'est dans ces conditions qu'ils ont fui, ils ne sont plus retournés chez eux. D'autres sont parties, leurs enfants sont venus les rejoindre, d'autres étaient en voyage et ils ne sont jamais retournés. C'était dans ces conditions que nous nous sommes déplacés. Ces conditions de déplacement ont créé beaucoup de séquelles. En effet, après le déplacement, les vieux de notre village vivaient dans l'espérance de retourner au village dans les mois qui suivent, voire l'année suivante ; deux ans après, ayant constaté l'impossibilité d'un retour au village à l'époque, tous les vieux déplacés du village qui vivaient à Ziguinchor sont tous décédés durant la même année. Ils ne pouvaient plus supporter le fait de vivre loin de leur village et de vivre aux dépens d'une autre personne quoique cette personne soit un de leur parent, c'était comme une épidémie, ils décédaient un après l'autre. C'était probablement dû au choc psychologique lié au déplacement.

Parmi les personnes interrogées, seul le répondant 09 a pris la fuite durant la nuit pour éviter d'être vu par les rebelles. En effet, d'après les témoignages de R09, il arrive que le MFDC fasse des descentes au niveau des villages pour recruter des jeunes pour renforcer leurs effectifs. Invités à rejoindre leur rang, les jeunes sont conscients du fait que s'ils déclinent leur invitation, ils risquent de se faire tuer, alors ils acceptent, tout en leur demandant un jour

pour se préparer. C'est par ce stratagème que beaucoup de jeunes ont réussi à quitter leur village. C'est ce même stratagème qu'a utilisé R09 pour échapper au MFDC, comme il en témoigne :

Alors que les rebelles du MFDC étaient de passage dans notre village, ils m'avaient demandé de rejoindre leur rang et voulaient m'amener à l'instant avec eux. J'avais accepté de rejoindre leurs troupes, mais je les avais servis un discours tel que : je suis le chef de famille et le seul homme de maison, donc il me faut un jour pour me préparer, organiser la famille avant de pouvoir le rejoindre. Je leur avais demandé de revenir demain à la même heure, qu'ils allaient me trouver prêt pour partir avec eux dans le maquis. Ils sont partis pour revenir demain. La nuit, j'ai pris toute ma famille, avec juste quelques vêtements, nous sommes partis à pied par les petits chemins dans la forêt jusqu'à Niagus, chef-lieu de commune, avant de rejoindre Ziguinchor.

Les circonstances et les conditions de déplacement vers les territoires de refuge varient quelques fois d'une personne à une autre ou d'un village à un autre, mais, de manière générale, le déplacement s'est fait de manière hâtive et instinctive, la fuite s'étant avérée la solution unique selon les témoignages des personnes interrogées. Mais cette migration, bien qu'hâtive et instinctive, n'est toutefois pas exempte de logique.

5.1.1.2 Les logiques dans les parcours de déplacement

Malgré le caractère instinctif de la fuite, le choix de destination de refuge n'est pas secondaire : c'est un choix difficile à faire lorsqu'on a nulle part où aller et qu'il est guidé par des logiques de sécurité (Degorce, et al., 2024). En effet, les migrants en fuite se dirigent vers la ville à la recherche de sécurité et d'assistance (Vivet, 2012), même si leurs parcours sont parfois marqués par des arrêts ou des périodes transitoires (Simon-Lorière, 2010). Il apparaît également parfois une organisation sociale et des stratégies de survie imposées par le contexte de fuite (Agier, 2005), en ce que chaque personne s'organise et adapte sa stratégie de déplacement en fonction du contexte. Il est question dans cette section d'abord des deux parcours des déplacés que nous avons rencontrés, il s'agit du parcours simple, qui va directement du lieu de départ du déplacé à son lieu de refuge, et du parcours complexe, qui est marqué par des passages dans d'autres lieux avant de rejoindre la destination finale de refuge. Ensuite, il sera question des logiques diverses dans le parcours des déplacés

interrogés : nous aborderons quatre logiques qui ont guidé le choix de lieu de refuge des déplacés rencontrés. Il s'agit premièrement de logiques guidées par des raisons de sécurités, deuxièmement par des liens familiaux, troisièmement par la proximité géographique et quatrièmement par la qualité de vie.

Si le déplacement était précipité et spontané, pour le monde cherchant à fuir les zones de tension, la destination était bien choisie (R01, R03, R04, R09). Les déplacés rejoignaient directement leur destination de choix (R03) ou faisaient un arrêt dans un territoire (R09), pour se préparer à rallier leur destination finale. C'est ce qui justifie la différence dans le parcours de déplacement des déplacés. Certains ont un parcours simple, de leur village, ils rejoignent directement Ziguinchor (R03). C'est le cas du répondant 03 : « alors que nous étions en cueillette de manque, notre village de nom de Soucouta a été attaqué, de là, nous avons rejoint dans la panique Ziguinchor ».

D'autres, en revanche, ont eu des parcours plus complexes. C'est notamment le cas du répondant 01 qui, avant de s'établir de manière permanente à Ziguinchor, avait parcouru plusieurs villages à la recherche d'un espace pour s'y établir parce qu'il était habitué à la vie dans le monde rural, mais aussi parce qu'il avait un troupeau d'environ cent bœufs qu'il ne pouvait gérer qu'en monde rural. Le répondant 01 l'exprime :

Il faut savoir que nous possédions une maison à Ziguinchor. En effet, c'est après notre retour au village lors de notre premier déplacement que mon frère ainé, conscient de l'instabilité de la région et de la prorogation du conflit, mais aussi de difficiles conditions d'accueil lors du premier déplacement, a anticipé un éventuel second déplacement en construisant une maison à Ziguinchor. Cependant, nous ne pouvions pas vivre à Ziguinchor avec ce troupeau et ce bétail : nous sommes allés d'abord dans un village (Tobor) proche de Ziguinchor, [mais] dans ce village, nous avions constaté qu'on nous volait notre bétail (bœufs et chèvres) ; ensuite nous nous sommes rendus dans un village du nom de Fintiok, [mais] nous étions toujours fréquemment victimes de vol de bétail dans ce village. Nous sommes allés par suite rejoindre le village d'origine de notre père (Tendimane). Là aussi, nous étions considérés comme des étrangers. Au bout de quatre années, mon frère ainé et mon jeune frère sont partis dans un village (Kabadio) où ils ont acquis des terres, moi je suis allé vivre dans notre maison à Ziguinchor avec ma femme et mes enfants.

Des parcours de ce genre sont nombreux. Beaucoup de déplacés vont d'abord trouver refuge dans les villages chefs-lieux d'arrondissements ou de communes, avant de rejoindre leur

destination finale. Par exemple, beaucoup de déplacés des villages de la commune de Niaguis ont dans leur parcours migratoire séjourné en ville et se sont organisés, ont attendu ou ont retrouvé les membres de leur famille avant de poursuivre vers Ziguinchor. Le répondant 07, originaire du village de Guidel a rejoint d'abord la Guinée-Bissau, ensuite Tobor, un village à proximité de Ziguinchor avant de rejoindre cette ville.

Le choix du lieu de destination n'est pas fortuit, il obéit à un certain nombre de logiques. La première logique est guidée par la quête de sécurité. En effet, en temps de guerre, les personnes qui fuient les zones de tensions cherchent à se réfugier dans les zones de paix. Les territoires sécuritaires à l'époque étaient constitués des espaces urbains de la région de la Casamance et du Sénégal dans son ensemble, mais aussi des pays limitrophes en l'occurrence la Guinée-Bissau et la Gambie. Ainsi certains répondants (R02, R05 et R09) ont choisi leurs destinations pour des raisons de sécurité.

La deuxième considération dans le choix du lieu de destination des personnes que nous avons interrogées est liée à la présence de la famille dans le lieu de destination. Parmi les personnes que nous avons interrogées, beaucoup choisissent de se rendre dans une localité où ils ont de la famille ou des connaissances. L'aspect familial est un paramètre important dans l'évaluation du choix de destination des déplacés. Il détermine même parfois le choix de se déplacer ou non : certaines personnes décident de ne pas se déplacer au risque de leur vie parce qu'ils n'ont pas de la famille ailleurs. C'est ce que nous explique le répondant 03 en ces termes :

Beaucoup de déplacés sont allés chez leur parent qui avaient une maison à Ziguinchor ou Dakar, d'autres ont loué, d'autres ont prêté et certains ont refusé de quitter le village malgré les menaces et le risque d'être tué parce qu'ils ne savaient pas où aller et n'avaient pas de quoi vivre ou de quoi faire vivre leur famille en dehors du village, ils préféraient mourir que de quitter le village.

La troisième logique est relative à la proximité géographique. En effet, lorsqu'ils se déplacent, les déplacés cherchent à se réfugier dans des territoires de paix à proximité de leur village. C'est le cas du répondant (06) et du répondant (05). Cette proximité est justifiée par diverses raisons. D'abord, elle facilite le déplacement : le déplacé n'aura pas à faire des centaines de km et peut prétendre emporter plus de matériels. Ensuite, la proximité

géographique permet aux déplacés de faire la navette entre leur territoire de refuge et leur village. Ceci est d'autant plus vrai que la tendance s'est renforcée avec le temps : à l'époque ce n'était pas possible de faire la navette dans beaucoup de villages, mais maintenant beaucoup de déplacés vivent à Ziguinchor tout en pratiquant leur activité agricole au village. Une quatrième logique de choix du lieu d'accueil pour les personnes que nous avons interrogées est guidée par la quête d'une meilleure qualité de vie pour eux, mais aussi pour leurs enfants. C'est le cas du répondant 11 qui l'explique en ces termes : « j'ai d'abord trouvé refuge en Guinée-Bissau parce que mon village était à proximité de la frontière guinéenne, mais pour trouver du travail j'étais obligé d'aller à Dakar avant de venir à Ziguinchor ». Certains déplacés qui s'étaient orientés vers la Guinée-Bissau ou vers la Gambie sont venus à Ziguinchor afin de permettre à leurs enfants de poursuivre leur scolarité³. Dans la logique de tous ces paramètres (sécurité, lien de parenté, de proximité et qualité de vie), des villes comme Ziguinchor, Kolda et les pays limitrophes tels que la Guinée-Bissau et la Gambie ont reçu la plupart des déplacés du conflit casamançais. Mais pour la poursuite de la scolarisation pour les enfants, les villes comme Ziguinchor restent le meilleur choix. C'est ce que le répondant 05 explique en termes : « La position géographique de notre village nous offrait la possibilité de rejoindre soit la Guinée-Bissau ou Ziguinchor, j'ai trouvé refuge à Ziguinchor pour des raisons de sécurité, mais aussi à cause de la possibilité de poursuivre mes études ». Les multiples logiques apparaissent donc dans le parcours de déplacement des personnes que nous avons interrogées. Dans leurs explications, ils cherchent en territoire de refuge proche de leur village, qui est sécuritaire, où ils ont de la famille et où ils peuvent avoir une bonne qualité de vie. C'est le cas du répondant 10 originaire du village de Bissine qui l'explique en ces termes :

Je suis allé d'abord vers la Gambie parce que j'y ai de la famille, ensuite je me suis rendu à Dakar à la recherche de meilleures opportunités professionnelles, mais les difficiles conditions de vie à Dakar ont fait que mon grand frère qui vivait à Ziguinchor m'a appelé pour me demander de venir à Ziguinchor qu'il allait m'aider à trouver un emploi. J'ai vite accepté. Je suis venu à Ziguinchor parce que j'ai toujours voulu être proche de mon village.

³ Le système scolaire sénégalais est différent ceux Bissau guinéen et gambien. Les élèves sénégalais qui arrivent dans ces deux pays sont obligés de reprendre leur cursus scolaire s'ils veulent poursuivre les études.

Le parcours des déplacés est marqué, pour la majorité des personnes interrogées, par une fuite instinctive caractérisée par des parcours simples allant du village de départ à la destination de refuge, mais aussi des parcours complexes marqués par des passages temporaires à des lieux de transition avant de rejoindre leur lieu final de refuge. Le caractère instinctif du déplacement explique l'arrivée sans moyens matériels et financiers pour la plupart des déplacés (R06) (R07) (R09) (R10) dans leur lieu de refuge. Cette situation a un impact sur la capacité d'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor. Par ailleurs, les logiques qui ont sous-tendu aux parcours des déplacés vers Ziguinchor ont contribué selon les personnes interrogées (R02) (R04) (R06) (R09) à leur intégration socio-économique à Ziguinchor.

5.1.2 L'intégration sociale des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor

L'intégration sociale dans une approche durkheimienne et dans l'acception de l'école de Chicago est perçue comme le processus par lequel un individu prend sa place dans une société par le biais de la socialisation. Ceci se passe nécessairement par l'apprentissage des normes et des valeurs de la société d'accueil (Tiberj, 2014). L'intégration à la société d'accueil est le premier enjeu qui se pose aux déplacés à leur arrivée à Ziguinchor. En effet, les déplacés qui viennent d'arriver vont devoir se trouver un toit, un espace de résidence, de la nourriture pour les premiers mois, ils auront aussi besoin des services publics. Pour faire face à l'enjeu d'intégration à la société d'accueil, les déplacés s'appuient sur un certain nombre de leviers. Parmi ces leviers, la famille vient en première place, compte tenu du rôle important qu'elle joue sur l'accueil, l'hébergement et sur la solidarité familiale. Viennent en deuxième place les services publics dont l'accès facilite à bien des égards l'intégration déplacée à Ziguinchor. Il sera question d'abord dans cette partie de l'intégration par la famille, ensuite par l'éducation et par la santé et enfin par l'eau potable.

5.1.2.1 La famille, l'instance d'intégration sociale de base

La famille est l'unité sociale et économique de base. Elle joue un rôle de premier plan dans l'apprentissage des normes, des valeurs et des croyances c'est-à-dire d'éducation, de

protection, de partage. Plus profondément, la famille offre une protection et une certaine ascension sociale à ces membres. En effet, dépendamment de la localisation spatiale, la famille détermine la position et la classe sociale des membres qui la compose (Khellil, 1997). La famille protège, assiste et soutien matériellement financièrement, sur le plan affectif et même spirituel. Et lorsqu' un ou des membres de la famille sont en difficulté, la famille réunit ses ressources et ses capacités pour surmonter les épreuves dont est victime un ou quelques de ses membres (Latourelle, 1997). Il s'agit là de la famille élargie. Cette dernière a une signification plus large que celle de l'acception américano-européenne du concept de famille nucléaire. La famille africaine traditionnelle « comprend les parents, les enfants, les grands-parents, les oncles et tantes, les frères et sœurs, tous pouvant avoir leurs propres enfants et d'autres personnes à charge » (Ocholla-Ayayo, 1999, p.85). Le rôle de la famille dans l'intégration sociale peut s'apprécier au niveau de l'accueil, de l'hébergement et de la solidarité familiale.

5.1.2.2 L'accueil et l'hébergement en temps de conflit

L'accueil et l'hébergement des déplacés à Ziguinchor sont assurés par les familles d'accueil, qui accueillent de façon temporaire ou permanente une personne ou toute une famille dans leur domicile. Cette solidarité de l'accueil et l'hébergement est justifiée par la parenté et peut aller au-delà du partage de l'espace résidentiel, avec le partage de nourriture et de repas (Guèye, 2020). En effet, les besoins les plus immédiats et urgents des déplacés à Ziguinchor (notamment : sécurité, abri et nourriture) ont étaient satisfaits par la famille (Evans, 2007). Cependant, des dysfonctionnements ont parfois montré les limites de l'intégration par la famille (Guèye, 2018). En réalité, la cohabitation entre les déplacés que nous avons interrogés et leurs familles d'accueil n'a pas toujours était de parfaite harmonie, des tensions sont parfois constatées dans certaines familles d'accueil.

Les déplacés en temps de conflit ont nécessairement besoin d'un accueil et d'un hébergement. Dans certaines contrées, les autorités mettent en place des structures d'accueil et d'hébergement, notamment des centres d'accueil pour les réfugiés et les déplacés. C'est l'ensemble des autorités mozambicaines qui avaient mis en place environ 500 centres

d'accueil pour accueillir les déplacés du conflit opposant la résistance nationale du Mozambique (Renamo) au Front de libération du Mozambique (Frelimo) dans les années 1990. Les centres avaient pour rôle d'offrir un abri et de la nourriture aux déplacés et au bout de dix mois passés sur les centres d'accueil, les déplacés avaient la possibilité de recevoir une parcelle (Vivet, 2015). Pour le cas du conflit casamançais, les déplacés n'ont pas eu droit à un accueil dans les camps de déplacés. Tel que l'avait montré Gueye (2020), en Casamance, face à l'inaction de l'État, les populations se sont organisées par accueillir les déplacés. En effet, les populations ont organisé leurs espaces résidentiels pour pouvoir accueillir des déplacés ou des familles de déplacés auxquelles elles sont apparentées pour pouvoir leur assurer l'essentiel vital (Guèye, 2020). Les témoignages du répondant (03) :

Lors du déplacement, comme j'avais déjà construit ma maison à Ziguinchor, comme toutes les populations dont leurs familles ou connaissances faisaient partie des déplacés, je me suis organisé pour accueillir ma famille proche et éloigné. Je prenais en charge tout le monde, c'est trois familles qui étaient à ma charge, j'achetais un sac de riz par semaine.

L'accueil et l'hébergement sont dans la majorité des cas temporaires. Les déplacés étaient hébergés le temps qu'ils trouvent un logement ou un emploi. Les exemples qui suivent illustrent ces faits. « La famille nous accueille à notre arrivée, nous a hébergé et partageait avec nous la nourriture durant les premières semaines et après ce temps, chaque père de famille se débrouiller pour survivre », explique le répondant 08, déplacé originaire du village Niafena. Le répondant 06 bénéficie jusqu'à nos jours des effets de la solidarité familiale. Comme il l'explique dans ces propos :

J'ai été accueilli par mon oncle dans sa maison à Kandé. J'étais avec ma famille de quinze personnes qui vont devoir vivre avec notre famille d'accueil. Lors d'une opération d'aménagement urbain, la maison de mon oncle a été détruite et il n'a pas bénéficié d'un dédommagement. J'ai ainsi pris une maison en location pendant quatre années avant que des parents me prêtent un terrain pour que j'y construise une maison le temps que la paix revienne pour que je puisse retourner au village. Une fois mon retour au village, ils pourront récupérer leur terrain.

Donc, ce dernier réside jusqu'à nos jours sur une maison qu'il a construite sous un terrain prêté par des membres de sa famille.

Mais dans d'autres cas d'accueil et hébergement, les déplacés vivent de manière définitive dans la famille d'accueil. C'est le cas du répondant 04 qui a acquis gracieusement le domicile familial. Voilà ces explications :

Je suis arrivé avec mes parents et mes frères et sœurs, faute de ne pas pouvoir être accueilli tous ensemble chez un de nos parents, mes parents et mes frères et sœurs sont partis chez mon grand-père et moi je suis allé chez mon oncle. Mon oncle avait un assez bon travail qui lui permettait de nous mettre dans de bonnes conditions. C'est mon oncle qui m'a soutenu dans toute la période de mon intégration. Sans son accueil et son accompagnement, mon installation et mon intégration seraient très difficiles. Mon oncle et ses fils sont décédés et ses filles sont toutes mariées. Donc c'est moi qui gère maintenant la maison familiale.

Plusieurs déplacés (R04) (R09) et (R10) ont ainsi habité de façon définitive dans leur famille d'accueil, soit en résidant dans le domicile familial ou soit dans une maison que le déplacé a construite dans l'espace familial sur un terrain octroyé par la famille.

La nature prolongée du conflit prolonge la durée de l'accueil et de l'hébergement. En réalité, l'accueil était censé ne durer que quelques semaines, voire quelques mois. Le prolongement de l'accueil rend difficiles les conditions de vie dans les familles d'accueil. Des familles entières d'une dizaine de personnes sont accueillies par des familles de la même taille, voire de plus grande taille. Certaines familles entières de déplacés sont obligées de se partager une ou deux chambres dans la maison de la famille d'accueil. Tel que l'a montré Gueye (2020), l'augmentation de la taille de famille a pour conséquences la promiscuité, la réduction du nombre de repas par jour, l'épuisement des réserves alimentaires des familles d'accueil. Cette situation de précarité met les chefs de famille dans des difficultés pour subvenir aux besoins essentiels de la famille. C'est ce qu'explique le répondant 05 en ces termes :

J'ai été accueilli à mon arrivée par mes oncles qui sont aussi des déplacés des premières vagues. On vivait dans une famille à plusieurs ménages dont chaque chef de ménage se débrouillait avec son ménage, même si je ne payais pas le logement, je rencontrais des difficultés pour souvenirs aux besoins de ma famille. Notre famille d'accueil était aussi à bien des égards dans la même situation que nous.

La cohabitation n'a donc pas toujours été facile, et pour plusieurs raisons. D'abord, à cause de l'augmentation de la charge des chefs de ménage, de la promiscuité et de la précarité au sein des familles d'accueil. C'est ce que témoigne le répondant 09 : « ce sont des problèmes récurrents avec une des filles de mon grand-père qui m'avait hébergé à mon arrivé à

Ziguinchor qui m'ont amené a quitté ma première maison d'accueil pour aller habiter chez mon oncle. Je pense que j'étais devenu encombrant chez mon grand-père ». Ensuite, en raison des dissensions entre déplacés et famille d'accueil sont comme l'a soulevé le répondant 08 lié à l'utilisation des familles d'accueil comme intermédiaire dans la distribution des aides destinées aux déplacés. En effet, lorsque des programmes d'aide ou de financement destinés aux déplacés sont mis en œuvre par des organismes internationaux ou nationaux, il arrive parfois qu'on passe par le chef de ménage de la famille d'accueil pour livrer l'aide ou le financement aux déplacés. Et même lorsque les déplacés reçoivent directement les aides ou les financements des mains des organismes donateurs, certaines familles d'accueil voyant la situation des déplacés s'améliorer exigent plus de participation de ces derniers dans les dépenses de la famille ou à avoir une certaine attitude envers les déplacés. C'est ce que Gueye (2020) appelle le paradoxe de la solidarité familiale. Ces situations sont source de tension entre les déracinés et les familles d'accueil.

La famille joue un rôle important dans l'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor. Elle est la première instance d'intégration sociale. Depuis l'accueil, l'hébergement jusqu'à la solidarité. L'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor n'est possible qu'en raison de l'apport de la famille d'accueil. Toutefois, la relation entre les déplacés et leurs familles d'accueil est parfois marquée par des tensions.

L'intégration sociale des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor peut-être aussi apprécié par rapport à l'accès des déplacés aux services publics.

5.1.3 L'accès des déplacés aux services publics

L'accessibilité est selon Brunet (1992, p.15) : « c'est la capacité à être atteinte par une clientèle, un message, un service. Elle dépend de l'état des moyens de transport et représente un coût : le monde entier est accessible en tous ses points, mais le coût d'accès peut être très élevé ». L'accessibilité fait allusion à un obstacle d'accès à un service, une infrastructure, à un lieu. C'est un concept éminemment géographique dont la dimension physique renvoie à la notion de distance (Ndonky et al., 2015). En effet, l'accessibilité physique ou géographique fait référence à la distance que parcourt un individu pour atteindre un lieu, un service ou une

personne (Romadier, 2011). C'est une question de connectivité, de voies de communication, de moyens et des modes de transport. L'accessibilité économique quant à elle renvoie à la capacité financière d'un individu à accéder à un service (Guimier, et al., 2005).

L'arrivée des déplacés engendre une pression sur les services publics du territoire d'accueil. Cette situation nécessite une organisation pour permettre à la communauté de continuer à accéder aux services publics. Cependant, les déplacés doivent avoir accès aux services publics dans les mêmes conditions que la population hôte (Ju Huang et al., 2023). Pour ce faire, l'accent doit être mis sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures publiques, favoriser la mise en place de services qui desservent davantage les déplacés et d'une politique d'autonomisation des déplacés et de la communauté hôte (Ju Huang et al., 2023). L'idée est de ne plus voir les déplacés comme des assistés qui demeurent sous l'aide humanitaire, mais de les voir comme des personnes qui s'intègrent à la société d'accueil. D'où le fait, au même titre que la population hôte, les déplacés payent leur accès aux services publics. On passe d'une démarche humanitaire à une approche de développement (Ju Huang et al., 2023). Cette dernière permet l'intégration sociale des déplacés à la société en ayant accès aux services publics.

Une bonne intégration sociale des déplacés ne peut se faire sans que ces derniers aient accès aux services publics. Par services publics nous faisons référence à la santé, à l'éducation et à l'eau potable. Il s'agit dans cette partie d'analyser l'accès des déplacés aux services publics précédemment cités afin d'apprécier l'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor, mais cette fois-ci à travers le mécanisme d'accès aux services publics.

L'accès sera analysé ici en termes d'accessibilité géographique et économique, mais aussi en termes de possibilité d'inscription dans un établissement scolaire pour les déplacés ou les enfants des déplacés qui ont perdu leurs documents d'état civil lors du déplacement.

5.1.3.1 L'accès à l'éducation

Les conflits, les guerres et les déplacements perturbent depuis plusieurs années le système éducatif africain (Lanoue, 2009). Cette perturbation scolaire se manifeste par des redoublements systématiques, des retards dans le cursus scolaire, des déperditions scolaires,

des interférences dans les programmes, des réadaptations scolaires, une augmentation du risque de décrochage scolaire, etc. (Mimiche, 2009). Les difficultés des parents à assurer les fournitures, les manuels scolaires, les frais d'inscription et de scolarité empêchent beaucoup de déplacés de poursuivre leurs études (Kaboré, Pilon et Yaro, 2009). Les déplacés ont, au nom de l'égalité des sens, droit à l'éducation. En effet, « les populations victimes de violence et de conflit armés sont en demande constante d'éducation et attendent un service éducatif adapté à leur situation » (Azoh, Lanoue, et Tchmbé, 2009, P.23). En réalité, l'école est « un peu partout dans le monde, considérée comme un facteur essentiel d'intégration sociale, ce qui explique l'obligation scolaire » (Khellil, 1997. P.60). L'éducation permet aux déplacés de se socialiser, d'effectuer des activités ludiques, d'avoir une ascension sociale, d'éviter d'être en proie à la violence ou d'être recruté par des bandes armées (Murseli, 2019). La création en 2014 des espaces temporaires d'apprentissage (ETAPE) dans les camps déplacés en Centre Afrique (Murseli, 2019), atteste de l'importance de l'éducation pour les déplacés.

La Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 en son article 26 stipule que :

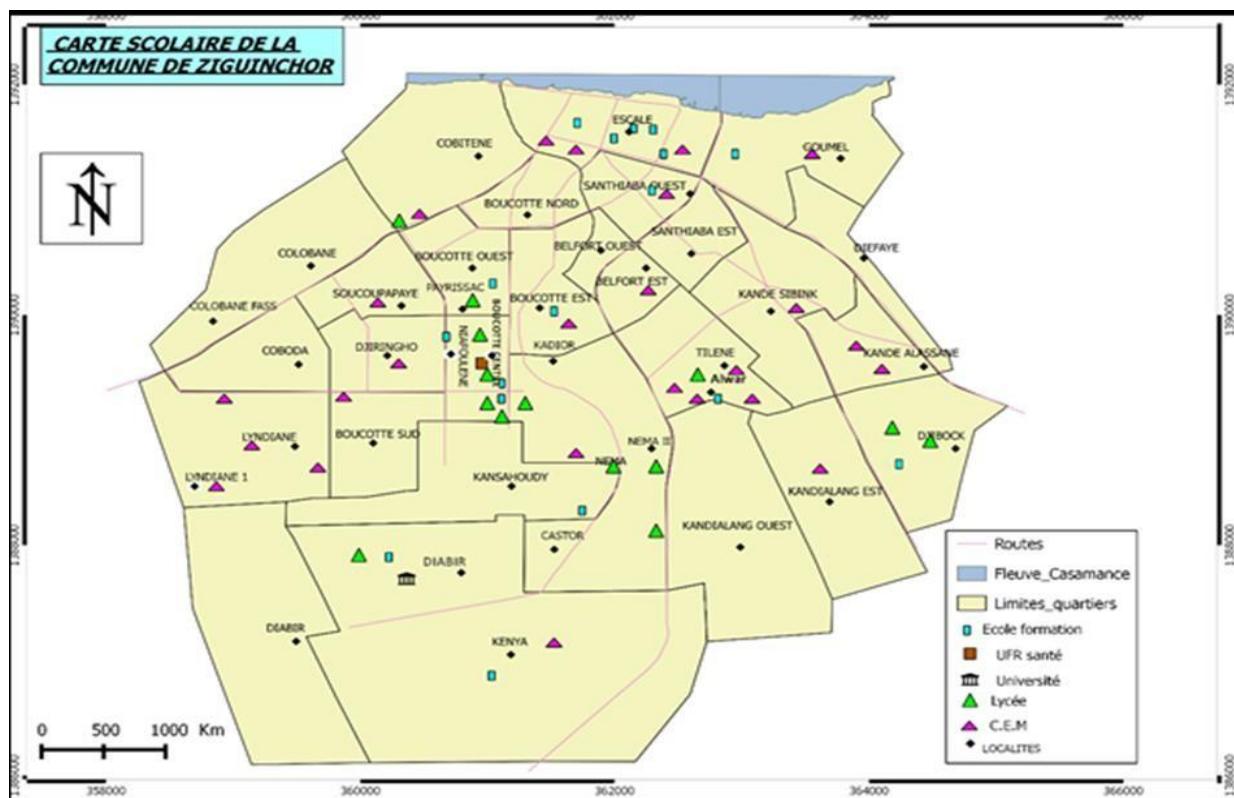
Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. (Nations Unis, 1948).

À ce titre, le Sénégal s'est engagé depuis une dizaine d'années à atteindre l'accès universel à l'éducation à tous citoyens. Au Sénégal le taux brut de scolarisation au primaire (TBS) qui est le rapport entre les effectifs inscrits et la population en âge de fréquenter le primaire était de 84,9% en 2019. La région de Ziguinchor fait partie des régions qui ont le taux de scolarisation le plus élevé (ANSD, 2022). Cependant, malgré ces efforts, 4 enfants sur 10 n'achèvent pas l'enseignement primaire et seulement 37% terminent le cycle complet de base (Unicef Sénégal, 2021).

L'accès sera analysé ici en termes d'accessibilité géographique et économique, mais aussi en termes de possibilité d'inscription dans un établissement scolaire pour les déplacés ou les enfants des déplacés qui ont perdu leurs documents d'état civil lors du déplacement.

5.1.3.2 L'accessibilité géographique et économique des déplacés à l'éducation

Figure 3: Carte des établissements scolaires de la ville de Ziguinchor



Source : plan de développement communal de Ziguinchor

Tous les déplacés interrogés habitent à proximité d'un établissement scolaire. En effet, la ville de Ziguinchor dispose d'une bonne couverture scolaire avec plus de cent établissements scolaires de la garderie à l'université (Mairie de Ziguinchor, 2024). C'est ce qui explique que Ziguinchor ait le taux de préscolarisation le plus élevé du pays avec 38,7% (ANSD, 2022). Malgré la présence des établissements scolaires de proximité dans la ville de Ziguinchor, certains déplacés (R01) (R02) (R05) dont certains de leurs enfants fréquentent l'université ou les instituts de formation professionnelle font plusieurs kilomètres pour rejoindre leur lieu de formation parce que ces établissements ne sont pas installés dans ces quartiers

(PDCZ,2018). Mais de manière générale, la ville de Ziguinchor a une bonne couverture scolaire. D'ailleurs, certains déplacés (R05) (R08) ont choisi de se réfugier à Ziguinchor pour pouvoir poursuivre ou pour permettre à leurs enfants de poursuivre leur cursus scolaire. Ainsi, la plupart des enfants des déplacés interrogés sont scolarisés. C'est le cas du répondant 01 père de 09 enfants dont tous les enfants sont scolarisés. Il l'explique en ces termes : « tous mes enfants sont scolarisés, trois des neufs suivent des formations professionnelles, l'un fait une formation en soudure métallique, l'autre en couture et le dernier suit une formation en hôtellerie et restauration et les autres les cinq sont à l'école élémentaire ». C'est le cas aussi du répondant 07, père de 13 enfants dont tous les enfants à l'âge d'aller à l'école sont scolarisés à l'exception d'une de ses filles. Le taux élevé de scolarisation des déplacés à Ziguinchor participe à leur intégration sociale dans la communauté Ziguinchoroise. C'est ce que Khellil, (1997) appelle l'intégration par la socialisation secondaire, un processus par laquelle l'école occupe une place importante à travers l'apprentissage (Khellil, 1997). En réalité, l'école donne à l'enfant les moyens d'entrer dans une vie collective différente d'une vie domestique (Durkheim,1992). En se basant sur le fait que l'école mène à une intégration sociale et du constat que la majorité des enfants des déplacés sont scolarisés, on peut dire aisément que la majorité des enfants des déplacés sont en processus d'intégration sociale ou sont intégrés socialement. En effet, pour plusieurs personnes interrogées, les enfants de certains déplacés ont acquis une instruction qui leur a permis d'avoir une ascension sociale à travers l'emploi. C'est le cas des enfants du (R02) dont la fille travail à Mbour une ville qui se trouve à une heure de route de la capitale sénégalais (Dakar) et du (R03) dont les filles travaillent à Dakar et le fils vit en France.

Toutefois, la scolarisation n'est parfois pas suffisante pour assurer une intégration efficace : un nombre non négligeable d'enfants de déplacés (R04) (R05) (R09) (R11) rencontrent un décrochage scolaire très élevé. En effet, certains enfants de déplacés débutent leur cursus scolaire, mais arrêtent au bout de quelques années. C'est le cas du répondant 04, père de 05 enfants dont un seul est à l'école, les quatre autres ont abandonné les classes. C'est le cas aussi du répondant 05, père de 10 enfants dont les cinq ainés ont arrêté leur cursus scolaire. Il en témoigne en ces propos : « mes enfants ainés ne sont plus à l'école, ils pratiquent le

football amateur dans l'espoir de devenir un jour des footballeurs professionnels. Le reste de mes enfants sont toujours à l'école, parmi eux deux sont dans un institut de formation professionnelle, les 03 sont au collège ». Ce décrochage scolaire est une conséquence des difficiles conditions de vie de familles déplacées. Comme l'a montré Gueye (2020), la précarité des familles déplacées amène certains jeunes à arrêter leur étude et à se livrer à des activités illicites comme le trafic de chanvre indien, voire la prostitution pour les jeunes filles. Le décrochage des enfants de déplacés s'explique aussi par le manque de suivi et d'encadrement de la part de leurs parents, absents parce qu'ils mettent toute leur temps et leur énergie dans la recherche de moyens pour subvenir aux besoins essentiels de la famille et délaissent le suivi de l'éducation de leurs enfants (Gueye, 2020). Le décrochage scolaire des déplacés est un handicap à leur intégration sociale. En effet, l'abandon des classes pourrait entraîner une barrière linguistique entre déplacés et population hôte, créer des conflits de valeurs entre les normes de son milieu et celle des autres ayant reçu une instruction ou dotés d'une culture dominante (Khellil, 1997). Pour ce cas spécifique des déplacés à Ziguinchor, le manque d'instruction est un obstacle à leur ascension sociale, à leur socialisation par l'apprentissage et à leur intégration sociale.

L'accès a un coût. Les déplacés avec une situation déjà précaire vont devoir prendre en charge l'inscription de leurs enfants, pour certains, l'inscription est annuelle, mais pour d'autres notamment ceux qui suivent des formations professionnelles, l'inscription est suivie d'une mensualité durant toute l'année scolaire. Ils doivent prendre en charge aussi les fournitures scolaires. En réalité, la plupart des déplacés (R01) (R05) (R06) (R07) (R09) (R10) rencontrent des difficultés pour assurer le financement de la scolarité de leurs enfants. Certains d'entre eux sont soutenus dans le financement de l'éducation de leurs enfants par des organismes. C'est le cas du répondant 05 qui l'explique comme suit :

Il y avait un organisme qui octroyait des fournitures scolaires à mes enfants jusqu'à ce qu'ils atteignent dix-huit ans. Deux de mes enfants qui ont atteint la majorité suivent des formations professionnelles et leurs formations sont financées à majorité par le fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3FPT) et moi je paye qu'une infime somme.

La majorité des déplacés à Ziguinchor ont un accès géographique aux établissements scolaires. Cependant, certains qui sont dans les universités et dans les instituts de formation professionnelle font plusieurs kilomètres pour rejoindre leurs établissements. Globalement, la carte scolaire de Ziguinchor assure une bonne couverture scolaire qui permet aux déplacés ou à leurs enfants d'avoir un accès physique aux établissements scolaires. Mais comme l'accès n'est pas que physique, il est aussi financier, certains déplacés à Ziguinchor rencontrent des difficultés pour financer la scolarité de leurs enfants. L'inégalité dans l'accès à l'éducation entre d'une part les déplacés (R01) (R02) (R03) (R07) qui sont toujours scolarisés ou ont reçu une instruction qui leur a permis d'acquérir un emploi et d'autre part ceux (R04) (R05) (R09) (R11) qui ont très tôt décroché entraîne une inégalité d'intégration sociale entre les déplacés à Ziguinchor (Khellil, 1997).

Au-delà de l'accessibilité géographique et financière, certains déplacés rencontrent des difficultés pour accéder aux établissements scolaires à cause de la perte de document d'état civil lors du déplacement.

5.1.3.3 La perte d'état civil, un frein à l'accès à l'éducation

Le déplacement de population entraîne souvent des pertes de documents d'état civil (Corbet, 2017). En effet, dans la fuite subite, dans une situation dans laquelle c'est se sauver ou périr, personne n'a le temps de chercher ou de prendre des documents qui sont généralement bien gardés. Pour le cas des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor, certains (R06, R09) ont vu d'ailleurs leurs maisons incendiées par les rebelles du MFDC lors de leur déplacement. Ainsi en selon les témoignages de personnes interrogées, beaucoup de déplacés du conflit casamançais ont perdu leur acte d'état civil ou autres documents importants comme les diplômes. C'est le cas du répondant 03, enseignant, qui avait perdu lors du déplacement ces diplômes et ces attestations qui permettent d'avancer dans l'enseignement. Pour avoir à nouveau ces documents perdus, il s'est rendu à Dakar pour faire une demande de duplicata auprès de l'office national du baccalauréat. Cette situation de perte de documents crée un obstacle à l'intégration sociale par l'apprentissage de certains déplacés ou à leurs progénitures (Khellil, 1997).

La perte des documents d'état civil est un problème récurrent dans les pays ou les territoires confrontés à des situations de déplacements forcés. Par exemple, au Mali, 148 000 enfants déplacés n'ont pas de certificat de naissance et sont confrontés à l'exclusion (conseil norvégien des réfugiés, 2022). Pour le cas de la Casamance, les témoignages des personnes interrogées indiquent que la problématique de perte d'état civil ne touche pas uniquement les élèves, mais aussi toutes les catégories de déplacés (y compris les parents). Ceci a un impact direct ou indirect sur l'éducation des enfants : plusieurs enfants de déplacés ont eu des problèmes pour poursuivre leur cursus scolaire à cause des pertes d'acte d'état civil. C'est ce dont témoigne le répondant 08, un déplacé et agent de la croix rouge sénégalaise en ces termes :

Certains enfants ont perdu leur scolarité parce qu'ils se sont déplacés au courant de l'année scolaire. D'autres enfants ne peuvent plus être scolarisés parce que leurs parents ont perdu leur état civil lors du déplacement, ce qui fait que ces enfants ne peuvent pas avoir des extraits de naissance parce que pour que l'enfant puisse avoir un acte de naissance il faudrait présenter l'état civil de ton père. C'est aujourd'hui le fond du problème des enfants des déplacés, la majorité des enfants n'ont pas de papiers. Beaucoup d'enfants qui sont nées à Ziguinchor n'ont pas étaient déclaré parce que leur parent ne disposait pas d'état civil. Nous sommes en train de faire de plaidoyers pour faire des audiences foraines, mais cette dernière obéit à certaines conditions, il faut d'abord avoir la copie de la carte nationale d'identité du parent, si le parent n'en possède pas, l'enfant est exclu de la procédure. Certains enfants scolarisés sont bloqués lorsqu'ils doivent passer l'examen pour entrer au collège parce qu'ils ne détiennent pas d'acte d'état civil.

L'ampleur du problème est telle qu'une famille entière peut perdre ses documents d'état civil lors du déplacement. C'est le cas du répondant 07, père de treize enfants que nous avons interviewé et dont tous ces enfants nés avant le déplacement ont perdu leurs papiers d'acte de naissance lors du déplacement. Cette situation entraîne des retards dans la scolarisation de certains enfants ou même des arrêts et des décrochages scolaires chez ces derniers. C'est ce que nous a fait savoir le répondant 07 dont l'un des enfants peine à poursuivre ses études du fait de sa situation d'état. Cet état de fait un obstacle à l'intégration sociale par l'apprentissage de ces déplacés.

Le problème de perte de document est d'autant plus préoccupant qu'il est très durable. Selon les témoignages du répondant 05, certains déplacés ont grandi, se sont mariés sans acte de

naissance, surtout ceux qui ont trouvé refuge en Guinée-Bissau. D'autres déplacés qui avaient perdu leurs documents ont vécu sans documents d'état civil ou carte nationale d'identité jusqu'à leur décès. En effet, comme l'explique le répondant 07⁴ : « les procédures pour acquérir un nouvel état civil sont longues et complexes et entraînent souvent des erreurs de numéro d'acte de naissance sur le nouvel état civil, mais aussi des fraudes qui se manifestent par la vente du numéro d'acte de naissance d'une personne à une autre qui a perdu le sien ». Cette complexité de la procédure pour acquérir de nouveaux documents est aussi expliquée par le répondant 06, réfugié et agent de la croix rouge sénégalaise en ces propos :

L'enfant peut avoir un acte de naissance, mais ne détient pas l'acte de naissance de ses parents alors que pour avoir un certificat de nationalité il faudrait présenter un acte de naissance de tes parents. Pour beaucoup d'entre eux, leurs parents ont perdu leur acte d'État civil d'autres ont perdu leurs parents et n'ont pas de certificat de décès, surtout ceux dont les parents sont en guinée. Le certificat pouvait aider à reconstituer le papier de la personne décédée et si au bout deux ans si tu veux chercher le certificat de décès de ton parent il faut passer par une audience foraine si ton parent décédé était dans les soixante-dix à quatre-vingts ans, ça serait compliqué d'avoir un témoin lors de l'audience foraine au tribunal. Il faut avoir une personne de la même tranche d'âge que la personne décédée comme témoin. Cette situation met beaucoup de déplacés dans une situation d'apatrie.

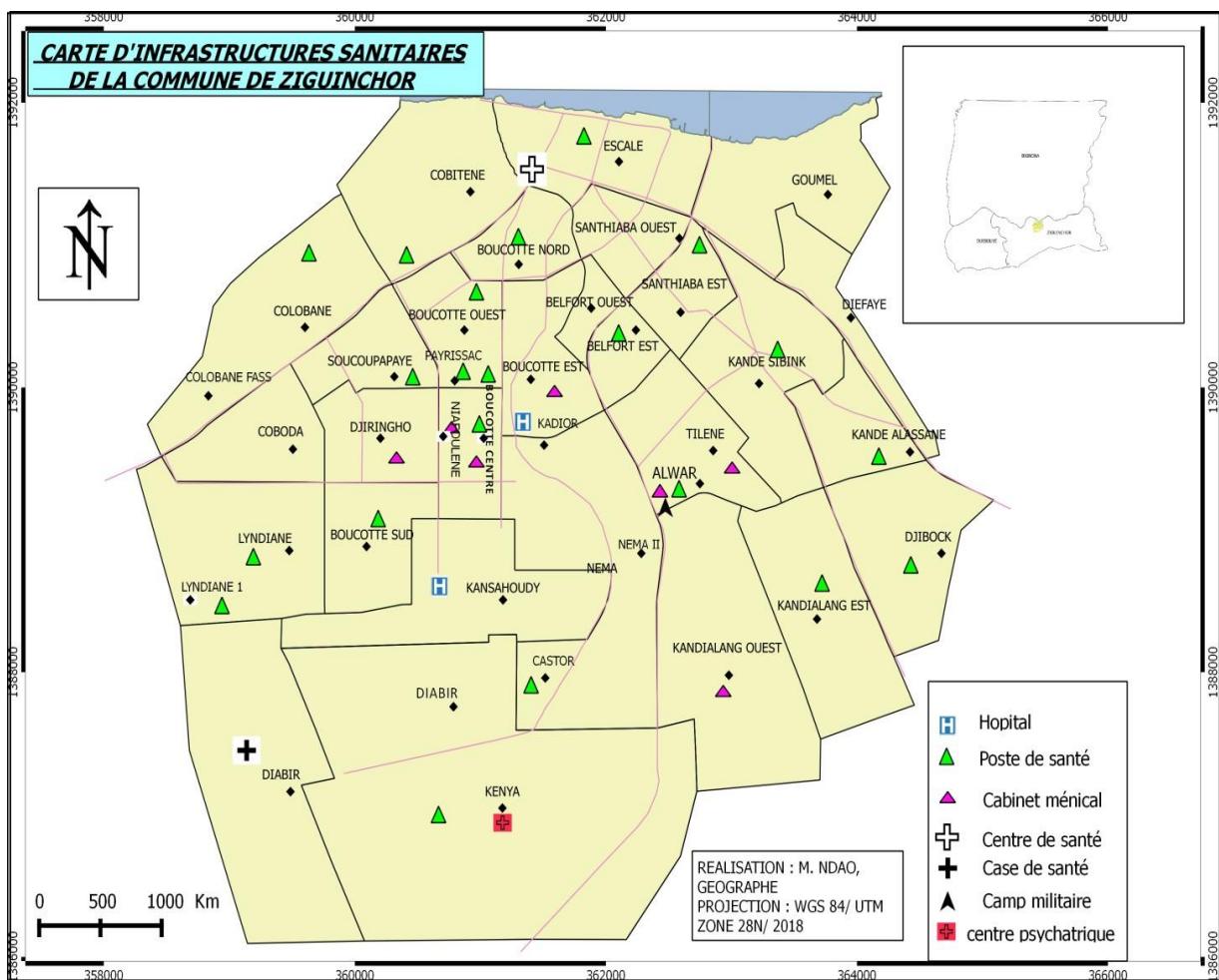
La perte de documents d'état civil est l'une des préoccupations majeures des déplacés à Ziguinchor. En outre, la procédure pour acquérir de nouveaux documents d'état civil, excepté le cas des diplômes ou des duplicates peuvent être délivrés sans trop de difficultés, est longue et complexe. Cette situation crée une inégalité d'accès à l'éducation entre les déplacés à Ziguinchor et entraîne par conséquent une inégalité de l'intégration sociale par l'école.

Après l'accès à l'éducation, l'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor sera aussi analysée à travers l'accès aux services de soins.

⁴ Le participant 07 devrait se rendre dans une commune qui se situe à 70 km de Ziguinchor pour régler un problème lié au papier d'état civil dont un de ses enfants est toujours victime.

5.1.4 L'accès des déplacés aux structures de soins à Ziguinchor

Figure 4: Carte des infrastructures sanitaires de la ville de Ziguinchor



Source : plan de développement communal de Ziguinchor

L'accessibilité aux structures de soins est selon Picheral : « la capacité matérielle d'accéder aux ressources sanitaires et aux services de santé, elle présente au moins deux dimensions : matérielle et sociale » (Picheral, 1982, P. 65). C'est donc la capacité à accéder aux ressources et aux services. Selon les critères de définition établi par l'OMS et repris par l'État du Sénégal, une structure est considérée d'accessible lorsqu'elle se trouve dans un rayon de moins de 5 km (ANSD, 2011). L'accès aux structures de soins est un enjeu pour les déplacés. En effet, les problèmes de santé sont récurrents chez les déplacés pour plusieurs raisons.

D'abord, à cause de l'émergence des maladies parasitaires, épidémiques, diarrhéiques, psychiatriques et psychosociaux remarqués causés par la dégradation des conditions de vie et par le déplacement forcé (Cernea, 2000 ; Laliberté, 2007). Ensuite, à cause de la destruction, de l'insuffisance des structures de soins et de leurs inaccessibilités (Laliberté, 2007). Et enfin, en raison des barrières linguistiques, économiques et socioculturelles existantes entre les déplacés et les communautés d'accueil (Durieux-Paillard et Jackson, 2022). Le taux de mortalité est plus élevé chez les déplacés que chez ceux restés sur place à cause d'un accès réduit aux services de santé dans les territoires d'accueil (Laliberté, 2007). D'où la nécessité pour les déplacés d'avoir un accès aux services de soins. Lorsque les déplacés sont reçus dans des centres d'accueil, des structures de soin sont installées dans ces centres. Mais lorsque le déplacement est prolongé ou lorsque les déplacés sont dispersés dans la population d'accueil, ce sont les systèmes de soins utilisés par la communauté ou par les citoyens qui sont préconisés pour offrir des soins aux déplacés (Laliberté, 2007). Un système de soins adaptés à la diversité des patients et accessibles permet de répondre à la demande de soins des déplacés (Durieux-Paillard et Jackson, 2022). L'accès aux structures de soins et aux services sanitaires permet aux déplacés de se faire soigner, de réduire les risques de mortalité et facilite leur intégration sociale dans leurs territoires d'accueil.

Sur cette base, les structures de soins à Ziguinchor sont accessibles à la plupart des déplacés (R01) (R02) (R04) (R06) (R08) (R09). Comme le montre la carte sur les infrastructures sanitaires (carte 3), au-delà des hôpitaux tels que l'hôpital régional, l'hôpital Silence et l'hôpital de la paix, des postes de santé sont installés dans certains quartiers de Ziguinchor. Les hôpitaux sont les structures privilégiées par les populations pour leurs soins. Ainsi certains déplacés qui sont dans certains quartiers périphériques sont en dehors du rayon de 5km et sont confrontés à plusieurs difficultés. D'abord, ils ne disposent pas de poste de santé ni de pharmacie. Ensuite, ils ne sont pas aménagés. Et enfin, ces quartiers à habitation irrégulière ont des difficultés pour se rendre dans les structures de soins (Diallo et Dieme, 2021). En effet, certains déplacés (R07) (R03) vivent dans des quartiers périphériques (Nema 2, Kandialang) difficiles d'accès en voiture, les routes qui y mènent sont défectueuses ou non

adaptées pour la circulation en voiture surtout en période d'hivernage (PDCZ, 2018). Selon les témoignages du participant 03 :

Les taxis et autres voitures de transports n'y desservent pas, les seuls transporteurs qui acceptent de s'y rendre ne rentrent pas dans certaines parties de ces quartiers, ils s'arrêtent à la route principale c'est-à-dire à des centaines de mètres voir des kilomètres des quartiers proprement dits. La situation est plus complexe durant la saison pluvieuse, aucun transporteur n'accepte de se rendre dans ces quartiers parce qu'ils s'inondent dès les premières pluies. Seules les motos Jakarta (photo1) y constituent le mode de transport.

Cette situation rend difficile l'accès aux structures de soins pour les déplacés qui vivent dans ces quartiers périphériques. L'alternative avec l'usage des motos Jakarta constitue un risque pour les malades. La situation que rencontrent les déplacés de ces quartiers pour accéder aux structures de soins est décrite par le répondant 07 en ces termes :

L'accès aux soins est réduit par les difficultés d'accès au transport. Pour transporter nos malades aux structures de santé, nous rencontrons d'énormes difficultés. Cette situation est due à la situation géographique du quartier qui se trouve dans une zone non aménagée, ce qui fait que les routes qui mènent à l'intérieur des habitations sont difficiles d'accès en voiture et les taxis ne sont pas enclins à se rendre dans ces zones.

L'accès des déplacés aux structures de soins n'est pas que géographique, elle est aussi financière. En effet, l'accès aux soins nécessite des moyens financiers pour assurer le transport du patient vers l'établissement sanitaire, mais surtout couvrir les frais de soins.

Figure 5: Photo d'une Moto Jakarta



Source : <https://saharamotosn.com/index.php/product/rocky-mountain/>

5.1.4.1 L'accessibilité financière aux structures de soins

L'accessibilité financière des structures de soins est la capacité d'un individu à pouvoir prendre en charge ses besoins en soins de santé. Une population peut habiter à proximité d'une structure de soin et ne pas avoir les moyens financiers d'y accéder. C'est la difficulté que rencontrent les déplacés qui sont déjà dans une situation de vulnérabilité sociale et économique et qui cherchent à se faire soigner. Tels que le dit le répondant 02 : « nous avons une structure de santé à proximité, mais c'est l'accessibilité financière qui pose un problème ». Pour pouvoir accéder aux services de soins, certains déplacés (R01, R02, R04, R06) s'inscrivent aux mutuelles de santé⁵ et disposent d'un carnet, c'est une sorte d'assurance maladie qui couvre environ de 80% des frais sanitaires. Le coût pour bénéficier de ce carnet de mutuelle de santé s'élève à une somme annuelle de 35 500 FCFA (81\$) par personne. Beaucoup de déplacés en bénéficient, mais ne peuvent pas en faire bénéficier à tous les membres de la famille par faute de moyens financiers pour payer les frais annuels de 35 500 FCFA par personne. C'est ce que nous explique le répondant 01 en ces termes : « je bénéficie d'un carnet du mutuel de santé, mais sa situation économique ne me permet pas de couvrir une assurance maladie pour ma femme et pour mes neuf enfants ». Certains (R01, R02, R04, R06) en bénéficient, mais peine toujours à couvrir leurs frais de soins de santé. Cependant d'autres (R03, R09) n'en disposent pas.

En revanche, certains témoins (R03, R08 et R09) estiment avoir un accès économique au service de soins. C'est ce que témoigne le répondant 09 : « j'ai accès aux soins de santé sans problème parce que je me soigne dans la clinique de son ami médecin ou à l'hôpital le Silence où je travaillais ».

Il ressort des témoignages recueillis sur les personnes nous avons rencontrées, qu'à l'exception des déplacés qui sont dans les établissements de formations supérieures et professionnelles, les déplacés à Ziguinchor ont un accès géographique aux établissements

⁵ Les mutuelles de santé sont en quelque sorte des assurances maladie. Elles sont : « des associations de personnes volontaires, à but non lucratif qui, essentiellement par des cotisations de ses membres, mène des actions de prévoyance, d'entraide et de solidarité, en vue de prendre en charge les risques sanitaires liés à la personne et à la réparation de leurs conséquences » (Agence de la couverture maladie universelle, 2025).

scolaires. L'accessibilité financière aux structures de soins est complexe et ne serait pas possible sans l'adhésion des déplacés au carnet des mutuelles de santé. En effet, certains déplacés bénéficient (R01) (R02) (R04) (R06) (R08) d'un carnet de santé, d'autres n'en bénéficient pas, et ceux qui en détiennent ne sont pas en mesure de le généraliser pour toute leur famille. Même avec ce carnet du mutuel de santé qui permet la réduction des coûts des frais de soins, certains déplacés (R01) (R02) (R04) (R06) peinent à couvrir les frais de soins pour eux et pour leur famille. Cependant, d'autres n'en bénéficient pas (R03) (R09) des carnets sanitaires, mais parviennent assurer leurs frais de soins. Cette situation entraîne des inégalités d'accès aux soins et des contraintes d'accès aux soins à beaucoup de déplacés et par conséquent limite leur capacité d'intégration sociale.

Après l'éducation et la santé, l'intégration sociale des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor sera analysée en fonction de l'accès à l'eau potable.

5.1.5 L'accès des déplacés à l'eau potable à Ziguinchor

L'eau potable telle que la définit l'OMS (2017) est une eau dont la consommation est sans danger pour la santé de la personne qui la consommerait sur toute la durée de sa vie et obéit à des normes physico-chimiques, microbiologiques, de couleur, d'odeur, de saveur, etc. L'accès à une eau potable est d'une importance capitale pour tout être humain, mais il l'est encore plus pour des personnes en situation de déplacement. En effet, l'apparition des maladies, diarrhéiques, infectieuses, épidémiques, bref, des maladies hydriques chez les déplacés est due au manque d'eau potable dans les zones d'accueil (Laliberté, 2007). La situation financière des déplacés est un des obstacles à l'accès à une eau potable et une des causes à l'approvisionnement en eau non potable sur les puits traditionnels (Siri, 2023). Cependant, les difficultés d'accès à l'eau potable varient selon que les déplacés sont dans un camp d'accueil ou dispersés dans le territoire d'accueil : les déplacés dans les camps ont un accès plus facile à une eau potable que ceux qui sont dispersés dans le territoire (Laliberté, 2007). L'accès à l'eau potable tout comme l'accès aux autres services publics de base sont indispensables à l'intégration sociale des déplacés. L'eau potable permet aux déplacés de survivre, mais aussi d'éviter les maladies hydriques.

Conscient de son importance pour les citoyens, mais aussi pour le développement industriel, l'État du Sénégal a depuis belle lurette mis en œuvre des politiques et des programmes pour permettre un accès universel en eau potable à l'ensemble de la population sénégalaise. Cependant, l'accès universel à une source d'eau potable n'est pas encore assuré, avec de surcroît des disparités importantes entre les régions. En effet, le taux d'accès à une source d'eau amélioré est de 98,2% à Dakar contre 52,7% à Ziguinchor (situation économique et sociale du Sénégal, 2023). Malgré les efforts, l'accès à l'eau potable demeure donc un problème au Sénégal, surtout chez les couches vulnérables.

Selon le rapport de l'agence nationale de la statistique et de la démographie sur les disparités géographiques de l'accès aux services sociaux de base de 2011, un point d'eau est accessible s'il se trouve à moins de 1 km. Partant sur cette définition, les déplacés à Ziguinchor ont accès à un point d'eau. Mais cette eau est-elle potable ? Au Sénégal, le robinet constitue la principale source d'approvisionnement des populations en eau considérée comme potable. Cependant, bon nombre de déplacés à Ziguinchor s'approvisionnent au niveau des puits, avec une eau considérée comme non potable. Selon les témoignages des répondants (R03) (R04) (R07) (R09) et (R10) : « les puits dans lesquels ils s'approvisionnent sont à ciel ouvert sans aucune couverture ni protection contre la poussière, saleté et autres matériaux qui peuvent y être jetés où y tomber ».

Les déplacés s'approvisionnent dans les puits pour principalement deux raisons : la première raison est due aux coupures fréquentes des branchements de l'eau du robinet dans leurs quartiers de résidences qui les obligent à se tourner vers l'eau de puits. C'est le cas du (R07) qui témoigne ainsi : « j'ai accès à l'eau potable par le réseau hydraulique, les coupures d'eau dans ce réseau m'amènent à m'approvisionner au niveau du puits qui se situe à environ trois cents mètres ». La deuxième raison est liée au fait qu'ils ne disposent pas de robinet, et ceci pour deux raisons : soit ils n'ont pas les moyens financiers pour payer l'installation du robinet et les factures mensuelles, soit leur quartier de résidence ne dispose pas d'installation d'eau courante. C'est le cas des quartiers irréguliers comme Nema 2. C'est ce que nous explique le répondant 03, un déplacé qui habite dans le quartier de Nema 2 en ces termes :

Le puits est ma source d'accès à l'eau, l'eau du puits n'est pas potable, je l'utilise que pour linge et pour la lessive. J'achète de l'eau minérale pour boire. Tous mes

voisins s'approvisionnent au niveau du puits, ils utilisent cette eau pour tous leurs besoins y compris pour usage de boisson. Je ne bénéficie pas d'installation d'eau de robinet parce que mon quartier n'est pas aménagé, c'est un quartier à habitation informelle.

Ce dernier (R03), parvient à se procurer de l'eau minéral pour sa consommation du fait de la situation de fonctionnaire (enseignant).

Certains déplacés qui s'approvisionnent à partir de l'eau du robinet considèrent que cette eau n'est pas potable ou du moins n'a pas une bonne saveur. C'est le cas du répondant 01 qui fait environ 2km pour aller s'approvisionner en eau au niveau du centre hydroélectrique de Boutoute situé à proximité de la ville de Ziguinchor.

Malgré les efforts consentis par l'État du Sénégal pour un accès universel à l'eau potable et les très bons résultats observés dans cette optique, une bonne partie des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor rencontrent des difficultés pour accéder à une eau potable. Ce stress hydrique des déplacés à Ziguinchor est dû d'une part à un manque de moyens financiers pour assurer les frais d'installations et les factures mensuelles, mais aussi d'autre part à l'absence des installations de robinet dans certains quartiers dépourvus de plan d'aménagement.

En définitive, l'intégration sociale des déplacés se fait à travers la famille et l'accès aux services publics. La famille, instance de base dans la socialisation, a joué un rôle sine qua non dans l'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor. En effet, c'est la famille qui a accueilli, hébergé, pris en charge l'alimentation et certains besoins essentiels des déplacés pendant des semaines, des mois voire des années. Cependant, le caractère prolongé de l'accueil inattendu met aussi bien les déplacés que leurs familles d'accueil dans une situation de précarité qui entraîne des tensions au sein des familles. Des liens entre les déplacés et leur famille d'accueil se sont effrités, à cause d'abord de l'augmentation de la taille des familles et des charges des chefs de famille, avec pour conséquence une précarité et une promiscuité des ménages. Et ensuite l'utilisation des familles d'accueil comme intermédiaire dans la distribution des aides destinées aux déplacés engendre une sorte de jalousie des familles d'accueil envers les déplacés et un climat de méfiance entre les deux cohabitants.

L'intégration à travers l'accès aux services publics est caractérisée par un accès géographique aux services scolaires, sanitaires et hydrologiques pour la plupart des déplacés que nous avons rencontrés et par des difficultés d'accessibilité financière à ces services. Les difficultés financières sont liées à la prise en charge des frais de scolarité des enfants, des frais de soins pour la famille et des frais pour l'installation de l'eau courante et des factures. L'accessibilité aux services scolaires est aussi entravée par la perte de document d'état civil qui rend impossible la poursuite du cursus scolaire à certains déplacés et crée une inégalité d'accès à l'éducation entre les déplacés à Ziguinchor. Le caractère irrégulier de certains quartiers périphériques de Ziguinchor les exclut des installations de l'eau courante et contraint les habitants de ces quartiers à s'approvisionner au niveau des puits.

Après l'intégration sociale, l'intégration des déplacés à Ziguinchor sera analysée sur un point de vue économique.

5.1.6 L'intégration économique des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor

L'intégration économique est le processus par lequel un individu ou un groupe d'individus s'insère économiquement sur un territoire. Elle permet à cet individu ou à ce groupe individu de trouver sa place dans ce territoire et de se bâtir une situation économique (Paul Couto, 2018, Cohen-scali, 2013). L'intégration économique se fait à travers l'emploi et/ou une l'activité économique. En effet, l'intégration économique des déplacés à Ziguinchor s'est faite d'abord à travers l'agriculture, ensuite par les métiers de la construction et de la mécanique et enfin par les emplois dans la fonction publique, notamment l'enseignement. L'intégration économique des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor sera analysée dans cette partie à travers d'abord l'agriculture et ensuite par le biais des métiers de la construction, de la mécanique et de l'enseignement.

5.1.6.1 L'agriculture, le premier mécanisme d'intégration économique des déplacés à Ziguinchor

L'agriculture est la première activité économique de la Casamance. Les terres fertiles et les potentialités hydriques en fait un terrain favorable pour le développement de cette activité. Il s'agit dans cette section, de montrer la logique qui a sous-tendu l'adoption de l'agriculture

comme mécanisme d'intégration économique, comment les déplacés l'ont mis en branle et qu'elles en étaient les obstacles.

Les déplacés qui ont trouvé refuge à Ziguinchor vivaient de l'agriculture avant leur déplacement. C'est ce que nous témoigne le répondant 02 : « avant le déplacement, je vivais de l'agriculture et du maraîchage. Ces pratiques économiques me permettaient de vivre convenablement parce que la vie au village n'est pas chère ». Le répondant 07 abonde dans le même sens avec ces propos : « J'étais agriculteur avant le déplacement, je cultivais du riz, du maïs et j'avais des champs de fruits, de mangues, d'oranges et d'anacardes ». C'est le cas pour toutes les personnes que nous avons interrogées, même le (R03) qui étais enseignant avant le déplacement, le (R05) et le (R08) qui étaient étudiant avant le déplacement, pratiquaient des activités agricoles en dehors de l'enseignement et des études. Ainsi, lorsqu'ils sont arrivés à Ziguinchor, la logique était de continuer les pratiques agricoles comme moyen d'intégration économique. Ceci peut cependant recouvrir différentes stratégies.

Une première stratégie a amené certains déplacés selon les témoignages du répondant 03, chef de village de Soucouta, à se retrancher dans la périphérie pour pouvoir avoir des terres pour pratiquer leurs activités agricoles. C'est aussi le cas du répondant 11. D'autres en revanche choisissent de faire le maraîchage dans les interstices ou encore dans les rizières en périphérie de la ville parce que c'est le seul lieu qu'ils offrent la possibilité de faire du maraîchage sur des terres prêtées. C'est ce que nous explique le répondant 05, un des déplacés du conflit à Ziguinchor :

Arrivée à Ziguinchor, je dois vivre, en tant qu'agriculteur, j'avais besoin que de la terre pour travailler. C'est ainsi que j'avais fait une demande pour accéder à des terres à l'Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA) qui nous avaient prêté des terres que nous avons exploitées pendant deux ans avant qu'il reprenne les terres. Sans terre, nous louions notre expertise et notre force à ceux qui voulaient mettre en valeur leurs terres pendant l'hivernage et pendant la saison sèche nous faisions le maraîchage dans les interstices ou dans les rizières (les femmes le font beaucoup). Je vivais de ces deux activités économiques avec ma femme et mes enfants jusqu'à ce que j'intègre la profession d'enseignant. C'était difficile, le peu que je gagnais, je devais le répartir entre le loyer et les dépenses quotidiennes.

Pour acquérir des moyens de subsistance, la majorité des déplacés et des populations de quartiers périphériques qui pratiquent des activités agricoles à Ziguinchor le font sur des terres prêtées ou sur des interstices ou encore sur des chantiers de construction inachevés (photo 2). Par ailleurs les terres prêtées, au-delà du fait qu'elles ne permettent pas d'avoir le même rendement qu'avant le déplacement en raison de l'étroitesse des champs, n'offrent pas aux déplacés la latitude d'y faire des investissements à long terme, à cause de l'incertitude sur la durée du prêt des terres. C'est ce qu'explique le Répondant 11 : « Ce que nous gagnions sur nos terres avant le déplacement est largement supérieur à ce qu'on gagne ici ». En réalité, la baisse de productivité est due au fait que ces derniers comme beaucoup de déplacés d'ethnie diola très attachés à la culture du riz ne peuvent plus continuer la culture rizicole. Le changement cultural (du riz au maraîchage) et l'insuffisance des terres mais surtout leurs inadaptabilités à la culture de riz constituent des facteurs qui gangrènent le développement des activités agricoles des déplacés à Ziguinchor.

Figure 6: Photo de la culture de menthe dans les maisons et bâtiments en construction



Source : Dasylva, M et al., (2018)

En réalité, au moment où les champs prêtés sont mis en valeur par les déplacés, les propriétaires terriens plantent des arbres fruitiers dans ces mêmes champs. C'est une manière de montrer aux déplacés que ces terres sont prêtées et sont susceptibles d'être reprises à tout moment. Certaines populations locales font d'ailleurs usage de cette technique pour

exploiter les déplacés dépourvus de terres. C'est ce que Gueye (2020) appelle la face cachée de l'hospitalité. Les déplacés reçoivent sous forme de prêt des terres cultivables qu'ils défrichent, y abattent les arbres, avant que les propriétaires plantent des anacardiers ou autres arbres fruitiers. Les déplacés peuvent ensuite y faire de la culture des céréales et du maraîchage, mais lorsque ces arbres fruitiers arrivent à maturation, les propriétaires reprennent leurs terres. Les propos de répondant 11 illustrent ces faits :

Arrivé à Ziguinchor, je me suis retranché vers la périphérie de la ville pour avoir accès à des terres cultivables. Un parent m'a prêté un champ à quelques km de la périphérie que j'ai défrichée, enlevé tous les arbres, bref j'ai rendu le champ exploitable. Et au bout de cinq ans d'exploitation, le propriétaire a repris son champ parce qu'il avait vu que j'avais de bons rendements à chaque récolte, mais surtout parce que les anacardes qu'il avait plantés sur le rebord du champ avaient commencé à donner des fruits.

Les déplacés qui ont adopté les activités agricoles comme moyens d'intégration rencontrent donc des obstacles liés aux prêts de terres pour les pratiques agricoles, comme l'étroitesse de ces terres, mais aussi à l'exploitation par certains parents propriétaires de terrains. Les logiques économiques et marchandes l'emportent ainsi sur les logiques parentales (Gueye, 2020).

Cependant, la situation a évolué avec le retour progressif à la paix dans la région. En effet, selon les témoignages du Répondant 09, chef du village de Guidel, avec l'accalmie qui règne depuis quelques années en Casamance, une nouvelle stratégie semble de plus en plus choisie : beaucoup de déplacés à Ziguinchor vont travailler le matin au village (souvent à environ une dizaine de kilomètres) et reviennent l'après-midi à Ziguinchor. Ils se rendent dans leurs villages pour cultiver le riz, le maïs ou autres céréales pendant la saison des pluies et pour planter, récolter ou entretenir leurs plantations de fruits tels que la mangue, l'orange et l'anacarde pendant la saison sèche. Les gains sont loin d'être négligeables : si une partie est utilisée pour la consommation des ménages (arachide et riz et autres céréales : maïs, mil), la commercialisation de mangues, d'oranges et des fruits d'anacarde sont de véritable source de revenus pour les déplacés, surtout ceux dont les villages sont à quelques km de Ziguinchor. Ces derniers se rendent plusieurs fois dans la semaine au village pour entretenir leurs champs de manguiers, d'orangers ou d'anacardiers. C'est ce que nous explique le répondant 01 :

Je me rends au village plusieurs fois dans la semaine pour entretenir et pour défricher nos champs. Nous y avons de plus de cinq hectares de champs d'arbres de fruits (mangues, oranges et anacardes). La plupart de nos manguiers et nos orangers sont morts parce que nous n'y sommes pas retournés pendant plusieurs années à cause de l'insécurité. Les manguiers et les orangers qui restent ont besoin d'entretien. Les anacardiers qui sont des arbres qui ne n'ont besoins de beaucoup d'entretien ont résisté. Même avec la perte de la plus grande part de nos manguiers et des orangers, la commercialisation des fruits (mangues, oranges, anacardes) de nos nous procure un revenu considérable.

Ce dernier, comme d'ailleurs bon nombre de déplacés, trouvent leur dignité et leur richesse dans la terre notamment à travers l'agriculture et l'arboriculture. Ils trouvent leur identité dans l'exploitation de terre.

Cependant, une autre stratégie est possible. Parmi les personnes que nous avons rencontrées, certaines (R01) (R03) (R11) allient l'agriculture à d'autres activités économiques telles que l'élevage, la pêche, mais aussi le commerce. C'est ce dont témoigne-le répondant 11 en ces termes : « je cultive du riz et des patates en saison des pluies et je fais du maraîchage en saison sèche. Je vais aussi à la pêche de temps en temps pour ne pas à acheter des poissons, mais aussi pour en tirer des gains économiques de la vente de quelques kilos de poisson ».

L'agriculture est le premier mécanisme d'intégration économique des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor. L'adoption par les déplacés de l'agriculture comme moyen d'intégration économique est une suite logique. En effet, ces déplacés vivaient de l'agriculture avant leur déplacement. Cependant, ils ont rencontré des obstacles dans les pratiques agricoles liés aux terres qu'ils ont reçus en prêt, leur étroitesse, au décalage culturel mais aussi des contraintes liées à leur exploitation par leur propre parent. Mais avec l'accalmie constatée depuis quelques années en Casamance, mais surtout dans les villages, beaucoup de déplacés vont le matin pratiquer des activités agricoles au village et reviennent l'après-midi à Ziguinchor. Les activités agricoles permettent aux déplacés et à leur famille grâce à la commercialisation et à la vente des produits issus de leurs exploitations agricoles de subvenir à leurs besoins.

Au-delà de l'agriculture, les déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor adoptent dans leur processus d'intégration plusieurs mécanismes d'intégration économique. Ces derniers se font à travers des emplois dans le secteur formel comme l'informel.

5.1.6.1 Les autres voies d'intégration économique des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor

Les déplacés à Ziguinchor ont adopté plusieurs autres emplois et activités économiques comme voie d'intégration. Lorsqu'ils arrivent à Ziguinchor, les déplacés qui n'ont pas la possibilité d'évoluer dans l'agriculture ou dans leur métier vont se reconvertis vers d'autres secteurs. Ainsi, certains déplacés évoluent dans le secteur de la sécurité, d'autres rentrent dans le domaine de la construction et de la mécanique et d'autres encore optent pour la fonction publique. C'est de cette diversité des trajectoires d'intégration économique des déplacés à Ziguinchor dont il est question dans cette section. Il s'agit d'abord de l'intégration des déplacés à travers des emplois dans les secteurs de la sécurité, ensuite dans le domaine des métiers de la construction de la tôlerie et mécanique et enfin dans la fonction publique. La diversité des trajectoires s'explique par la complexité du marché d'emploi qui a entraîné la reconversion professionnelle de beaucoup de déplacés. Ces derniers adoptent plusieurs voies d'intégration.

La première est l'intégration par les emplois dans le secteur de la sécurité. L'accès à l'emploi dans ce domaine s'est fait sans complexité pour le répondant 10. Il a eu son travail par l'intermédiaire de son grand frère qui y travaillait. L'emploi d'agent de sécurité ne permet pas souvent aux déplacés de satisfaire tous leurs besoins essentiels. Ce sont des emplois qui ne sont pas bien rémunérés. Ils permettent uniquement de satisfaire certains besoins. Ce que nous explique le répondant 10 :

Ma situation est difficile à Ziguinchor, mon emploi d'agent de sécurité ne me permet pas de subvenir aux besoins de ma famille ici à Ziguinchor et celle au village. Je vis une situation compliquée, je vis au jour le jour. Les temps les plus durs sont ceux des fêtes et de la rentrée scolaires. Ce sont des périodes de grandes dépenses, il faut payer la scolarité des enfants, leurs fournitures scolaires et assurées les dépenses pour les fêtes. Ce travail est mon unique source de revenus.

En revanche, certains déplacés passent par un parcours long et complexe pour trouver un emploi dans le secteur de la sécurité. Le récit du répondant 07 illustre les parcours tumultueux que rencontrent les déplacés :

J'étais agriculteur avant le déplacement, arrivé à Ziguinchor, pour survivre j'aller dans la forêt chercher du bois de chauffe que je vendais pour avoir de quoi nourrir

ma famille. Ensuite, sous la recommandation d'un frère, j'ai eu un travail de manœuvre en maçonnerie et c'est dans ce travail de maçonnerie que j'ai décroché par la suite un travail comme agent de sécurité dans la société des eaux du Sénégal. Par mon sérieux, je suis devenu le chef du service de sécurité de la société.

Ils sont nombreux à être dans le domaine de la sécurité comme agent de sécurité au niveau des structures publiques ou privées. Ces dernières sont de pourvoyeurs d'emploi des déplacés à Ziguinchor. Sans qualifications et dépourvus de terres pour les pratiques agricoles, ces déplacés sont le plus souvent recrutés comme agent de sécurité au niveau de différentes structures.

Une deuxième voie d'intégration économique, les déplacés à Ziguinchor embrassent ensuite des emplois dans les métiers de la construction et de la mécanique (maçonnerie et tôlerie). Parmi eux, certains comme le répondant 06 ont commencé par des emplois de journalier en maçonnerie afin de pouvoir payer les factures. C'est ce qu'il explique ainsi : « J'étais journalier de manœuvre en maçonnerie avec d'autres déplacés, nous percevions 2 000 FCFA (4\$) par jour soit 60 000 FCFA (138\$) par mois. Ce que nous gagnions ne nous permettait pas d'assurer l'essentiel des besoins de la famille, nous parvenions à peine à régler certains besoins urgents ». Ce dernier, chef d'un village d'agriculteur, en est un lui-même. Ainsi, il reste foncièrement attaché à l'agriculture, la maçonnerie est juste pour lui, un moyen de survie. Le décalage culturel constitue un obstacle à l'intégration de certains déplacés (R06, R02, R01).

D'autres déplacés ont, cependant, appris ces métiers après s'être déplacés à Ziguinchor. Ils ont dû écouter leur cursus scolaire pour aller apprendre ces métiers. L'exemple du répondant 04 est illustratif de ces faits :

Je m'étais déplacé en étant élève, arrivée à Ziguinchor, j'ai arrêté mes études pour aller apprendre le métier de tôlier. Actuellement, je me débrouille avec mon emploi de tôlier dans un garage de tôlerie de la place et de ma bourse sociale que le gouvernement du Sénégal a mis à l'endroit des couches les plus vulnérables pour survivre.

Même avec ces deux sources de revenus, il peine à joindre les deux bouts. La difficulté à tenir les deux bouts pour les déplacés qui travaillent dans les métiers manuels est aussi mentionnée par le répondant 06 qui travaillait comme journalier en maçonnerie.

Une troisième voie d'intégration économique concerne les déplacés qui ont adopté des emplois dans la fonction publique. Il s'agit notamment des enseignants. Dans cette catégorie de déplacés, il y a ceux qui étaient fonctionnaires avant leur déplacement et ceux qui ont embrassé cette profession après le déplacement. Les fonctionnaires avant le déplacement sont moins nombreux. Ils ont eu une intégration économique plus facile que les autres : ils avaient déjà une source de revenu qui les permettait d'assurer les charges financières de leur famille à Ziguinchor. Le répondant 03, qui était enseignant avant le déplacement, a ainsi construit une maison à Ziguinchor avant le déplacement. Ce dernier n'a pas eu de problème pour se loger ni pour nourrir sa famille. Au contraire, il a accueilli, hébergé et nourrit des familles entières. Ceux qui sont devenus fonctionnaires après le déplacement sont ceux qui étaient étudiants ou qui avaient le baccalauréat⁶ avant le déplacement. La situation socio-économique de leurs familles, après leur déplacement, les amène à arrêter leurs études pour la profession d'enseignant. C'est ce que nous explique le répondant 05 enseignant de profession :

J'ai eu le baccalauréat avant le déplacement, mais après le déplacement je vivais avec ma famille dans une situation très compliquée, je faisais de petits boulots par-ci par-là, on arrivait à peine à avoir les besoins essentiels. Pour sortir de cette situation, je m'étais engagé comme l'enseignement vacataire. Je suis actuellement un enseignant à la retraite, je perçois ma pension de retraite, mais elle est insuffisante pour couvrir tous les besoins de la famille. Je dispense des cours privés pour rallonger les fins du mois.

En définitive, en dehors de l'agriculture, les déplacés à Ziguinchor ont adopté une diversité de trajectoires d'intégration économique qu'on peut regrouper en trois. Il s'agit d'abord de l'intégration par les emplois dans le secteur de la sécurité, ensuite, des emplois dans les métiers de la construction, de la tôlerie et de la mécanique et enfin des emplois dans le domaine de la fonction publique, notamment de l'enseignement. De cette diversité des trajectoires se dégage une inégalité d'intégration entre ces déplacés. En effet, les déplacés qui ont opté pour l'intégration par des emplois dans le secteur public ont plus de facilité

⁶ Le baccalauréat dans le système éducatif sénégalais est le diplôme qu'on obtient à la fin du cycle du secondaire et qui nous permet d'entamer des études supérieures, il est différent du baccalauréat du système éducatif québécois.

d'intégration économique que les autres déplacés qui ont adopté les autres voies d'intégration.

Les déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor adoptent d'abord l'agriculture comme mécanisme d'intégration économique, suite d'autant plus logique qu'ils vivaient de l'agriculture avant leur déplacement. Ensuite, ceux qui n'ont pas la possibilité d'évoluer dans l'agriculture ou dans leur métier se reconvertisse dans le secteur de la sécurité comme agent de sécurité dans les structures publiques ou privées, dans les métiers de la construction de la mécanique et de l'enseignement. Cette diversité des trajectoires d'intégration fait ressortir une inégalité d'intégration entre les déplacés marquée par une plus grande facilité d'intégration des déplacés qui sont dans la fonction publique. Certains déplacés qui sont dans les autres trajectoires d'intégration accumulent plusieurs emplois pour subvenir à leurs besoins : ils sont agent de sécurité, maçons ou occupent d'autres emplois la semaine en étant agriculteur les fins de semaine. En effet, ils partent dans leurs villages pour travailler dans leurs champs les fins de semaine et rejoignent leurs postes la semaine.

L'intégration socio-économique est la solution qu'adoptent les déplacés pour bâtir leur nouvelle vie dans leur nouvel environnement. Cependant, l'échec de l'intégration de certains déplacés les amène à vouloir retourner dans leurs localités d'origine.

5.1.7 La question du retour des déplacés du conflit casamançais établis à Ziguinchor

La difficile situation socio-économique que rencontrent les déplacés à Ziguinchor dû entre autres à la ségrégation spatiale amène certains à vouloir retourner dans leur village. Cette volonté de retour des déplacés est freinée par plusieurs facteurs. En effet, le retour nécessite des moyens. Il est question d'abord dans cette partie de la volonté de retour des déplacés, ensuite, des facteurs qui bloquent le processus de retour et enfin des moyens qui permettent le retour.

5.1.7.1 La volonté de retour des déplacés

La difficile situation socio-économique que rencontrent les déplacés à Ziguinchor et l'accalmie dans presque toutes les zones dites « zones rouges » justifient la volonté de retour

des déplacés dans leur village. Cependant, cette volonté de retour n'est pas partagée par tous les déplacés. En effet, certains veulent rester à Ziguinchor. Ainsi, nous allons aborder d'abord la question de ceux qui veulent regagner leur village et ensuite traiter celle de ceux qui veulent demeurer à Ziguinchor.

La majorité des déplacés que nous avons rencontrés estime vivre dans de meilleures conditions socio-économiques avant le déplacement. En effet, ils avaient un toit, des terres, des champs de manguiers, d'orangers, d'anacardiers, etc., des rizières, des troupeaux, du bétail et vivaient pour la plupart à proximité de la mer ou du fleuve. Ils vivaient donc, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. C'est ce dont témoigne le répondant 01 en ces termes : « nous avions une bonne situation socio-économique au village, nous vivions en famille et nous avions hérité des rizières, des champs de fruits de cinq hectares et d'un troupeau de bœufs ». La vie des déplacés était largement meilleure avant le déplacement, le répondant 02 l'explique ainsi : « je vivais convenablement dans une atmosphère paisible marquée par une joie de vivre, des activités non lucratives, des activités socioculturelles et sportives ». Voilà la vie que veulent reprendre les déplacés du conflit casamançais qui ont trouvé refuge à Ziguinchor. Ils veulent une vie sans stress pour avoir un toit, pour trouver un emploi, pour avoir une parcelle de terre pour pratiquer les activités agricoles et des difficultés pour accéder aux services de base. En effet, la majorité des déplacés que nous avons rencontrés souhaitent retourner. D'ailleurs, certains sont dans le processus de retour. Parmi eux, certains (R03, R09) ont déjà construit leur maison au village et d'autres (R04, R06) ont commencé leur projet de construction.

Cependant, parmi les personnes que nous avons interrogées, certains (R08) (R07) (R11) d'entre eux ne veulent pas retourner au village pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'ils sont bien établis à Ziguinchor, ils ont construit leur maison à Ziguinchor. C'est ce que témoigne le répondant 07 :

C'est au prix d'énormes sacrifices et de concessions que j'ai peu construire ma maison ici à Ziguinchor. Nous nous sommes privés, moi et ma famille d'une alimentation à notre faim pour pouvoir économiser pour bâtir cette maison. Donc, je ne peux pas retourner maintenant que je suis à la retraite sans moyens au village.

Ensuite, ces personnes ne veulent pas retourner au village parce que leurs enfants qui sont nées ou qui ont grandi à Ziguinchor ne connaissent ni le village, ni la vie en milieu rural. Enfin, ils ne veulent pas prendre le chemin de retour parce que leurs enfants ont plus de chance de réussir leur cursus scolaire à Ziguinchor et surtout à cause du manque de services publics dans les villages de déplacés. C'est le cas du répondant 11 qui l'explique ainsi :

Je ne peux pas retourner. Certains de mes enfants ont grandi à Ziguinchor, d'autres y sont nées, ils sont à l'école, ne connaissent pas mon village et je ne pense pas qu'ils puissent vivre au village surtout à l'état actuel de mon village, un village qui manque presque de tous les services publics. Comment vont-ils poursuivre leur scolarité, comment vont-ils se soigner ? Etc.

La majorité des déplacés que nous avons rencontrés souhaitent retourner dans leurs villages parce que la vie au village est meilleure que leur vie à Ziguinchor, ils veulent retourner à leur vie avant le déplacement. En revanche, une minorité significative de ces déplacés ne veulent pas retourner dans leurs villages parce qu'ils sont bien établis à Ziguinchor, parce qu'ils considèrent que l'avenir de leurs enfants est mieux assuré à Ziguinchor qu'au village et à cause du manque de services publics dans leurs villages. Mais cette volonté de retour de la majorité des déplacés se heurte à plusieurs obstacles.

5.1.7.1 Les facteurs qui bloquent le retour des déplacés dans leurs villages

La difficile situation socio-économique que rencontrent les déplacés à Ziguinchor amène ces derniers à vouloir retourner dans leurs villages d'origine. Mais le retour des déplacés nécessite des préalables. En effet, le retour nécessite des moyens financiers et matériels. Comme l'explique le répondant 01 « il ne reste plus rien dans nos villages abandonnés il y a vingt, vingt-cinq voir trente ans, nous avons perdu nos maisons, nos champs et nos rizières sont devenus des forêts. Il nous faut tous reconstruire, bâtir des maisons, aménager les champs et les rizières pour pouvoir les mettre en valeur ».

La première difficulté que rencontrent les déplacés dans leur processus de retour est liée à la construction de leur maison au village. En réalité, il faut des moyens financiers pour construire des maisons au village tout en menant une vie avec des charges familiales en ville. C'est le manque de moyens financiers qui est le premier obstacle à la construction des

maisons aux villages pour les déplacés. C'est ce qu'explique le répondant 04 en ces propos : « J'ai commencé la construction de ma maison au village depuis cinq ans, mais je n'ai toujours pas achevé mon projet de construction à cause de manques de moyens ». C'est au prix de plusieurs années d'épargne, de privation des certains besoins pour économiser que certains ont réussi à bâtir une maison au village ou à commencer leur projet de construction. C'est le cas du répondant 09 qui le témoigne ainsi : « c'est plusieurs années d'épargne et de dur labeur qui m'ont permis de construire une maison au village ».

La deuxième difficulté que les déplacés rencontrent dans leurs processus de retour réside dans les besoins liés à l'aménagement des terres agricoles. En effet, des moyens matériels, techniques et logistiques sont nécessaires pour aménager les espaces pour l'agriculture. C'est ce dont témoigne le répondant 01 en ce propos : « pour aménager les espaces les espaces agricoles il nous faut du matériel, des machines à défaut de détenir des machines pouvant effectuer le travail d'aménagement des espaces agricole, on fait appel aux services d'une tierce personne qui dispose du matériel nécessaire moyennant une forte somme d'argent ». Au-delà de l'aménagement des espaces de vie, le manque de matériel moderne pour la pratique de l'agriculture empêche le retour de certains déplacés. En effet, les déplacés nés à Ziguinchor après le déplacement ne savent pas utiliser les outils traditionnels de pratique agricole. Ainsi, ces déplacés ne peuvent pas retourner au village pour vivre de l'agriculture basée sur les méthodes traditionnelles d'exploitation des terres agricoles. C'est ce que nous explique le répondant 05 en ces termes :

Je souhaite retourner au village parce qu'ici la vie est précaire, mais j'ai n'est plus la force pour travailler la terre. Mes enfants qui doivent mettre en valeur nos champs au village sont nées ou ont grandi ici, ils ne connaissent pas le village, ils ne savent pas cultiver avec mes outils traditionnels. Pour les convaincre de retourner au village, il faut au moins avoir des moyens pour financer un projet en agriculture ou en élevage. C'est là que nous interpellons l'État et ses organes surtout le DER (délégation à l'entrepreneuriat rapide).

Au-delà des obstacles au retour liés à la construction de maisons et à l'aménagement des terres agricoles, les déplacés sont confrontés à des difficultés, voire à l'impossibilité d'accès aux services publics. En effet, comme l'a expliqué le (R06) lors du déplacement, certains villages des déplacés ont été incendiés, d'autres ont été abandonnés depuis les vagues de

déplacement il y a environ des dizaines voire une vingtaine d'années. Cette situation fait qu'il n'existe pas d'équipements collectifs ni de services publics dans la plupart des villages de déplacés. C'est ce que témoigne le répondant 01 en ces termes : « il n'existe pas d'établissement scolaire, sanitaire ni d'électricité et d'eau potable dans mon village de Mandina Manjac et même dans la plupart des villages de retournés. Certains villages se trouvent à plus de cinq kilomètres d'un service de soins ou d'un établissement scolaire ». C'est ce manque de services publics qu'explique aussi le répondant 03, originaire du village de Soucouta dans la commune de Niaguiss en ces propos : « nos villages sont dépourvus de services de transports et les routes souvent défectueux. Des patients, et parfois même des femmes enceintes prennent des motos Jakarta ou des charrettes pour rendre dans des services de soins. Des enfants qui marchent d'un village à un autre pour rejoindre un établissement scolaire ». L'absence d'infrastructures, d'équipements et de services publics dans les villages des déplacés freine donc le retour de beaucoup de déplacés. Les propos du répondant 04 illustrent ce fait : « Je ne peux pas pour l'instant amener la famille au village parce que mes enfants vont à l'école alors qu'il n'y a pas d'établissement scolaire au village ». Certains déplacés qui ont construit au village amènent toute leur famille pendant la période des vacances scolaires pour aller cultiver et pour pratiquer d'autres activités agricoles au village et reviennent à Ziguinchor à la fin des vacances scolaires qui coïncide avec la fin de l'hivernage au Sénégal. C'est le cas de répondant 01 qui amène toute sa famille au village durant la période de vacances scolaires qui coïncide avec la campagne agricole au Sénégal et retourne à Ziguinchor après les vacances scolaires.

La majorité des déplacés souhaitent retourner dans leurs villages parce qu'ils voudraient reprendre leur vie d'avant le déplacement, qu'ils estiment meilleure que celle qu'ils vivent actuellement à Ziguinchor. Cependant, certains déplacés moins nombreux ne veulent pas retourner dans leurs villages. Ils veulent rester à Ziguinchor pour offrir une meilleure perspective à leurs enfants, mais aussi parce qu'ils sont bien établis à Ziguinchor, qu'ils y ont construit leur maison. Les déplacés qui souhaitent retourner dans leur village rencontrent plusieurs obstacles dans leur processus de retour. Le premier obstacle est lié aux difficultés de construction des maisons au village et d'aménagement des espaces agricoles. La

réalisation de ces deux opérations nécessite des moyens financiers et matériels de la part des déplacés. Le deuxième obstacle qui dépend moins des déplacés est lié à l'absence d'équipements et de services publics dans les villages déplacés.

Malgré, ces obstacles au retour, certains déplacés sont parvenus à retourner ou sont en processus de retour. Ce retour est permis en grande partie grâce au concours de certains organismes.

5.1.7.2 Retourner par tous les moyens

La vie des déplacés à Ziguinchor est difficile. En réalité, le coût de la vie à Ziguinchor est élevé pour des personnes qui viennent du milieu rural et qui, de surcroît, sont dans une situation de vulnérabilité socio-économique. La vie difficile des déplacés à Ziguinchor amène certains d'entre eux à retourner dans leurs villages malgré les nombreux obstacles au retour. Pour retourner, les déplacés doivent construire des maisons dans leurs villages. La construction de ces maisons se fait au prix de plusieurs années d'épargne, de sacrifice et d'efforts physiques. En effet, certains déplacés ont épargné pendant plusieurs années pour pouvoir construire au village, d'autres déplacés qui n'ont pas assez de moyens financiers ont décidé d'autoconstruire leur maison. Cette technique de construction traditionnelle et purement artisanale est rarement utilisée de nos jours pour la construction de maisons en Casamance. Dans cette technique, les maisons sont construites avec du sable argileux. Ainsi, le propriétaire de la maison remplace le maçon, il est aidé par la famille, les amis, les voisins, etc. Il fait appel de temps à autre à des ouvriers qualifiés tels que des maçons, des menuisiers et des charpentiers pour des tâches plus techniques.

Lorsque la construction des maisons atteint un niveau avancé, les déplacés sont accompagnés dans leur projet de construction par des organismes tels que : Usoforal, ANRAC, handicap international, Apran, Ajax local, la croix rouge internationale. Pour bénéficier de ce soutien, il faut que le déplacé qui veut retourner ait une maison en construction et l'organisme lui apporte un soutien matériel en tôle, clous, et autres matériaux pour la charpente, l'apport couvre aussi du matériel pour les latrines. Le soutien matériel est bien structuré. En effet, chaque déplacé qui a commencé la construction de sa maison au village reçoit le même

nombre de matériels. Il s'agit de 37 rôniers, de clous, de tôle pour la charpente et de latrines. La charpente de leur maison est faite à base de bois de rônier. Le soutien matériel apporté par les organismes aux déplacés pour la construction de leurs maisons ne suffit pas pour couvrir les besoins de la toiture. C'est aux déplacés de compléter le matériel pour achever la construction de leur maison.

Malgré les nombreux obstacles au retour, certains déplacés sont retournés au village. Pour construire leur maison en vue de leur retour, certains des déplacés ont épargné pendant plusieurs années, d'autres ont cependant opté pour l'autoconstruction en adoptant une technique de traditionnelle et artisanale de construction. Ils sont soutenus dans ce projet de construction par différents organismes. Mais comme l'ont relevé les (R01) (R04) (R09) (R10), bien qu'insuffisant, ce soutien a permis à plusieurs déplacés de construire des maisons et retourner au village.

Figure 7: Photo de distribution du matériel de construction aux déplacés de retour



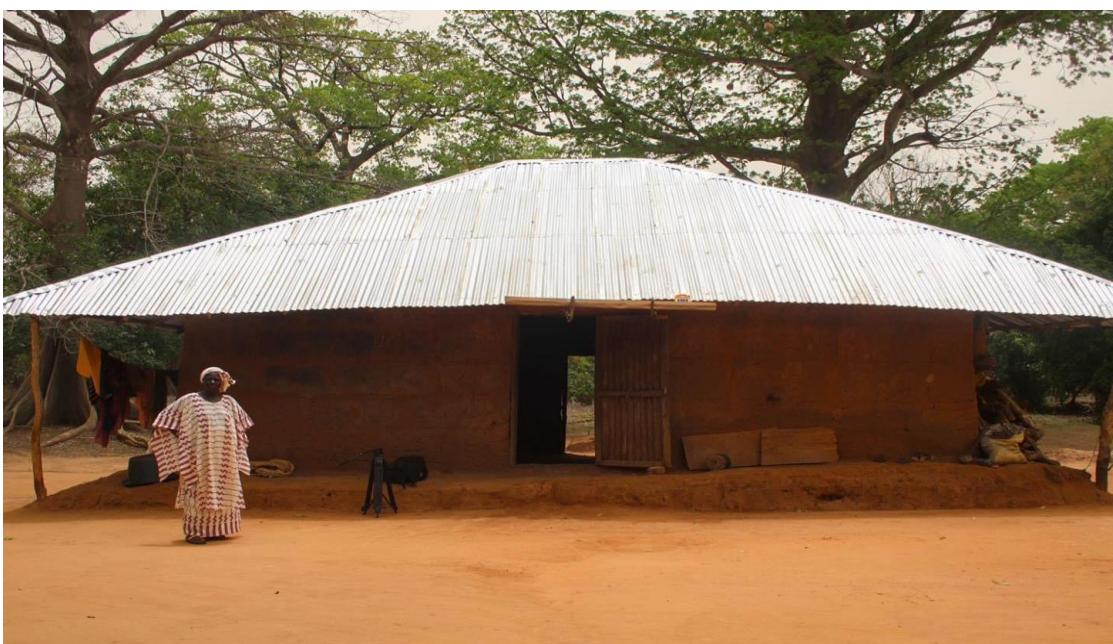
Source : le comité régional de la solidarité des femmes pour la paix en Casamance Usoforal

Figure 8: Photo de distribution du matériel de construction aux déplacés de retour



Source : le comité régional de la solidarité des femmes pour la paix en Casamance Usoforal

Figure 9: photo d'un bénéficiaire de soutien de construction de maisons devant sa maison



Source : le comité régional de la solidarité des femmes pour la paix en Casamance Usoforal

CHAPITRE 6

DISCUSSION DES RÉSULTATS EN FONCTION DES THÉORIES ABORDÉES

L'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor s'est effectuée à travers la famille d'accueil et l'intégration économique par des emplois dans divers domaines. Mais l'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor s'est faite à un moment donné sur le mode d'une ségrégation urbaine. Des travaux théoriques sur les déplacements forcés, sur l'intégration socio-économique des déplacés et sur la ségrégation urbaine ont été convoqués pour étudier l'intégration des déplacés à Ziguinchor. Ainsi, cette partie établit les liens entre les résultats des enquêtes obtenues sur le terrain et les théories évoquées sur la partie portant sur le cadre théorique de notre étude. Ce travail de jonction des résultats d'enquête de terrain et des théories abordées dans notre travail vise à sortir les liens entre les résultats et les théories abordées dans le cadre théorique.

Le travail d'analyse basée sur la discussion des résultats en fonction des théories évoquées dans notre étude est axé sur trois angles : d'abord une discussion des résultats en fonction de la théorie de risque, appauvrissement et reconstruction de Michael Cernea, ensuite une discussion des résultats en fonction de l'approche théorique de l'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor et enfin, une discussion des résultats en fonction de la ségrégation urbaine de la ville de Ziguinchor.

6.1.1 L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor et le modèle de risque, appauvrissement et reconstruction de Michael Cernea

Selon Cernea, le déplacement forcé entraîne un appauvrissement des personnes déplacées, mais leur offre aussi des possibilités de réinstallation. Il est question dans cette partie, en fonction de nos résultats arrimés au modèle proposé par Cernea de voir de quelle manière le déplacement a dégradé les conditions de vie des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor et s'il existe des possibilités de réinstallations de ces déplacés.

Les déplacements forcés entraînent les déplacés dans une situation d'appauprissement qu'il définit comme une dégradation des moyens d'existences à la suite d'une intervention spécifique de déplacement lié aux projets de développement (Cernea, 1997). Il en est de même pour le cas du déplacement en Casamance. En effet, le caractère brutal et précipité du déplacement forcé n'a pas permis aux déplacés qui ont rejoint Ziguinchor d'organiser leur déplacement. Ils sont arrivés à Ziguinchor, dépourvus de moyens matériels et immatériels. Ces pertes et les dangers dus au déplacement forcé sont exposés par Cernea dans un modèle théorique. Ce dernier porte sur les principaux risques d'appauprissement auxquels sont confrontés les déplacés et des solutions à ces risques (Cernea, 2003). Parmi ces principaux risques d'appauprissement évoqués, plusieurs d'entre eux sont observés dans le cas des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor : le risque de perte de terre, de la perte de domicile, de la perte de l'accès aux ressources et aux services collectifs, de la marginalisation et de la désagrégation sociale.

Le premier risque énoncé par Cernea est lié à la perte de terres de culture. En effet, le déplacement sépare les déplacés de leurs terres de culture. La perte des terres est la première cause de la dégradation des conditions de vie des déplacés à Ziguinchor. En effet, ces déplacés vivaient des pratiques agricoles avant leur déplacement. L'essentiel de leur revenu et de leur moyen de subsistance provenait de l'agriculture, du maraîchage et de la commercialisation de fruits. Ces activités agricoles étaient possibles grâce à l'accès à la terre. On peut aussi ajouter l'élevage dans les activités économiques qui dépendent de la terre et qui amélioraient la situation socio-économique des déplacés qui ont trouvé refuge à Ziguinchor. La privation des terres des déplacés à Ziguinchor est associée au risque de perte d'emploi dans le sens que la terre fût le principal pourvoyeur d'emploi pour les déplacés. Donc la privation de la terre a contraint à beaucoup de déplacés à leur arrivé à Ziguinchor à se tourner vers d'autres emplois précaires dans le domaine de la sécurité, de l'entretien ménager, de manœuvre en maçonnerie. Et les déplacés qui ont pu trouver des terres par prêt dans les champs et rizières ou sur les interstices urbains ou dans les maisons en construction inachevées produisent très comparés à leurs productions au village. Donc cette privation de

terres telle que l'a démontré Cernea a grandement contribué à l'appauvrissement des déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor.

Le deuxième risque est lié à la perte de domicile. La perte de domicile contribue à la dégradation des conditions de vie des déplacés (Cernea, 2000). En effet, l'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les déplacés est lié à des difficultés pour se loger. À Ziguinchor, même si la majorité des déplacés ont été accueillis par leurs familles, certains ont dû se débrouiller pour se loger. Même ceux qui ont été hébergés par leur famille, le caractère long du déplacement et les conditions d'accueil ont fait que certains d'entre eux ont dû après un certain temps sortir de maison d'accueil pour chercher leur propre logement. La majorité des déplacés à Ziguinchor ne sont pas propriétaires de leurs domiciles. Ceux qui réussissent à construire leur maison sont des enseignants ou l'ont fait au prix d'énormes sacrifices, d'économie et de privation de certains besoins essentiels. La privation de domicile entraîne un appauvrissement des déplacés qui sont déjà privé de leur terre de culture. La perte de domicile entraîne aussi un appauvrissement culturel des déplacés causé par la perte de la relation à leur espace symbolique (Cernea, 2000). Cet appauvrissement culturel fait que plusieurs vieux du village de Gnafrène déplacés à Ziguinchor ne pouvaient pas supporter de vivre loin de leur village. Ils ont vécu à Ziguinchor dans l'espérance de retourner dans leur village dans les mois voire l'année qui à suivant leur déplacement. Deux années après leur déplacement, devant l'impossibilité d'un retour au village, tous ces vieux sont décédés un à un comme une épidémie. Cet appauvrissement culturel justifie la volonté de la majorité des déplacés à Ziguinchor de retourner dans leur village.

Le troisième risque est lié à la perte de l'accès aux ressources et aux services collectifs. La perte d'accès aux ressources et aux services publics est un risque auquel sont confrontés les déplacés. La majorité des déplacés à Ziguinchor ont difficilement accès aux ressources naturelles (terres, fruits et les autres produits combustibles de la forêt) dans leur village. En effet, ils font plusieurs kilomètres pour y avoir accès et ils n'y vont pas tous les jours à cause de la distance qui les sépare de ces ressources. Les déplacés à Ziguinchor n'ont presque pas accès aux services collectifs. En réalité, la plupart des villages de déplacés ne possèdent pas de services publics (écoles, dispensaire, électricité, robinet d'eau potable). Pour accéder à ces

services, ils se rendent dans les chefs-lieux de commune, d'arrondissement ou à Ziguinchor. L'inaccessibilité aux services publics se traduit par une détérioration des revenus et des moyens d'existence des déplacés (Cernea, 2000). En effet, l'eau, la santé et l'éducation sont des services essentiels pour la vie de tout être humain, et l'ai davantage pour des personnes vulnérables.

Le quatrième risque est lié à la désagrégation sociale. Le déplacement forcé fragilise les liens sociaux. En effet, à Ziguinchor, le déplacement forcé a fait à montrer des failles du système de solidarité en milieu diola. La solidarité, l'entraide font partie intégrante de la culture diola et plus largement casamançaise. Cependant, à un certain moment du déplacement, l'individualisme, l'aspect économique ont primé sur la solidarité familiale. Ainsi, on a assisté à une exploitation de certains déplacés par les membres de la famille ou par des connaissances. Cette pratique fragilise les liens sociaux entre les déplacés et la population hôte qui est pour le plus part un membre de la famille. Dans le même ordre d'idée, des situations conflictuelles sont aussi notées au sein de certaines familles d'accueil et qui se soldent par des fragmentations de tissu social. En effet, le déplacement forcé perturbe le tissu social, disperse des groupes parenté et rend inopérants les services d'entraide informels (Cernea, 2000). La désagrégation sociale est l'un des facteurs qui ont contribué à l'appauvrissement des déplacés à Ziguinchor.

Le modèle de risque, appauvrissement et reconstruction de Michael Cernea est intéressant, il fait ressortir les risques d'appauvrissement auxquels sont confrontés les déplacés à Ziguinchor. Cependant, le modèle de Cernea ne traite pas fondamentalement des mécanismes d'intégration socio-économique des personnes déplacées. En réalité, ce modèle de Cernea expose les risques d'appauvrissement qu'encourent les personnes déplacées à cause des pertes précédemment évoquées, la désagrégation sociale et propose des solutions pour parer cet appauvrissement à travers notamment l'indemnisation, les compensations et les subventions, les investissements pour créer de l'emploi et à travers une anticipation axée sur une planification en amont du déplacement qui ciblent les aspects économiques, techniques et juridiques. La première limite du modèle de Cernea dans le cas des déplacés à Ziguinchor se situe dans l'aspect planification en amont du déplacement qu'il suggère. En effet, le

déplacement forcé tel le cas du déplacement lié au conflit casamançais était spontané et brusque. Ce qui fait qu'aucune planification en amont du déplacement n'est possible à Ziguinchor. Contrairement à la réinstallation des déplacés que propose Cernea, les déplacés du conflit casamançais à Ziguinchor ont été accueillis par leurs familles, où, se sont autos installées en cherchant un moyen et un endroit pour se loger. Cette dimension familiale dans l'intégration n'a pas été abordée par Cernea. Il propose plutôt une réinstallation des déplacés par des interventions des acteurs gouvernementaux ou par des organisations non gouvernementales axées sur des politiques de réinstallations. En clair, Cernea ne propose pas des mécanismes d'intégration socio-économique qui puissent permettre aux déplacés de s'intégrer dans leur territoire d'accueil. Sa proposition d'une réinstallation des déplacés par des acteurs gouvernementaux et des organisations non gouvernementales ne correspondant pas à la réalité du cas des déplacés à Ziguinchor, nous avons proposé en réponse aux limites du modèle de Cernea, un modèle axé sur l'empowerment des déplacés et assister par leur famille dans leur intégration à travers plusieurs mécanismes d'intégration socio-économique. D'ailleurs, le point qui va suivre va porter sur l'analyse de nos résultats d'enquête en fonction de la théorie de l'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor.

6.1.2 L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor, la réalité sur le terrain

Les déplacés à Ziguinchor ont adopté plusieurs mécanismes d'intégration socio-économique dans leur processus d'intégration. En réalité, dès leur arrivée, ils se sont tournés d'abord vers leur famille dans l'objectif d'une intégration sociale et ensuite vers des emplois dans différents domaines dans l'optique d'une intégration économique.

En effet, dans leur processus d'intégration sociale, les déplacés se sont appuyés sur l'instance familiale pour s'intégrer. Déjà lors du déplacement, le choix de Ziguinchor a été motivé pour la majorité des déplacés par la présence familiale. Ainsi à leur arrivé à Ziguinchor, les déplacés et leur famille ont été accueilli et hébergé par leur parent. Des familles entières de déplacés de parfois plus de dix personnes ont été hébergées par leurs familles à Ziguinchor. Ce partage de l'espace résidentiel s'accompagne de partage de ressources, de nourriture et de repas. C'est ce que Gueye (2020) a appelé l'hospitalité parentale en situation de crise.

Cette hospitalité est allée jusqu'à un niveau où les familles d'accueil prêtent des terres aux déplacés soit pour y construire des habitations ou pour faire de l'agriculture. Cet accueil chaleureux marqué par le partage, l'entraide et la solidarité entre les familles d'accueil et les déplacés ont permis aux déplacés de s'intégrer socialement à Ziguinchor. En effet, l'apport de la famille a été incontournable dans l'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor. Sans cet apport de la famille sous toutes ces formes, l'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor serait compromise.

Cependant, le caractère prolongé du conflit a modifié les paramètres de l'accueil. En effet, l'hébergement qui devait être temporaire est devenu avec le temps permanent pour beaucoup de déplacés. L'accueil qui était supposé ne durer que quelques semaines voire quelques mois devient permanent. Le prolongement de l'accueil rend difficiles les conditions de vie des familles d'accueil et même des déplacés. En réalité, l'accueil prolongé des familles déplacées augmente la taille des familles d'accueil et par conséquent entraîne une promiscuité et des difficultés des chefs de famille à subvenir aux besoins de leurs familles (Gueye, 2020). Cette situation crée des tensions au sein des familles entre les déplacés et leurs accueillants. L'utilisation des familles d'accueil comme intermédiaire dans la distribution des aides destinées aux déplacés est aussi une des sources de dissensions entre déplacés et famille d'accueil. Cette fragilisation des relations entre les déplacés et leurs familles d'accueil a perturbé le processus d'intégration sociale de certains déplacés à Ziguinchor.

Pour ce qui concerne l'intégration économique des déplacés à Ziguinchor, celle-ci s'est faite à travers l'emploi. En effet, arrivés à Ziguinchor, après s'être établis, les déplacés doivent trouver des moyens de générer des revenus et des moyens de subsistance. Ainsi, ils adoptent plusieurs types d'emploi comme moyen d'acquisition de stabilité financière et sociale.

D'abord, ils adoptent plus spécifiquement les activités agricoles comme moyen d'intégration économique. Parmi eux se trouvent les déplacés qui ont trouvé refuge dans les quartiers centraux et qui se sont intégrés socialement, mais pour des besoins de moyens de production, ils se retranchent vers la périphérie pour trouver des terres pour l'agriculture. De ce fait, ils font la culture du riz au niveau des rizières, des céréales dans les champs à proximité de la périphérie et même dans les villages, mais aussi du maraîchage dans les interstices urbains

et dans les maisons en construction inachevées. Ces activités agricoles permettent aux déplacés d'acquérir une stabilité socio-économique. En effet, les productions issues des activités agricoles servent aussi bien à la consommation des ménages que pour la commercialisation. Les productions de riz et de céréales servent plus à la consommation qu'à la commercialisation. En clair, ces activités permettent aux déplacés d'avoir une assise financière, mais aussi d'y tirer une production alimentaire pour leur ménage (Fall, 2016).

En réalité, c'est la vente et la commercialisation des produits fruiticoles tels que les mangues, les oranges et les anacardes qui permettent aux déplacés de récolter des revenus considérables. Ces activités de commercialisation des mangues, des oranges et de l'anacarde se fondent dans les villages des déplacés. Ces mouvements font ressortir une nouvelle stratégie d'intégration économique axée sur des mouvements pendulaires. En effet, les déplacés se rendent le matin dans leur village pour travailler dans leurs champs, entretenir ou récolter des fruits et reviennent dans l'après-midi. Ces mouvements des déplacés à Ziguinchor vers leurs villages pour pratiquer ou pour mettre en valeur leurs terres sont permis par l'accalmie qui règne dans la région et plus précisément dans les villages ces dernières années.

Les déplacés ont rencontré des difficultés dans leur intégration à travers l'agriculture. Ces difficultés ont été engendrées principalement par le manque de terres cultivable à Ziguinchor. Cette situation a mené certains déplacés à prêter des terres soit au niveau des services gouvernementaux tels que l'Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA). D'autres à prêter des terres chez leurs parents ou les populations locales. Cette dernière option a abouti par l'exploitation des déplacés par les propriétaires des terres.

Pour reprendre les propos de Gueye (2020), « les logiques économiques et marchandes ont triomphé sur les logiques sociales » et on mise à nu la solidarité. En effet, certains propriétaires terriens prêtent aux déplacés des terres non aménagés, parfois comparables à des forêts. Ces terres sont aménagées avec labeur et mises en valeur par les déplacés. Mais après quelques années d'exploitation, ces champs sont récupérés par leur propriétaire. Ces derniers récupèrent sitôt les terres parce qu'ils ont un bon rendement ou parce que les arbres fruitiers qu'ils ont plantés dans les champs prêtés aux déplacés après que ces derniers ont eu

aménagé ces champs ont atteint leur maturité. Cette pratique a donné un coup dur à l'intégration des déplacés à Ziguinchor et a empêché les pratiques agricoles à beaucoup de déplacés.

Les déplacés qui ne peuvent pas pratiquer les activités agricoles ni exercer dans leur domaine, se sont reconvertis dans d'autres activités économiques. En effet, l'intégration des déplacés par l'emploi, s'est faite ensuite, à travers des emplois dans le domaine de la sécurité comme agent de sécurité dans les structures publiques et privées, dans les métiers de la construction, de la mécanique et dans la fonction publique en tant que qu'enseignant.

D'abord, pour ce qui concerne les emplois dans le domaine de la sécurité, certains déplacés se sont insérés avec moins de difficultés dans ce domaine, alors que d'autres passent par de longs et tumultueux parcours. En effet, ils passent par des petits boulots par ci et par là et par le réseautage avant de trouver décrocher un emploi dans ce domaine. Mais les emplois d'agent de sécurité ne permettent pas aux déplacés de satisfaire à leurs besoins essentiels, notamment d'assurer les dépenses quotidiennes, de payer les factures de scolarité, de soins, d'eau potable.

Ensuite, les déplacés ont adopté des emplois dans les métiers de la construction et de la mécanique. Parmi qui ont embrassé ces métiers, certains sont des journaliers en manœuvre de maçonnerie avec des salaires modiques de 2000 FCFA (4\$) par jour. D'autres, en revanche, ont écourté le cursus scolaire pour apprendre le métier (tôlerie, maçonnerie). Dans tous les cas, les déplacés qui sont dans ces métiers arrivent à peine à régler certains de leurs besoins les plus essentiels.

Enfin, les déplacés ont embrassé des emplois dans la fonction publique. Parmi ces déplacés, certains étaient enseignants avant le déplacement. Et d'autres, même s'ils détenaient déjà le baccalauréat ou avaient fait des études supérieures, étaient agriculteurs après le déplacement. Comme l'avait dit Gueye (2018), les déplacés ont tendance à accepter à leurs arrivées des emplois disponibles même avec une faible rémunération. L'essentiel est de pouvoir avoir des moyens de subvenir aux besoins essentiels, mais plus tard, de chercher de meilleures perspectives professionnelles. C'est dans cette quête de meilleures sources de revenus, que ces déplacés se sont reconvertis dans l'enseignement. Les déplacés qui sont devenus

enseignants avant le déplacement ont eu plus de facilité dans leur intégration économique que ceux qui ont embrassé la profession après le déplacement.

L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor se fait d'abord à travers le soutien de la famille d'accueil. La famille a joué un rôle indispensable dans l'intégration des déplacés à Ziguinchor. Cependant, la famille a montré à un certain moment des limites caractérisées par des tensions au sein des familles. Ensuite, l'intégration des déplacés s'est faite à travers des emplois dans l'agriculture, dans le domaine de la sécurité, des métiers de la construction et de la mécanique et dans l'enseignement. Ces emplois et activités économiques ont permis aux déplacés d'assurer leurs besoins essentiels et pour certains, les besoins les plus urgents. L'intégration socio-économique des déplacés à Ziguinchor est facilitée ou affaiblie selon la localisation de la personne déplacée. En effet, la ségrégation de la ville de Ziguinchor joue un rôle sur l'intégration socio-économique des déplacés.

6.1.3 L'intégration socio-économique des déplacés et la ségrégation urbaine de Ziguinchor

Le choix des lieux de destination des déplacés à Ziguinchor est dans la plupart des cas guidé par des raisons familiales. Les déplacés vont dans les quartiers dans lesquels ils ont de la famille. Le choix pour des raisons familiales amène la majorité des déplacés à trouver refuge auprès de leur famille qui habite dans la périphérie de la ville. Cependant pour des raisons économiques les déplacés qui ont étaient accueillis par leur famille au centre-ville se sont retranchés plus tard vers la périphérie pour accéder à des terres pour pratiquer des activités agricoles. Cette concentration des déplacés dans la périphérie de Ziguinchor exacerbe une ségrégation urbaine déjà présente caractérisée d'une part par des quartiers centraux qui concentrent l'essentiel des services et équipements et les quartiers périphériques dépourvus de plusieurs services de base.

Les déplacés qui ont été accueillis dans les quartiers du centre de la ville (Escal, Boukote, Tilène etc.) n'avaient pas de difficultés d'accès géographique aux services publics. En effet, les services de soins, les services éducatifs, l'adduction à l'eau potable, l'électricité, etc., sont majoritairement localisés au centre de la ville. Cependant, ils ne disposent pas de terres pour des pratiques agricoles dans les quartiers centraux. Ainsi, pour accéder à des terres pour

l'agriculture, ils vont se retrancher vers les quartiers périphériques. Les déplacés qui sont accueillis ou qui se sont installés dans les quartiers périphériques de la ville ont eu moins de difficultés pour accéder à des terres. D'ailleurs beaucoup d'entre eux ont bénéficié de prêt de terre ou ont reçu gracieusement des terres de la part de leur famille d'accueil ou des amis. Mais les déplacés dans ces quartiers ont des contraintes d'accès géographique à certains services publics comme les services de soins notamment dans les quartiers de Kandialang, Kénia à cause des contraintes de mobilité, les patients dans ces quartiers peinent à rejoindre les hôpitaux de la ville. En effet, les voitures de transports refusent d'entrer dans ces quartiers, surtout pendant la saison des pluies. C'est notamment le cas du quartier Nema 2. Ce dernier à cause de son caractère irrégulier ne dispose pas de dispensaire, d'une adduction à une eau potable ni à l'électricité. La source d'adduction d'eau disponible dans ce quartier est les puits à ciel ouvert. En dehors de quelques habitants qui achètent de l'eau minérale pour la boisson, les habitants de ce quartier utilisent l'eau des puits à ciel ouvert pour tous leurs besoins. Pour disposer d'électricité, certains habitants de Nema 2 font des installations clandestines qui proviennent des quartiers aménagés à proximité jusqu'à leur domicile.

Le problème de ces quartiers périphériques réside dans les difficultés à se rendre dans les structures de soins. L'inaccessibilité des hôpitaux pour certains déplacés de ces quartiers est liée à l'état des routes qui y mènent. Ce qui fait que les transports sont réticents à desservir ces zones surtout en saison des pluies. Face à cette situation, les motos Jakarta sont utilisées comme alternative pour transporter les malades vers les hôpitaux.

La ségrégation de la ville de Ziguinchor, même si elle permet à certains déplacés d'accéder à des terres, crée des inégalités d'accès aux services publics. En effet, la ségrégation urbaine a pour conséquence d'entraîner une divergence urbaine marquée par une inégalité d'accès à l'éducation, à la santé aux logements et autres services (Laurent et al, 2004). L'organisation spatiale de la ville de Ziguinchor marqué d'une part par des quartiers centraux avec une facilité d'accès aux services publics et d'autre part par des quartiers périphériques caractérisés par des difficultés d'accès à certains services sociaux de base est une manifestation spatiale des inégalités et un processus d'exclusion des pauvres (Vieillard-baron, 2004).

L'intégration sociale des déplacés est réduite par la ségrégation spatiale de la ville de Ziguinchor. Les populations dans les quartiers périphériques rencontrent des difficultés pour rejoindre les établissements de soins ; de plus certains habitants de ces quartiers périphériques ne bénéficient pas de source d'eau potable ni d'électricité.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le conflit casamançais a entraîné de nombreuses pertes matérielles et en vies humaines durant les trente dernières années. La conséquence qui constitue toujours un enjeu pour les autorités nationales et locales, mais aussi pour leurs partenaires internationaux est sans nul doute celle qui concerne les déplacés. En effet le conflit a occasionné plus de 50 000 déplacés dont plus de 60% de ces déplacés ont trouvé refuge dans la ville de Ziguinchor (Robin, 2006, Goudiaby, 2015). Le déplacement devait ne durer que quelques mois, voire quelques années. Mais le caractère prolongé du conflit fait que le déplacement dure une vingtaine d'années pour certains et une trentaine d'années pour d'autres. Les déplacés qui vont s'établir de façon permanente à Ziguinchor vont devoir s'y intégrer socioéconomiquement.

Sur l'intégration sociale, notre hypothèse⁷ de départ est confirmée. En effet, la famille joue un rôle de premier plan dans l'intégration sociale des déplacés à Ziguinchor. À leur arrivée, les déplacés sont accueillis, hébergés par leur famille d'accueil qui peut constituer de parents proches, éloignés, d'amis ou de connaissances. La famille d'accueil peut aussi être constituée de déplacés des premières vagues de déplacés. Au-delà de l'accueil et de l'hébergement, la famille d'accueil par la solidarité ou par l'hospitalité partage les repas, la nourriture avec les déplacés, leur prêtent des terres pour l'agriculture ou pour construire des maisons. De surcroît, beaucoup de déplacés ont trouvé leur emploi par le biais de leur réseau familial. Force est de reconnaître qu'à un certain moment les logiques économiques et marchandes l'ont remportée sur les logiques familiales (Gueye, 2020). La famille, qui doit venir en aide à leurs parents déplacés, se met à les exploiter. C'est ce que Gueye (2020) appelle le paradoxe de l'hospitalité.

Toujours sur l'intégration sociale, les services publics viennent en complément de la famille dans son soutien aux déplacés, pour compenser ses limites. En réalité plus qu'une relation de complémentarité, les deux acteurs constituent une dynamique de synergie. Les déplacés n'ont pas attendu des dysfonctionnements de la famille pour s'appuyer sur les services publics.

⁷ Les déplacés passent par la famille, les services publics pour s'intégrer socialement.

L'un ne va pas sans l'autre (Van Pevenage, 2010). En effet, les services publics de base sont indispensables à l'homme, surtout aux personnes vulnérables. Il s'agit ici de l'accès à l'éducation, à la santé et à l'eau potable. L'accès géographique aux établissements scolaires n'est pas problématique, c'est plutôt l'accessibilité financière à l'éducation qui constitue un obstacle. Plusieurs parents peinent à mobiliser les ressources nécessaires pour assurer les charges financières liées à l'éducation et à la formation de leurs enfants. Ces charges financières sont parfois allégées par des bourses qu'octroie l'État directement aux parents à travers les bourses sociales ou par le biais des fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3FPT), mais aussi par le concours des partenaires ou des organismes privés. L'accès des déplacés à l'éducation est aussi limité par la perte de document d'état civil lors du déplacement. Effectivement, plusieurs déplacés n'ont pas pu s'inscrire ou poursuivre leur cursus scolaire parce qu'ils ont perdu leur document d'état civil. Certains enfants nés à Ziguinchor après le déplacement ne sont même pas déclarés à la municipalité parce que leurs parents ne détiennent pas de documents d'état civil, des documents qui sont indispensables pour faire la déclaration d'un nouveau-né.

Contrairement à l'accès, l'éducation, l'accès géographique, mais aussi financier aux structures de soins est un problème pour les déplacés qui habite dans les quartiers périphériques. En effet, certains de ces quartiers sont difficiles d'accès par automobile. De ce fait, les habitants de ces quartiers rencontrent des difficultés pour rejoindre les hôpitaux de la ville surtout en période pluvieuse. L'accessibilité financière aux structures de soins est aussi une contrainte que rencontrent les déplacés à Ziguinchor. Les déplacés qui sont déjà dans une situation de vulnérabilité économique peinent à assurer les frais de soins pour eux et les membres de leur famille. La mutuelle de santé dont bénéficiait certains déplacés les permettent d'être exempté de 80% des frais de soins. Pour intégrer la mutuelle de santé, une somme annuelle de 35 000 FCFA (81\$) est demandée par personne. Les pères de famille sont confrontés à des difficultés pour intégrer tous les membres de leur famille dans la mutuelle de santé. De ce fait, beaucoup des familles ne disposent pas d'une mutuelle pour tous les membres de la famille. C'est souvent le père qui en dispose.

Selon nos résultats de recherche, les déplacés ont un accès géographique à l'eau potable. En effet, l'ensemble des ménages des déplacés dispose d'une source d'eau dans un rayon de 1 km, ce qui est un indicateur d'accessibilité selon les normes établies par le rapport de l'ANSD (2011) sur les disparités géographiques de l'accès aux services sociaux de base. C'est plutôt la qualité de l'eau dont disposent certains déplacés qui pose un problème. En réalité, certains déplacés s'approvisionnent en eau au niveau des puits à siège ouvert. Cette situation est due principalement pour deux raisons. D'abord, à cause des coupures d'eau du robinet, ce qui amène les déplacés à aller s'approvisionner au niveau des puits. Et ensuite, par manque d'installation de sources d'approvisionnement en eau potable. Ce dernier facteur qui pousse les déplacés à s'approvisionner au niveau des puits est constaté dans les quartiers irréguliers tels que Nema 2.

Sur l'intégration économique, notre deuxième hypothèse⁸ de départ est aussi confirmée. En effet, dans leur processus d'intégration économique, les déplacés ont adopté des emplois ou des activités spécialisées. Il s'agit d'abord des emplois dans le domaine agricole et ensuite des dans le secteur public ou privé et enfin dans l'entrepreneuriat.

La majorité des déplacés à Ziguinchor adoptent l'agriculture comme moyen d'intégration économique. Ils cultivent le riz et les céréales (maïs, mil, etc.) dans les rizières ou champs à proximité des quartiers périphériques. Ils pratiquent aussi l'agriculture urbaine et le maraîchage dans les interstices urbains. La plus grande partie de leur production est utilisée pour les besoins de la consommation ménagère. C'est qu'une petite partie qui est une commercialisée. En réalité, c'est la commercialisation des fruits de mangues, d'oranges et d'anacarde des champs des déplacés abandonnés au village pendant le conflit qui permet aux déplacés de gagner des revenus considérables. Cette possibilité d'exploiter les champs autrefois abandonnés lors du déplacement est rendue possible par l'accalmie qui règne depuis quelques années en Casamance. De ce fait, certains déplacés à Ziguinchor se rendent fréquemment le matin dans leur village pour mettre en valeur leurs terres et reviennent l'après-midi à Ziguinchor. D'autres qui ont construit leur maison au village y vont avec leur

⁸Les déplacés ont adopté des mécanismes d'intégration économique marquée par la spécialisation dans certaines activités économiques. Telles que l'agriculture, le maraîchage, dans le domaine de la sécurité, dans les métiers de la construction et de la mécanique et dans l'enseignement.

famille pour les trois à quatre mois d'hivernage, ils cultivent leurs champs, entretiennent leurs champs de fruits et reviennent à Ziguinchor pour la rentrée scolaire parce que leurs enfants doivent rejoindre les classes.

Les déplacés qui n'ont pas de terre pour pratiquer des activités agricoles à Ziguinchor et qui avaient des professions avant le déplacement vont chercher à trouver des emplois dans leurs secteurs d'activité. Il s'agit des métiers de la construction, de la pêche, de l'élevage, etc. Ceux qui n'arrivent pas à trouver d'emploi dans leur domaine, ou qui n'ont pas de profession autre que l'agriculture vont se reconvertis dans d'autres professions ou métiers. Des personnes qui étaient des agriculteurs avant leur déplacement vont devenir des manœuvres dans les métiers de la construction, des agents de sécurité dans les structures publiques ou privées, des techniciens de surface dans les structures publiques ou privées. Certains déplacés occupent des emplois dans la fonction publique en tant qu'enseignant. Ces mécanismes d'intégration sociale et économique ont permis aux déplacés de s'intégrer à Ziguinchor.

Sur les effets de la ségrégation spatiale sur l'intégration socio-économique, notre hypothèse⁹ de départ est aussi confirmée. En effet, la ségrégation permet aux déplacés de disposer des terres pour les pratiques agricoles maraîchères, mais les mettent dans des difficultés d'accès aux services de soins, aux services éducatifs, à l'adduction à l'eau potable, à l'électricité, etc., à cause des contraintes de mobilité, d'inaccessibilité surtout en saison des pluies et du caractère irrégulier de certains quartiers périphériques comme Nema 2. Cette situation fait que certains quartiers périphériques tels que Nema 2 ne disposent pas de réseau d'adduction d'eau, de dispensaire, ni d'installation d'électricité.

Toutefois, les difficultés socio-économiques à Ziguinchor amènent certains déplacés à vouloir retourner dans leurs villages d'origine. Mais le retour des déplacés au village a un coup. En effet, les déplacés doivent construire leurs maisons au village avant leur retour. Cette situation pose la question des moyens financiers pour que le retour soit effectif. Les déplacés qui ont réussi à construire leur maison au village l'ont fait au prix de plusieurs années d'épargne et de privation de certains de leurs besoins essentiels. D'autres ont bénéficié

⁹ La ségrégation spatiale contribue à l'intégration économique des déplacés à Ziguinchor à travers l'accès aux terres culturelles, mais freine leur intégration sociale à travers les difficultés d'accès aux services publics.

de l'accompagnement des certaines structures telles que l'ANRAC, Usoforal, handicap international, Apran, Ajax local, etc. Ces accompagnent les déplacés dans la fourniture de matériels de construction. Pour bénéficier du soutien de ces organismes, le déplacé qui envisage de retourner doit au préalable commencer la construction de sa maison au village et que son projet de construction atteint un niveau avancé. Arrivée à ce niveau dans la construction de ta maison, les organismes t'apportent leur soutien en matériel pour la finition de la maison. Les organismes leur apportent du matériel pour la toiture et leur construisent des latrines. Un autre facteur qui entrave le retour des déplacés est lié au manque de moyens pour aménager leurs champs agricoles qui sont devenus des forêts.

Un autre facteur qui bloque le retour des déplacés et qui ne dépend pas des déplacés est lié à l'accès aux services publics. En réalité, la plupart des villages des déplacés ne disposent plus de services publics, ils se sont détériorés avec le temps jusqu'à atteindre un niveau de délabrement avancé et ne sont plus utilisables ou ils étaient incendiés lors des attaques des éléments censés appartenir au MFDC. De ce fait, des établissements scolaires, des structures de soins, l'électricité, l'eau potable, etc. Sont quasi inexistant dans les villages des déplacés. Cette situation est un frein pour le retour des déplacés, surtout pour ceux qui ont des enfants qui doivent se rendre à l'école. D'ailleurs, certains déplacés ont déjà construit leur maison au village, mais ne peuvent pas retourner définitivement dans leur village parce que leurs enfants sont scolarisés et dans leurs villages il n'y a aucun établissement scolaire. Certains déplacés sont retournés malgré les facteurs bloquants du retour. Les services publics sont indispensables pour un retour effectif des déplacés du conflit casamançais établis à Ziguinchor.

ANNEXES

ANNEXE I : GRILLE D'ENTRETIEN

Enquête sur l'intégration socio-économique des populations déplacées par le conflit casamançais dans la ville de Ziguinchor au Sénégal.

Cette enquête vise à comprendre la problématique d'intégration socioéconomique des déplacés du conflit casamançais dans la ville de Ziguinchor. Les résultats de cette enquête seront traités de manière anonyme.

GUIDE D'ENTREVUE

Thème1 : Identification

- 1.Nom..... 2.Prénom.....
- 3.Âge..... 3. Sexe.....
4. Situation matrimoniale.....
5. nombre d'enfants.....
6. Quelle est votre origine ?
7. avez-vous de la famille à Ziguinchor ? si oui, quel les réseaux familiaux avez-vous ici ?
.....
8. Qu'est-ce qui a été la cause de votre déplacement ?
.....
9. Comment s'est fait votre déplacement ?
.....
10. Est-ce que c'était votre premier déplacement ?
.....
11. Dans quel quartier de la ville de Ziguinchor ?
.....
- 12.Pourquoi le choix de ce quartier ?
.....

Thème 1 : Accès aux services publics

- 13.Comment définiriez-vous vos besoins en termes d'accès au service public ?
.....
14. comment définirez-vous votre accès à l'eau potable ?
.....
15. Avez-vous un espace nécessaire pour votre installation ?

.....
16. Comment définirez-vous le niveau sécurité dans votre espace de vie ?
.....

17. Est-ce que vous avez accès aux services de santé ?

Si oui, comment ?

Si non, qu'est-ce qui vous empêche d'accéder aux services de soins ?
.....

18. Est-ce que vos enfants sont scolarisés ?

Si oui, quel est leur niveau de scolaire ?
.....

Si non, quelles sont les raisons de leurs décrochages scolaires ?
.....

19. Est-ce que vous avez accès aux services municipaux ?

Si oui, lesquels avez-vous accès ?
.....

Si non, qu'est-ce qui limite cette accessibilité ?
.....

20. Le déplacement aboutit souvent à la perte ou à la destruction des documents personnels des registres civils et autres. Vous ou un membre de votre famille était-il dans cette situation ?

Si oui, pouvez-vous nous expliquer comment cela s'est produit ?
.....

21. Et quel rôle le service d'état civil de la municipalité et le tribunal de grande instance de Ziguinchor y ont joué pour vous permettre à vous ou à un membre de votre famille de détenir de nouveaux documents ?
.....

Thème 2 : Les activités économiques

22. Quelle est profession ou votre métier avant le déplacement ?
.....

23. Dans quel secteur d'activité exercez-vous avant votre déplacement ?
.....

24. Quelle est votre profession ou votre métier en ce moment ?
.....

25. Dans quel secteur d'activité œuvrez-vous en ce moment ?
.....

.....
Si vous vous êtes reconvertis, comment s'est fait cette reconversion ?

.....
26. Par quel outil ou mécanisme s'est fait votre reconversion ?

.....
27. Avez-vous eu une quelconque aide dans votre reconversion ?

.....
28. Quelles sont les principales sources de vos revenus ?

.....
29. La littérature montre que le déplacement forcé met les personnes déplacées dans une situation socio-économique précaire. Quand est-il de votre situation sociale et économique ?

Thème 3 : Groupes communautaires d'entraide

30. Avez-vous personnellement eu besoin du soutien du groupe communautaire ? Dans quelles circonstances ?

.....
31. Face à vos difficultés économiques et sociales, à quelles structures communautaires d'entraide faites-vous appel ?

.....
32. Quel est le rôle de cette ou de ces structures ?

.....
33. Comment ces structures vous ont-elles aidé ?

.....
34. Êtes-vous membre d'un groupe communautaire ?

.....
Si oui, quel est son but ?

.....
35. Il y'a-t-il d'autres structures qui vous ont aidé ?

.....
Si oui, comment ?

.....
36. Êtes-vous membre d'une association de ressortissant de votre village d'origine ?

Thème 4 : Trajectoire d'intégration

.....
37. Dans quel quartier de la ville de Ziguinchor avez-vous résidé à votre arrivé ?

.....
38. Qui vous a accueilli ?

.....
39. Comment était votre vie dans l'aspect sociale, économique et culturel dans votre premier lieu de résidence ?

.....
40. vous résidez dans quel quartier présentement ?

.....
41. Depuis quand avez-vous quitté votre première résidence et pourquoi ?

.....
42. êtes-vous actuellement locataire ou propriétaire d'un logement ?

.....
43. Comment se passe votre situation sociale et économique ?

Thème 5 : Lien avec le village d'origine

44. Est-ce que vous êtes en contact avec les membres de votre famille, amis, connaissances de votre village d'origine ?

Si oui, quel genre de relation as-tu avec eux ?

.....
45. Est-ce que tu as quelque chose de matériel ou d'immatériel dans ton village d'origine ?

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

.....
46. Est-ce qu'il t'arrive de te rendre dans ton village d'origine ?

Si oui, à quelle fréquence ?

Thème 6 : projets d'avenir

.....
47. Quels sont vos projets d'avenir ?

.....
48. Si les conditions économiques et sociales deviennent stables, qu'est-ce que vous aimeriez mettre en place ?

Thème 7 : Besoins identifiés

49. Qu'est-ce que vous avez besoin pour améliorer votre situation sociale et économique ?

.....

50. Qu'attendez-vous de l'État ?

.....

ANNEXE II : CERTIFICAT ETHIQUE



Le 06 juin 2024

À l'attention de :

Malainy Zagalo Mane

Département sociétés, territoires et développement

Titre : Conflit et déplacement de population en Casamance : l'intégration des personnes déplacées dans la ville de Ziguinchor (Sénégal)

Projet : 2025-497

Objet : Approbation éthique de votre projet de recherche

Bonjour,

Votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains par les membres du sous-comité délégué à l'évaluation des demandes soumises au Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski (CER-UQAR) ainsi que moi-même, à titre de présidente de ce comité. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un certificat d'éthique peut vous être délivré pour votre projet de recherche, à risque minimal, intitulé : Conflit et déplacement de population en Casamance : l'intégration des personnes déplacées dans la ville de Ziguinchor (Sénégal).

Un certificat d'approbation éthique qui atteste de la conformité de votre projet de recherche à la [Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains](#) de l'UQAR est émis en date du 06 juin 2024. Vous pouvez dès maintenant débuter vos activités de recherche.

Prenez note que ce certificat est valide jusqu'au **06 juin 2025**.

Selon la [Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains](#), il est de la responsabilité des chercheurs d'élaborer des projets de recherche qui respectent l'ensemble des principes éthiques et d'assurer le respect et la protection des droits des personnes qui participent à la recherche. Vous devrez obtenir le renouvellement de votre approbation éthique avant l'expiration de ce certificat. De plus, vous devez signaler tout incident significatif dès qu'il survient et soumettre à l'approbation du CER-UQAR, toute modification dans le déroulement d'une activité qui touche la nature de la participation des personnes.

Enfin, puisque votre demande d'approbation pourrait être liée à un financement, le Décanat de la recherche est mis en copie conforme.



Approbation du projet par le comité d'éthique suite à l'approbation conditionnelle
Université du Québec à Rimouski - 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec), G5L 3A1

1 / 4

Dans le cadre de l'Entente pour la reconnaissance des certificats d'éthique des projets de recherche à risque minimal, il est de votre responsabilité d'informer vos cochercheurs provenant de l'externe, s'il y a lieu, afin qu'ils puissent obtenir reconnaissance et/ou certification éthique de leur propre CÉR.

En vous souhaitant le meilleur des succès dans la réalisation de votre recherche, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Le CER-UQAR

Janie Bérubé, Ph.D

Présidente du Comité d'Éthique de la Recherche - UQAR (CER-UQAR) Professeure Unité départementale des sciences de la gestion

cer@uqar.ca

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Rimouski (CER-UQAR), certifie, conjointement avec la personne titulaire de ce certificat, que le présent projet de recherche prévoit que les êtres humains qui y participent seront traités conformément aux principes de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains ainsi qu'aux normes et principes en vigueur dans la Politique d'éthique avec les êtres humains de l'UQAR (C2-D32).

Projet # : 2025-497

Titre du projet de recherche : Conflit et déplacement de population en Casamance : l'intégration des personnes déplacées dans la ville de Ziguinchor (Sénégal)

Chercheur principal à l'UQAR

Malainy Zagalo Mane,

Département sociétés, territoires et développement

Direction / Codirection de recherche

En provenance de l'UQAR : Yann Fournis

Financement : Aucun

Date d'approbation du projet : 06 juin 2024

Date d'entrée en vigueur du certificat : 06 juin 2024

Date d'échéance du certificat : 06 juin 2025

N.B. Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat afin de remplir le formulaire F7 - Renouvellement annuel.

- Si votre projet se termine avant la date du prochain renouvellement, veuillez remplir le formulaire **F9 - Fin de projet**.
- Si des modifications sont apportées à votre projet avant l'échéance du certificat, veuillez remplir le formulaire **F8 - Modification de projet**.
- Tout nouveau membre de votre équipe de recherche devra être déclaré au CER-UQAR lors de votre prochaine demande de renouvellement ou lors de la fin de votre projet si le renouvellement n'est pas requis. ATTENTION : Vous devez faire signer une déclaration d'honneur aux personnes ayant accès aux participants (ou à des données nominatives sur les participants) et la conserver dans vos dossiers de recherche.

Janie Bérubé

Signé le 2024-06-06 à 08:00



Approbation du projet par le comité d'éthique suite à l'approbation conditionnelle
Université du Québec à Rimouski - 300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec), G5L 3A1

ANNEXE III : Attestation de présence à des activités académiques hors Québec

UQAR
Rimouski | Lévis

**Attestation de présence – Activités
académiques hors Québec**

Doit être complétée après l'arrivée à l'établissement d'accueil.

Section à compléter par l'étudiant ou l'étudiante

Prénom : Melainy Zagalo
Nom : Mane
Code permanent : MANM20119405

**Section à faire compléter et à signer
par la personne responsable de l'établissement d'accueil**

Je (prénom et nom du signataire) : Mamekolou DIATTA
Fonction : Chef d'Antenne
Nom de l'organisme d'accueil : Agence nationale pour le relance
des activités économiques et sociales
en Guinée (ANRAE)
certifie que
(prénom et nom de l'étudiant) : Melainy Zagalo MANE
effectue un séjour dans mon établissement.

Date d'arrivée (JJ/MM/AA) 28 / Juin / 2024

Fait à : Ziguinchor le 28 juin 2024 (Date)

Signature : _____



ANNEXES IV : Photo des locaux de la croix rouge sénégalaise (image prise lors d'une entrevue avec un agent de la croix rouge).



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adepoju, A., Leguy, C. et Diarra, P. (1999). *La famille africaine : politiques démographiques et développement*. Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.adepo.1999.01>.
- Arica forum défense. (2023, 07 février). La paix s'avère insaisissable à Casamance alors que la traite alimente la violence. *ADF*. <https://adf-magazine.com/2023/02/peace-proves-elusive-in-casamance-as-trafficking-fuels-violence/>
- Agence des Nations unies pour les réfugiés. (2020). *1% de l'humanité déracinée, selon le rapport statistique du HCR Tendances mondiales*. https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/6/5ee9e999a/1-lhumanite-deracinee-rapport-statistique-hcr-tendances-mondiales.html?_ga=2.214081424.685513385.1675787890-533609335.1675787881.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2011). *Les disparités géographiques de l'accès aux services sociaux de base au Sénégal : Enquête-village 2000 et 2009*. https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-11/Enquete_Village_2000-2009_Disparites_geographiques.pdf
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2013). *Le rapport définitif du recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage*. <https://www.ansd.sn/sites/default/files/2024-02/Rapport-definitif-RGPHAE2013-2.pdf>
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2017-2018). *La situation économique et sociale du Sénégal. Pêche et aquaculture*. https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-12/12-SES-2017-2018_Peche-aquaculture.pdf
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2017-2018). *La situation économique et sociale du Sénégal. Tourisme*. https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-12/14-SES-2017-2018_Tourisme.pdf
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2019). *La situation économique et sociale de la région de Ziguinchor*. <https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-12/SES-Ziguinchor-2019.pdf>

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2019). *La situation économique et sociale de la région de Kolda*. <https://www.anse.sn/sites/default/files/2022-12/SES-Kolda-2019.pdf>

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2019). *La situation économique et sociale de la région de Sédiou*. <https://www.anse.sn/sites/default/files/2022-12/SES-Sedhiou-2019.pdf>

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2022). *La situation économique et sociale du Sénégal. Eau et assainissement*. https://www.anse.sn/sites/default/files/2025-02/SESN_2022-2023.pdf

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2022). *La situation économique et sociale du Sénégal. Éducation*. https://www.anse.sn/sites/default/files/2025-02/SESN_2022-2023.pdf

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2023). *La situation économique et sociale du Sénégal*. https://www.anse.sn/sites/default/files/2024-02/SESN_2020-2021-rev_0.pdf

Agier, M. (2005). Le son de la guerre : expériences africaines de l'errance, des frontières et des camps. *Politix*, 69(1), 83-99. <https://doi.org/10.3917/pox.069.0083>.

Albero, B. (2010). L'étude de cas : une modalité d'enquête difficile à cerner. *Enjeux et dilemmes de l'autonomie. Une expérience d'autoformation à l'université. Étude de cas*, 15-25. <https://hal.science/hal-00579008/document>

Albero, B. et Barthes, A. (2020). La dimension internationale de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation : normes académiques, spécificités et paradoxes. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, (56).

Antil, A., Bertossi, C., Magnani, V. et Tardis, M. (2016). Migrations : logiques africaines. *Politique étrangère*, (1), 11-23. <https://doi.org/10.3917/pe.161.0011>.

Arenas-Peralta, L. (2017). La protection internationale des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. *International Law*, (31), 9-58.

Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A. M., Imbert, P. et Letrilliart, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer*, 84(19), 142-5.

Awenengo-Dalberto, S. (2008). Le conflit casamançais. Matrices, émergence et évolutions. *Revista de Politica Internationala*, (11-12), 116-145.

- Awenengo, S. (2006). À qui appartient la paix ? Résolution du conflit, compétitions et recompositions identitaires en Casamance (Sénégal). *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, (104-105), 79-108.
- Azoh, F. J., Lanoue, É. et Tchombé, T. M. (2009). *Éducation, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*. Karthala. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/2024-03/010047585.pdf
- Azrrar, A. (2021). From assimilation to integration through the sociology of immigration: ruptures and continuities. *Journal of Social Sciences*, 5(20), 426-447.
- Barlatier, P. (2018). Les études de cas. Dans F, Chevalier., M, Cloutier. et N, Mitev. (dir.), *Les méthodes de recherche du DBA* (p. 126-139). EMS. <https://doi.org/10.3917/ems.cheva.2018.01.0126>.
- Beaud, J. P. (2021). L'échantillonnage. Dans I. Bourgeois, *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p. 169-198). Presses de l'Université du Québec.
- Berthier, N. (2010). *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés* (4e éd.). Armand Colin.
- Bilak, A. (2016). L'Afrique face à ses déplacés internes. *Politique étrangère*, (1), 39-51. <https://doi.org/10.3917/pe.161.0039>.
- Boiffin, J. (2006). Conclusions et perspectives. Dans A. Mollard, E. Sauboua et M. Hirczak (dir.), *Territoires et enjeux du développement régional* (p. 221-224). Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.molla.2006.01.0221>.
- Bojicic-Dzelilovic, V. et Turkmani, R. (2018). Économie de guerre, gouvernance et sécurité dans les zones contrôlées par l'opposition syrienne. *Stabilité : Journal international de la sécurité et du développement*, 7(1), 5. https://www.airuniversity.af.edu/Portals/10/ASPJ_French/journals_F/Volume-09_Issue-3/turkmani_f.pdf
- Bouchet-Saulnier, F. (2013). *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*. La Découverte.
- Bourdieu, P. (1993). À propos de la famille comme catégorie réalisée. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100(1), 32-36. <https://doi.org/10.3406/arss.1993.3070>.
- Bourgeois, I (dir.). (2021). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (7è éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Boutin, G. (2019). *L'entretien de recherche qualitatif. Théorie et pratique*. Presses de l'Université du Québec.

- Brunet, R., Ferras, R. et Théry, H. (1992). *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*. Reclus-La documentation française.
- Burlat, A. et Abderamane, J. B. (2017). Lorsque la réponse humanitaire requiert des politiques de développement urbain : La réponse humanitaire à la crise des personnes déplacées de Bangui. *International institute for environment and development*. <https://www.iied.org/fr/10854iied>
- Butiam Cô, J. R. (2015). Le débordement du conflit de Casamance en Guinée-Bissau : La question des réfugiés. *Conflit et paix en Casamance. Dynamiques locales et transfrontalières*, 76-89.
- Caillaud, S. et Flick, U. (2016). Triangulation méthodologique. Ou comment penser son plan de recherche. Dans G. Lo Monaco, S. Delouvée et P. Rateau, *Les représentations sociales. Théories, méthodes et applications* (p. 227-240). Éditions de Boeck. <https://hal.science/hal-04078501/document>
- Cambrezy, L. et Lassailly-Jacob, V. (2005). Les migrations forcées. *Géographes associés*, (29), 35-41.
- Casier, F. (2011). *Les déplacements de population comme crise humanitaire : les conséquences sur la population, le droit applicable et la réponse humanitaire*. https://auschwitz.be/images/_expertises/casier.pdf
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique. (2022). *36 millions d'Africains déplacés de force, un chiffre record*. <https://africacenter.org/fr/spotlight/36-millions-dafricains-deplaces-de-force-un-chiffre-record/#:~:text=Les%20conflits%20continuent%20à%20engendrer,de%20force%20dans%20le%20monde.>
- Cepero, O. P. (2021). « Baba Libye », les migrants nigériens de retour de Libye à Niamey : Retour contraint et transferts sociaux. *Migrations Société*, 186(4), 117-134. <https://doi.org/10.3917/migra.186.0117>
- Cerna, M.M. (1999). The economics of involuntary resettlement. *Questions and challenges*. World Bank Publications. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/790851468773055283/text/multi-page.txt>
- Cerneia, M. M. (2000). Risks, safeguards and reconstruction: A model for population displacement and resettlement. *Economic and political weekly*, 3659-3678.
- Cerneia, M. M. (2004). Social impacts and social risks in hydropower programs: Preemptive planning and counter-risk measures. *Session on social aspects of hydropower*

development. United Nations Symposium on Hydropower and Sustainable Development.

Cerneau, M.M. (1990). Le déplacement involontaire et la réinstallation des populations dans les projets de développement. *Directives générales pour les projets financés par la Banque mondiale. Document technique de la Banque mondiale.* <https://documents1.worldbank.org/curated/fr/174331468322728802/pdf/WTP800PUB0FREN0ts0finances000French.pdf>.

Cerneau, M.M. (1997). Les risques et le modèle de reconstruction pour la réinstallation des populations déplacées. *Développement mondial*, 25(10), 1569-1587.

Cerneau, M.M. (1998). La sociologie des déplacements forcés : un module théorique. *Autrepart-Bondy Paris*, 11-28. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/autrepart/010013204.pdf

Cerneau, M.M. (2003). Pour une nouvelle économie de la réinstallation : critique sociologique du principe de compensation. *Revue internationale des sciences sociales*, 175(1), 39-48. <https://doi.org/10.3917/riss.175.0039>.

Claude, G. (2019). *L'entretien semi-directif : définition, caractéristiques et étapes.* <https://www.scribbr.fr/methodologie/entretien-semi-directif/>.

Cohen-Scali, V. (2013). L'insertion professionnelle. Dans A. Jorro (éd.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (p. 177-180). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.devel.2013.02.0177>

Commune de Ziguinchor. (2018). *Plan de développement communal de Ziguinchor.* <http://www.pouyelayese.com/ardzig/media/attachments/2019/11/04/pdc-zigunchor.pdf>

Corbet, A. (2017). Réfugiés et personnes déplacées. Dans B. Durieux, F. Ramel et J.B.J. Vilmer, *Dictionnaire de la guerre et de la paix* (p. 1152-1158). Presses universitaires de France. <https://shs.hal.science/halshs-02284792/document>

Corbière, M. (dir.). et Larivière, N (dir.). (2020). *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2e édition : dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé.* Québec. Presse de l'université du Québec.

Cournil, C. (2009). L'émergence d'un droit pour les personnes déplacées internes. *Revue québécoise de droit international*, 22(1), 1-25. <https://doi.org/10.7202/1068704ar>

Couto, M-P, (2018). Repenser l'intégration socioéconomique des pieds-noirs en France métropolitaine à l'aide de données longitudinales. Dans J. C. Remblière (dir.), B. Geay (dir.) et P. Lezingue (dir.), *Comprendre le social dans la durée. Les études*

longitudinales en sciences sociales (P. 147-165). Presses universitaires de Rennes. <https://books.openedition.org/pur/145567>.

Crête, J. (2021). L'éthique en recherche sociale. Dans I. Bourgeois, *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (p. 231-249). Presses de l'Université du Québec.

Croix rouge internationale. (2017). Personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays et droit humanitaire.

https://www.icrc.org/sites/default/files/document/file_list/internally_displaced_persons_2017.pdf

Daramé, M, (2020a, 20 juillet). Le conflit Casamançais, un fardeau politique et sécuritaire pour l'État sénégalais. *Le Monde Afrique*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/20/le-conflit-casamancais-un-fardeau-politique-et-securitaire-pour-l-etat-senegalais_6046770_3212.html.

Daramé, M. (2020b, 21 juillet). En Casamance, les victimes oubliées d'un conflit sans fin. *Le monde Afrique*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/21/en-casamance-les-victimes-oubliees-d-un-conflit-sans-fin_6046856_3212.html.

Dasylva, M., Ndour, N. et Camara, B. (2023). Contraintes au développement de l'agriculture urbaine dans les pays du Sud : cas de la commune de Ziguinchor au Sénégal. *Afrique science*, 23 (4) 32-45.

Dasylva. M., Ndour, N., Sambou, B. et Soulard, C. (2018). Les micro-exploitations agricoles de plaintes aromatiques et médicales : élément marquant de l'agriculture urbaine à Ziguinchor, Sénégal. *Cahiers agricultures*, 27 (2), 1-9. <10.1051/cagri/2018011>. <hal-02628291>

Dayer, C. et Charmillot, M. (2012). La démarche compréhensive comme moyen de construire une identité de la recherche dans les institutions de formation. *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, 14, 163-176. https://revuedeshep.ch/pdf/14/11_dayer.pdf.

De Montclos, M. A. P. (2010). Réfugié ou déplacé ? Les enjeux d'une requalification : l'exemple de la Géorgie après la guerre de 2008. *Revue européenne des migrations internationales*, 26(3), 199-213. <https://doi.org/10.4000/remi.5240>.

Debrat, J. (2007). Les migrations, leur impact sur le développement et l'impact du développement sur les migrations. *Revue d'économie du développement*, 5(2), 211-214. <https://doi.org/10.3917/edd.212.0211>.

Déchaux, J-H. et Le Pape, M.C. (2021). *Sociologie de la famille*. La Découverte.

Degorce, A., Kibora, L. O., Saint-Lary, M., Zidnaba, I., Fornasetti, P., Bonsa, I., Cissao, Y., Dayamba, R.B., Gnessi, S., Kam, M. et Nikième, A. (2024). *Réfugié en son propre pays : Une enquête collective sur les personnes déplacées*. Uppsala paper Africa study, Sten Hagberg. <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1850983/FULLTEXT01.pdf>

Dembele, I. et Adama, K. (2021). Conditions de vie et intention de retours des personnes déplacés internes au Mali cas du camp de Faladie dans le district de Bamako. *Revue droit et société*. <https://hal.science/hal-03357466/document>.

Demers, V. (2020). Démystifier les méthodes qualitatives : Les standards rédactionnels de l'APA pour la rédaction d'articles empiriques qualitatifs. *Psycause : revue scientifique étudiante de l'École de psychologie de l'Université Laval*, 10(1), 49-60. <https://doi.org/10.51656/psycause.v10i1.30459>

Deslauriers, J. (1991). L'entrevue. *Recherche qualitative. Guide pratique*. McGraw-Hill, 33-41.

Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*. Nathan.

Diallo, M. A. et Diéme, P. (2021). Étude de l'accès aux services de santé à Nema II, un quartier de Ziguinchor (Sénégal). *Revue Djiboul*, 4(1). <http://djiboul.org>

Diédhiou, S. O., Dabo, A. B., Sy, O. et Margetic, C. (2022). Agriculture et système alimentaire urbain à Ziguinchor (Sénégal) : acteurs, circuits, pratiques et enjeux. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17(2), 285-326.

Diedhiou, S. O., Sy, O. et Margetic, C. (2018). Agriculture urbaine à Ziguinchor : des pratiques d'autoconsommation favorables à l'essor de filières d'approvisionnement urbaines durables. *Espace populations sociétés*, 3. <https://doi.org/10.4000/eps.8250>

Diop, M. C. (1995). *L'intégration régionale en l'Afrique de l'Ouest : résultats de la conférence internationale organisée par le Centre de recherche pour le développement international à Dakar (Sénégal)*. CRDI.

Diop, N. (2020, 29 décembre). La Casamance 40 milliards pour le retour des déplacés. *Sunuker.net*. <https://sunuker.net/casamance-40-milliards-pour-le-retour-des-deplaces/>

Diouf, M. (2021). *Le conflit en Casamance : les enjeux actualisés d'une guerre interne*. Académie de recherche stratégique africaine. <https://acresa.org/le-conflit-en-casamance-les-enjeux aktualises-dune-guerre-interne>.

Dorvil, H (dir.). (2007). *Problèmes sociaux – Tome III. Théories et méthodologies de la recherche*. Presses de l'Université du Québec.

- Doumbé-Billé, S. (2016). Les déplacés environnementaux : la fuite devant l'environnement. *Revue juridique de l'environnement*, 41(3), 476-492. <https://droit.cairn.info/revue-juridique-de-l-environnement-2016-3-page-476?lang=fr>.
- Dramé, H. (1998). Décentralisation et enjeux politiques. L'exemple du conflit Casamançais (Sénégal). *Bulletin de l'APAD*, (16).
- Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'Aegis*, 7(4-Hiver), 47-58
- Dumez, H. (2013). Qu'est-ce qu'un cas, et que peut-on attendre d'une étude de cas. *Le libellio d'AEGIS*, 9(2), 13-26. <http://lelibellio.com/wp-content/uploads/2013/03/Avant-premières-Le-Libellio-Eté-2013.pdf>.
- Durieux-Paillard, S. et Jackson, Y. (2022). Personnes migrantes en situation de vulnérabilité : contextualisation des besoins en santé et spécificités de la prise en charge. Dans P. Bodenmann, Y. Jackson, F. Vu et H. Wolff (dir.), *Vulnérabilités, diversités et équité en santé* (p. 401-413). Médecine et hygiène. <https://doi.org/10.3917/mh.boden.2022.01.0401>.
- Duriez, T. (2019). Les transpositions urbaines du déplacement forcé en Colombie : spatialisation, catégorisation et transformation d'une dynamique migratoire. *L'Espace géographique*, 48(1), 21-38. <https://doi.org/10.3917/eg.481.0021>.
- Durkheim, É. (1897). *Le suicide, étude sociologique*. Alcan.
- Durkheim, E. (1922). *Éducation et sociologie*. Les Presses universitaires de France.
- Ebegulem, J.C. (2011). Nigeria and conflict resolution in Africa: The Darfur experience. *Civilizar Ciencias Sociales y Humanas*, 11(21), 69-76. 2025.http://www.scielo.org.co/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1657-89532011000200005&lng=en&tlng=en.
- Ebere, C. (2015). La géopolitique du conflit en Casamance : Les relations entre le Sénégal et la Gambie. *Conflit et paix en Casamance. Dynamiques locales et transfrontalières*, 56-74.
- Evans, M. (2007). ‘The suffering is too great’: urban internally displaced persons in the Casamance conflict. *Journal of Refugee Studies*, 20(1), 60-85.
- Evans, M. (2021). Displacement in Casamance, Senegal: lessons (hopefully) learned, 2000–2019. *Canadian Journal of African Studies*, 55(3), 635-654.
- Fall, K. (2016). Insécurité et développement dans un double contexte de crises socio-politique et économique dans la commune de Ziguinchor. [Mémoire de maîtrise].

Université Assane Seck de Ziguinchor.
https://rivieresdusud.uasz.sn/xmlui/bitstream/handle/123456789/849/fall_memoire_2016.pdf?sequence=1

Forcade, O. (2022). Les déplacements de population en Europe dans les années 1940 : introduction. *Histoire, économie et société*, 41 (1), 4-15. <https://doi.org/10.3917/hes.221.0004>.

Foucher, V. (2009). La guerre par d'autres moyens ? La société civile dans le processus de paix en Casamance. *Raisons politiques*, 35(3), 143-165. <https://doi.org/10.3917/rai.035.0143>.

Foucher, V. (2003). Pas d'alternance en Casamance ? Le nouveau pouvoir sénégalais face à la revendication séparatiste casamançaise. *Politique africaine*, 91(3), 101-119. <https://doi.org/10.3917/polaf.091.0101>.

Gagnon, M., Beaudry, C. et Deschenaux, F. (2019). Prendre soin des participants lors d'entretiens réalisés en contexte de recherches sensibles. *Recherches qualitatives*, 38(2), 71-92. <https://doi.org/10.7202/1064931ar>

Gomis, J. (2023, 02 novembre). La réalité à Dakar, Ziguinchor et Kédougou. *Seneplus*. <https://www.seneplus.com/societe/la-realite-dakar-ziguinchor-et-kedougou>

Gomis, J. et Thior, M. (2020). Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les quartiers informels de la commune de Ziguinchor (Sénégal) : l'exemple de Nema 2 et Coboda. *Larhyss journal*, 17 (1), 263-282. <https://asjp.cerist.dz/en/article/115512>

Goudiaby, J-A. (2015). Le conflit en Casamance et la question des déplacés d'intérieur : analyse des parcours migratoires et des conditions de vie. *Dynamiques locales et transfrontalières*, 56-74.

Grassi, V. (2005). Sociologie compréhensive et phénoménologie sociale. *Sociologie de l'imaginaire et du quotidien*, 61-93.

Grunewald F. (1999). Retour, réconciliation, réhabilitation, reconstruction : les quatre "R". Dans V. Lassailly-Jacob (ed.), J.Y. Marchal (ed.) et A. Quesnel (ed.), *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte* (p. 409-429). IRD.

Gueye, D. D. (2015). Parcours d'insertion socioprofessionnelle de réfugiés du conflit casamançais dans les pays limitrophes : Gambie et Guinée Bissau. *Conflit et paix en Casamance. Dynamiques locales et transfrontalières*, 198-213.

- Gueye, D. D. (2020). Déplacés et réfugiés du conflit casamançais : le paradoxe d'une hospitalité. *Revue internationale des sciences économiques et sociales*, 1. L'Harmattan. <http://rivieresdusud.uasz.sn/xmlui/handle/123456789/164>
- Gueye, D. D., Marzia, M., Rudolf, M., Diatta, A., Bèye, A., Diédhieu, B.Y. et Sané, E.H.M. (2013). *Political economy analysis of forced displacement in Casamance, Senegal*. <https://rivieresdusud.uasz.sn/xmlui/bitstream/handle/123456789/156/gueye.pdf?sequence=1>.
- Gueye, D.D. (2018). Déplacés et réfugiés du conflit casamançais à l'épreuve de la vulnérabilité. Dans M. Gaimard (ed.), M. Gateau (ed.) et F. Ribeyere (ed.), *Vulnérabilités et territoires* (P.181-195). Käiros. <https://www.researchgate.net/publication/350811205>.
- Gueye, M. (2015). L'absence de débat public sur le conflit en Casamance : Le talon d'Achille du processus de paix. *Conflit et paix en Casamance. Dynamiques locales et transfrontalières*, 218-233.
- Guimier, J. M., Candau, D., Garenne, M. et Teulières, L. (2005). Mesurer l'accessibilité financière aux médicaments : l'exemple du Sénégal. *Cahiers Santé*, 15(1). <https://www.researchgate.net/publication/7821504>
- Gün, Z. (2009). Violence politique, migration forcée, trauma et reconstruction chez les Kurdes de Turquie. *L'Autre*. 10(3), 333-338. <https://doi.org/10.3917/lautr.030.0333>.
- Hamel, J, (1997). Quel est donc le statut du cas en sciences sociales ? *Recherches qualitatives- Hors-série. Les Actes*. 28, 27-43. <https://www.erudit.org/en/books/collection-hors-serie-les-actes-de-la-revue-recherches-qualitatives/faire-cas/4794co/>.
- Hamel, J. (1997). *Étude de cas et sciences sociales*. L'Harmattan.
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. (2022). *Les chiffres du déplacement forcé dans le monde atteignent un nouveau record et confirment la tendance à la hausse depuis une décennie*. <https://www.unhcr.org/be/79149-unhcr-global-trends-2022.html>.
- Huang, A. J., Njoroge, D. G. Otiego, L. et Danilenko, A. (2023). *From a humanitarian to development approach: Uganda's ground-breaking journey to achieve sustainable provision of water services to refugees and host communities*. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099605405242324852>
- Huang, A. J., Njoroge, D. G., Otiego, L. et Danilenko, A. (2023). De l'approche humanitaire au développement : le parcours révolutionnaire de l'Ouganda pour parvenir à la

fourniture durable de services d'eau aux réfugiés et aux communautés d'accueil.
Chinese preventive medecine. 24(7), 678-682.

Hunter, F. (1953). *Community power Structure. A study of decision makers*, chapel hill, University of North Carolina Presse.

IASC. (2010). *Cadre conceptuelle sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays*. <https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/durablesolutionsfrench-final.pdf>.

IDMC-NRC (2010). *De nouveau déplacements et défis à l'obtention de solutions durables en Casamance*. <https://www.internal-displacement.org/publications/senegal-new-displacement-and-challenges-to-durable-solutions-in-casamance/>

IDMC. (2019). *Données sur le déplacement interne : des défis aux opportunités. Pourquoi les données sur les déplacements internes sont-elles importantes ? Observatoire des situations de déplacement interne*. <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2019/french.html>

Jacobs, C et Paviotti, A. (2017). *Distinguer les personnes déplacées internes en milieu urbain : un défi sous-estimé*. Van Vollenhoven Institute for Law, Governance and Society. <https://www.universiteitleiden.nl/binaries/content/assets/rechtsgeleerdheid/instituut-voor-metajuridica/note-dorientation-1-by-carolien-jacobs-and-antea-paviotti.pdf>

Jacobs, C. (2020). Cadres de protection pour les réfugiés et les personnes déplacées en RD Congo. *Cahiers du CERPRU*, 28(27), 44-73.

Jacobs, C. et Etzold, B. (2020). Connectivité et mobilité des personnes déplacées dans la province du Sud-Kivu, RDC : approche configurationnelle appliquée. *Cahiers du CERPRU* 28(27), 16-42.

Jacobs, C., Lubala-Kubiha, S. et Katembera, R. S. (2020). The upward spiral towards local integration of IDPs: Agency and economics in the Democratic Republic of the Congo. *Refugee Survey Quarterly*, 39(4), 537-543.

Jolibert, B (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? de Dominique Schnapper. *Expressions*. 241-242. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-02452458/document>

Kaboré, I., Pilon, M., Yaro, Y. (2009). Les conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation au Burkina Faso : un état des connaissances. Dans F.J. Azoh(dir.), E. Lanoue (dir.), T. Tchombe (dir.) et B. Debarbieux, *Éducation, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne* (p. 115-127). Karthala.

- Kälin, W. (2008). Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Notes explicatives, Société américaine de droit internationale 38. https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/06_gp_annotations_french.pdf.
- Kandé, M.L. (2016). *Le conflit casamançais, origines historiques et prolongements actuels* [Thèse de doctorat]. Université de Toulouse. <http://www.theses.fr/2016TOU10051>
- Keable, P. (2007). L'intégration sociale, un cadre conceptuel porteur de changements. *Actes du 2^e congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale.* http://aifris.eu/03upload/uplolo/cv1038_857.pdf
- Kellenberger, J. (2009). L'action du CICR face aux situations de déplacement interne : atouts, enjeux et limites. *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 91(875). <http://www.icrc.org/fre/assets/files/other/irrc-875-kellenberger-fre.pdf>.
- Khellil, M. (1997). *Sociologie de l'intégration*. Presses de l'Université de France.
- Kibreab, G. (2000). Common property resources and involuntary resettlement. Dans M. M. Cernea et C. McDowell (id.), *Risks and reconstruction: experiences of resettlers and refugees* (p. 293-331). World Bank.
- Kohn, L., Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique. Tome IIII* (4), 67-82. <https://doi.org/10.3917/rpve.534.0067>.
- L'observatoire des déplacés internes et Conseil norvégien pour les réfugiés. (2010). *De nouveau déplacements et défis à l'obtention de solutions durables en Casamance*. <https://www.internal-displacement.org/publications/senegal-new-displacement-and-challenges-to-durable-solutions-in-casamance/>
- Laliberté, D. (2007). Crises humanitaires, santé des réfugiés et des déplacés : un cadre analytique. *Revue européenne des migrations internationales*, 23(3), 85-96. <https://doi.org/10.4000/remi.4207>.
- Lanoue, É. (2006). Éducation, violences et conflits en Afrique subsaharienne. Dans M. Pilon (éd.), *Défis du développement en Afrique subsaharienne. L'éducation en jeu* (p. 223-241). CEPED.
- Lapeyronnie, D. (1992). De l'intégration à la ségrégation. *Cultures et conflits*, (06). <https://doi.org/10.4000/conflits.674>
- Lassailly-Jacob, V. (1996). En Afrique, sur les chemins de l'exil. *Hommes et Migrations*, 1198(1), 22-30.

Lassailly-Jacob, V. (2012). Les non-dits de l'asile en Afrique subsaharienne. Approche par une enquête à passages répétés dans un site de réfugiés en Zambie (1993-2007). *e-Migrinter*, (9), 29-46.

Lassailly-Jacob, V. (Ed.). (1998). *Communautés déracinées dans les pays du Sud*. IRD.

Lassailly-Jacob, V., Marchal, J. Y. et Quesnel, A. (1999). Déplacés et réfugiés. *La mobilité sous contrainte. Dimensions économiques et sociales du développement*, IRD.

Latourelle, D. (1997). *Le système familial*.
https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/demontignybeaudet1997_chapitre2.pdf.

Laurent, E., Maurice, J. et Fitoussi, J. P. (2004). *Ségrégation urbaine et intégration sociale*. Rapport de recherche. <https://sciencespo.hal.science/hal-00972694/>

Le conseil norvégien des réfugiés. (2022). *148 000 enfants déplacés n'ont pas de certificat de naissance et sont confrontés à l'exclusion*.
<https://www.nrc.no/news/2022/november/mali-148000-displaced-children-lack-birth-certificates-and-face-exclusion/>.

Ledakarois, A. (2023). Ziguinchor, un plan d'action de retour des personnes déplacées lié à la crise casamançaise mise en branle. *Le dakarois*. <https://ledakarois.sn/ziguinchor-un-plan-daction-de-retour-des-populations-deplacees-lie-a-la-crise-casamancaise-est-mise-en-branle/>

Lehman-Frisch, S. (2009). La ségrégation : une injustice spatiale ? Questions de recherche. *Annales de géographie*, 665-666(1), 94-115. <https://doi.org/10.3917/ag.665.0094>.

Lévi-Strauss, C. et Duby, G. (1986). *Histoire de la famille : Mondes lointains, mondes anciens*. Colin.

Likibi, R. (2018). *Les personnes déplacées internes en Afrique : repères juridiques et réalités : contribution à l'étude de la convention de Kampala*. Publibook.

Mairie de Ziguinchor. (2024). Éducation.
<https://mairiedeziguinchor.sn/posts/wj9/education#>

Mamadou, B. (2015). Conflits et réforme foncière au Sénégal : le cas de la région de Ziguinchor. *Conflit et paix en Casamance. Dynamiques locales et transfrontalières*, 92-132.

Mansaly, I. (2022, 28 mai). Migrations-Casamance. Le retour au bercail des populations déplacées par la guerre et le rôle joué par les femmes. *Pressafrique*. <https://www.pressafrik.com/Migrations-Casamance-le-retour-au->

[bercail-des-populations-deplacees-par-la-guerre-et-le-role-joue-par-les-femmes_a248478.html](https://www.google.com/search?q=bercail-des-populations-deplacees-par-la-guerre-et-le-role-joue-par-les-femmes_a248478.html).

Marimootoo, F. (2021, 13 août). L'intervention en Casamance bien accueillie par les déplacés. *Africanews*. <https://fr.africanews.com/2021/02/12/senegal-l-intervention-en-casamance-bien-accueillie-par-les-deplaces/>

Martin, C. (2004). Les fonctions de la famille. *Les Cahiers français : documents d'actualité, Familles et politiques familiales*, 322, 29-33. <https://shs.hal.science/halshs-01763199>

Marut, J. (2011). À l'Ouest, quoi de nouveau ? Les obstacles à la paix en Casamance. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 255, 363-376. <https://doi.org/10.4000/com.6289>.

Marut, J. (2018). *La Casamance : la stratégie de l'araignée*. LAMenparle. <https://doi.org/10.58079/qpt1>.

Marut, J. C. (2021). Pax Americana en Casamance ? Le soft power de Washington dans le pré carré de Paris. *Cadernos de Estudos Africanos*, (42). <https://doi.org/10.4000/cea.6628>.

Mendy, V., Thior, M. et Sy, O. (2022). Le Conflit politico-militaire en Casamance, un facteur déterminant dans la mise en valeur des terres de la Commune de Niaguis. *Cadernos de Estudos Africanos*, (42). <https://doi.org/10.4000/cea.6725>.

Mimche, H., Kom, D., Fomekong, F. et Meli, V. M. (2009). Le droit à l'éducation, quelles effectivités pour les réfugiés au Cameroun. Dans F.J. Azoh, E. Lanoue, et T. Tchombe, *Éducation, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne* (p. 129-146). Karthala.

Mondada, L. (2021). Organisation multimodale de la participation au sein du couple : corporéité, matérialité et sensorialité dans l'interaction sociale. *Langage et société*, 173(2), 25-55. <https://doi.org/10.3917/ls.173.0027>.

Morokvasic-Muller, M. (1992). La guerre et les réfugiés dans l'ex-Yougoslavie. *Revue européenne des migrations internationales*, 8(2), 5-25. https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1992_num_8_2_1319

Mucchielli, A. (2005). Recherche qualitative et production de savoirs. *Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains, Recherches qualitatives, Hors-série*, (1), 7-40.

Mugenzi, J.R. (2020). Dynamique sociale de la construction des alliances interpersonnelles et intergroupes entre personnes déplacées internes et communautés hôtes. *Cahiers du CERPRU*, 28(27), 129-156.

Murseli, H. (2019). L'Éducation en situation de conflit en République centrafricaine : les espaces temporaires d'apprentissage en question. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, (18), 73-93. <https://doi.org/10.4000/cres.4009>.

Nations Unis. (1948). *Déclaration universelle des droits de l'homme*. https://www.un.org/fr/udhrbook/pdf/udhr_booklet_fr_web.pdf

Ndiaye, A., Tine, B. (2024). *La question du retour des déplacés du conflit en Casamance: entre dynamiques foncières et cristallisation identitaire*. https://edition-efua.acaref.net/wp-content/uploads/sites/6/2024/01/Adama-NDIAYE_-Benoit-TINE.pdf

Ndiaye, M. et Robin, N. (2001). Atlas des personnes déplacées et réfugiées dans la région de Ziguinchor. Une dynamique de conflit empreinte d'histoire. IRD-OIM.

Ndonky, A., Oliveau, S., Lalou, R., et Dos Santos, S. (2015). Mesure de l'accessibilité géographique aux structures de santé dans l'agglomération de Dakar. *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.27312>.

Negroni, C. (2005). La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique. *Cahiers internationaux de sociologie*, 119(2), 311-331. <https://doi.org/10.3917/cis.119.0311>.

Niang, S. (2020). *Conflit armé et reconfiguration des rapports de genre en Casamance (Sénégal) : la féminisation du « ni guerre ni paix » et ses limites* [Thèse de doctorat]. Sociologie. Université de Bordeaux, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Oberti, M. et Préteceille, E (dir.). (2016). *La ségrégation urbaine*. La Découverte. <https://doi.org.ezproxy.uqar.ca/10.3917/dec.edmon.2016.01>.

Observatoire canadien sur les crises et actions humanitaires, s.d. *Réfléchir sur l'action humanitaire*. <https://occiah.uqam.ca/populations-refugiees/>

Ocholla-Ayayo, A. (1999). La famille africaine entre tradition et modernité. Dans A. Adepoju, (dir.), *La famille africaine. Politiques démographiques et développement* (p. 85-108). Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.adepo.1999.01.0085>.

- OG. (2023). Casamance : plusieurs zones libérées des mines et des restes explosifs de guerre. *Sudquotidien*. <https://www.sudquotidien.sn/casamance-plusieurs-zones-liberees-des-mines-et-des-restes-explosifs-de-guerre-gouverneur/>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (2015). *Migration et crises prolongées. Affronter leurs causes et créer des moyens agricoles résilients.* <https://www.fao.org/3/i6101f/i6101f.pdf>.
- Organisation des Nations Unies. (1951). *Convention relative au statut des réfugiés.* <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/statusofrefugees.aspx>.
- Organisation Mondiale de la Santé. (2017). *Directives sur la qualité de l'eau de boisson : quatrième édition intégrant le premier additif.* <https://www.who.int/fr/publications/item/9789241549950>.
- OXFAM. (2017). *Nous sommes ici pour une période indéterminée, perspectives d'intégration locale pour les déplacés internes du Nord-Kivu, en RDC.* https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/file_attachments/bn-local-integration-idps-drc-250417-fr.pdf.
- Paul Couto, M. (2018). Repenser l'intégration socioéconomique des pieds-noirs en France métropolitaine à l'aide de données longitudinales. Dans J. Cayouette-Remblière, B. Geay et P. Lehingue (éd.), *Comprendre le social dans la durée* (p.147-165). Presses universitaires de Rennes.
- Pecqueur, B. (2009). De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ? *Géographie, économie, société*, 11(1), 55-62. <https://shs.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-1-page-55?lang=fr>.
- Pérouse de Montclos, M. (2010). Migration forcée et urbanisation de crise : l'Afrique subsaharienne dans une perspective historique. *Autrepart*, 55(3), 3-17. <https://doi.org/10.3917/autr.055.0003>.
- Pérouse de Montclos, M. A. (1996). Violences au KwaZulu-Natal. *Afrique contemporaine*, (180), 84-98. <https://www.africabib.org/rec.php?RID=159652596>
- Picheral, H. (1982). Géographie médicale, géographie des maladies, géographie de la santé. *L'espace géographique*, Belin, 11(3), 161-175. <https://www.jstor.org/stable/44380826>
- Portail sur les données migratoire. (2022). *Migration et déplacements forcés.* <https://www.migrationdataportal.org/fr/themes/migration-et-deplacements-forces>
- Projet du Pôle de Développement de la Casamance. (2013). *Cadre de politique de réinstallation.* Rapport final.

<https://documents1.worldbank.org/curated/fr/467351468308391970/pdf/RP14610FRENCH0000PUBLIC00BOx379794B.pdf>.

Radiotélévision sénégalaise (2022, 01 juin). Migrations-Casamance : le retour au bercail des populations déplacées par la guerre et le rôle joué par les femmes. *Rts*. <https://www.rts.sn/actualite/detail/rts-1/migrations-casamance-le-retour-au-bercail-des-populations-deplacees-par-la-guerre-et-le-role-joue-par-les-femmes>.

Ramadier, T. (2011). L'accessibilité socio-cognitive. *Mobilités spatiales et ressources métropolitaines : l'accessibilité en questions / 11^e "Mobilités Spatiales et Fluidité sociale " de l'AISLF*. France. <https://shs.hal.science/halshs-00626536/document>

Recensement général de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (2017). *Rapport régional définitif, région de Ziguinchor*. https://www.anse.senegal/ressources/RGPHAE-2013/ressources/doc/pdf/RGPHAE-Rapport-regional_ZIGUINCHOR_vf.pdf.

Recensement Général de la population, de l'habitat, de l'Agriculture et de l'élevage. (2017). *Rapport régional définitif, région de Kolda*. https://www.anse.senegal/ressources/RGPHAE-2013/ressources/doc/pdf/RGPHAE-Rapport-regional_KOLDA_vf.pdf.

Recensement Général de la population, de l'habitat, de l'Agriculture et de l'élevage. (2017). *Rapport régional définitif, région de Sédihiou*. https://www.anse.senegal/ressources/RGPHAE-2013/ressources/doc/pdf/RGPHAE-Rapport-regional_SEDHIOU_vf.pdf.

Rey-Lescure, G. (2011). *Le retour des réfugiés et des personnes déplacés dans le cadre de consolidation de la paix : les cas de la Croatie et de la Bosnie- Herzégovine*. [Mémoire de maîtrise]. Université de Montréal. <https://hdl.handle.net/1866/6049>.

Rhein, C. (2002). Intégration sociale, intégration spatiale. *L'Espace géographique*, 31(3), 193-207.

Robin, N. (2006). Le déracinement des populations en Casamance : un défi pour l'État de droit. *Revue européenne des migrations internationales*, 22, 153-181. <https://doi.org/10.4000/remi.2723>.

Robin, N. et Ndione, B. (2006). L'accès au foncier en Casamance. L'enjeu d'une paix durable. *IRD/Handicap International*. <https://archives.cepel.org/asile/cd/theme3/t2-Robin.pdf>

Roche, C. (1985). *Histoire de la Casamance : conquête et résistance : 1850-1920*. Karthala.

- Roussy, C. (2021). Casamance : une situation de ni guerre ni paix depuis quarante ans. *IRIS*. <https://www.iris-france.org/154787-casamance-une-situation-de-ni-guerre-ni-paix-depuis-quarante-ans/>
- Safi, M. (2011). Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine. *Sociologie*, 2(2), 149-164. <https://doi.org/10.3917/socio.022.0149>.
- Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation. *Revue française de sociologie*, 47(1), 3-48.
- Sall, M. (2015). La Casamance vue sous l'angle l'ethnoarchéologie et de l'histoire. *Bulletin de l'institut fondamental de l'Afrique noir Cheikh Anta Diop*. 57(1-2), 13-35.
- Sánchez, A. J. (2020). La gestion de conflits à l'origine des conflits ? « Peacebuilding » et protection des ressources naturelles en Casamance. *Cahiers d'études africaines*, 239(3), 509-533. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.31478>.
- Sané, T. (2017). *Vulnérabilité et adaptabilité des systèmes agraires à la variabilité climatique et aux changements sociaux en Basse-Casamance (Sud-Ouest du Sénégal)* [Thèse de doctorat]. Université Sorbonne Paris Cité ; Université Cheikh Anta Diop (Dakar).
- Savoie-ZAC, L. (2019). L'entrevue semi-dirigée. Dans I. Bourgeois. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Presses de l'Université du Québec.
- Sawadogo, H. P. (2020). L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquêtes. Dans F. Piron et É. Arsenault (dir.), *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/methodes-qualitatives-de-recherche/>
- Sawadogo, H. P. (2021). Saturation, triangulation et catégorisation des données collectées. Dans F. Piron et É. Arsenault (dir.), *Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/lanalyse-des-donnees-et-la-triangulation-attribue/>
- Sayad, A. (1994). *Qu'est-ce que l'intégration ? Hommes et migrations*, 1182(1), 8-14. https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1994_num_1182_1_2341.
- Sayad, A. (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. Les enfants illégitimes*. Raisons d'Agir.
- Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? Commentaire, 119(3), 862-865. <https://doi.org/10.3917/comm.119.0862>.

- Schnapper, D. (1991). L'intégration : définition sociologique. *Migrants formation*, (86), 32-52. https://www.persee.fr/doc/diver_0335-0894_1991_num_86_1_7277.
- Seck, A. (1955). La moyenne Casamance. Étude de géographie physique. *Revue de géographie alpine*, 43(4), 707-755.
- Séguin, C. (2021). La recension des écrits et la recherche documentaire. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 65-84.
- Sène, A. M. (2019). Les frontières dans un contexte de conflit géopolitique. L'exemple de la frontière Sénégal-Gambie. *Les analyses de population et avenir*, 17(13), 1-16. <https://doi.org/10.3917/lap.017.0001>.
- Simon-Lorière, H. (2010). Catégories et reconfigurations migratoires en Afrique de l'Ouest. L'exemple de la guerre civile du Liberia. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, (2010/2-3), 193-207. <https://journals.openedition.org/eps/4091>
- Sow, D., Gomis, J. S. et Sall, O. (2019). Diagnostic territorial et gouvernance urbaine de Ziguinchor : une analyse basée sur l'utilisation des TIC, SIG et OSM (Géomatique). *Cinq Continents*, 9(20), 181-195. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-94546-2>
- Tamba, C. (2017). *Les processus d'insertion socio-économiques des réfugiés et des déplacés du conflit en Casamance des années 1990 à nos jours : cas de la région de Ziguinchor* [Mémoire de maîtrise]. Université Assane Seck de Ziguinchor.
- Tavares, E. (2015). La géopolitique du conflit en Casamance : relations avec les États voisins de Gambie et de Guinée-Bissau. *Conflit et paix en Casamance : dynamiques locales et transfrontalières*, 43-45. https://rivieresdusud.uasz.sn/bitstream/handle/123456789/144/pub_conflit%20et%20Paix%20en%20casamance-1.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Tibery, V. (2014). Intégration. Dans *Les 100 mots de la sociologie*. <http://journals.openedition.org/sociologie/2484>.
- Tognon, A. (2022, 16 avril). Opération militaire en Casamance : près de 900 personnes ont fui la région. *La nouvelle tribune*. <https://lanouvelletribune.info/2022/04/operation-militaire-en-casamance-pres-de-900-personnes-ont-fui-la-region/>.
- UNESCO. (2020). *Inclusion et éducation : tous, sans exception. Rapport mondial de suivi sur l'éducation*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374904>
- Unicef Sénégal. (2021). *Apprentissage du jeune enfant et éducation de base de qualité*. <https://www.unicef.org/senegal/apprentissage-du-jeune-enfant-et-%C3%A9ducation-de-base-de-qualit%C3%A9>.

- Vallon, S. (2006). Qu'est-ce qu'une famille ? Fonctions et représentations familiales. *VST - Vie sociale et traitements*, 89(1), 154-161. <https://doi.org/10.3917/vst.089.0154>.
- Van Pevenage, I. (2010). La recherche sur les solidarités familiales : quelques repères. *Idées économiques et sociales*, 162(4), 6-15. <https://doi.org/10.3917/idee.162.0006>.
- Vieillard-Baron, H. (2004). Ségrégation. *Diversité* 139, 52-56. https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2004_num_139_1_2334.
- Vivet, J. (2012). *Déplacés de guerre dans la ville : la citadinisation des deslocados à Maputo (Mozambique)*. Karthala.
- Vivet, J. (2015). Déplacés de guerre et dynamiques territoriales postconflit au Mozambique. *Hérodote*, 158(3), 160-181. <https://doi.org/10.3917/her.158.0160>.
- Wentzel, B. (2011). Praticien-chercheur et visée compréhensive : éléments de discussion autour de la connaissance ordinaire. *Recherches qualitatives, Hors-série*, 10, 47-70.
- Wieviorka, M. (2008). L'intégration : un concept en difficulté. *Cahiers internationaux de sociologie*, 125(2), 221-240. <https://doi.org/10.3917/cis.125.0221>.
- Wieviorka, M. (dir.). (2018). *La famille dans tous ses états*. Éditions sciences humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.wievi.2018.01>.
- Wilondja, B. (2020). Accaparement et théaurisation des terres rurales par les élites au Sud-Kivu, RDC. *Cahiers du CERPRU*, 28(27), 215-236.
- Yana, S. D. (1993). Un essai de triangulation méthodologique : la recherche sur les relations entre la fécondité, la famille et l'urbanisation chez les Bamiléké et les Béti (Cameroun). *Bulletin de l'APAD*, (6). <https://doi.org/10.4000/apad.2543>
- Yin, R.K. (1981). The case study crisis: Some answers. *Administrative science quarterly*, 26(1), 58-65.

